



2

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

de l'arrondissement d'état civil de Montreux.

Le Département de Justice et Police
déclare
que le présent registre renferme deux cents folios.
Laisance le 3 novembre 1884.

P.^r le Département:
Le Secrétaire
Tave



1884.

N° 44.
Porchet-Deleysin

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui dix-neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-
quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° Porchet, Constant, maréchal,
de Corelles-le-Jorat domicilié aux Planches
Célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à Remens, le trois Octobre mil huit cent
soixante-un fils de Jean Louis Porchet, décédé
et de Susanne Louise Josephine née Tache, à Baulens

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° Deleysin Marie Hérode, cuisinière
de Villeneuve domiciliée au Chim-elleveux
Célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née à Aigle, le trente Septembre mil huit cent
soixante deux fille de Jean Louis Deleysin, cultivateur
domicilié à Aigle et de Marie Hérode Uvina née Felter, à Aigle

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Corelles le trente, à Villeneuve le vingt-neuf
aux Planches le vingt sept et au Châtelard le vingt sept Novembre
mil huit cent huitante quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux
certificats de publications.

Signatures des époux :

Porchet Constant
Marie Porchet née Felter

Signatures des témoins :

Donat
Tuto Legier

Communiqué : à Corelles le Jorat
et à Villeneuve.

L'officier de l'état civil :

Lillayon

N° 45.

Aeschbacher Bähni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui dix neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-
quatre, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Aeschbacher, Samuel, employé de bureau*
de *Seedorf, Berne* domicilié à *aux Planches*
célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *aux Planches, le sept Novembre* mil huit cent
soixante deux fils de *Samuel Aeschbacher, commis*
aux Planches et de *Hertense née Merod, commise au même lieu*

2° *Bähni, Marie Louisa, repasseuse*
de *Bolligen, Berne* domiciliée à *aux Planches*
célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *aux Chênes, rive Lutz, le trente-un Mai* mil huit cent
soixante deux fille de *Christian Bähni, domicilié à Seury*
et de *Madelaine née Grosjean, aussi à Seury*

Les publications ont eu lieu à *Seedorf le cinq, à Bolligen le cinq et*
aux Planches le quatre Novembre mil huit cent huitante quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux
certificats de publications

Signatures des époux :

Aeschbacher
Marie Aeschbacher née Bähni

Signatures des témoins :

Jules Liguat
Charles Chesse

Communiqué : à *Seedorf & Bolligen.*

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

N° 46.
Favre-Michaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Anjourd'hui vingt deux Décembre mil huit cent quatre-vingt-

quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Favre Henri, cultivateur

de Châteaud'Orx domicilié à Ternier

célibataire

né à Ternier, rue le Châtelard, le huit Janvier mil huit cent

cinquante six fils de David Finus Favre, cultivateur

domicilié à Ternier et de Susanne née Cochard, domiciliée à Ternier

2° Michaud Marie Henriette Pauline, sans profession

de Roche domiciliée à Ternier

célibataire

née à St-Jungelph, Valais, le cinq Juillet mil huit cent

cinquante-un fille de Daniel Michaud, décédé

et de Catherine Krenigster, aussi décédée

Les publications ont eu lieu à Châteaud'Orx le sept, à Roche le

huit et au Châtelard le six Décembre mil huit cent quatre-vingt-

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certificats de naissance

déclaration de publication

Signatures des époux :

Henri Favre

Marie Favre née Michaud

Signatures des témoins :

Ed. Portmann

Jules Leguet Michaud

Communiqué : à Châteaud'Orx et à

Sellenance.

L'officier de l'état civil :

Major

N° 47

Rieder-Schürch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Décembre mil huit cent quatre-vingt-
quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rieder Christian, garçon Serrurier
de Trutigen - Berne domicilié aux Flanches
célibataire

né à Kénix, le vingt-huit Décembre mil huit cent
cinquante six fils de Christian Rieder, décédé
et de Barbara née Wapler, domiciliée à Uebeschi

2° Schürch, Anna Maria, blanchisseuse
de Heimiswyl, Berne domiciliée à Beau Rivage, canton de
célibataire

née à Heimiswyl, le quinze Décembre mil huit cent
cinquante neuf fille de Nicolas Schürch
et de Anna née Baltiger, décédés,

Les publications ont eu lieu à Trutigen le onze, à Heimiswyl le onze
et aux Flanches le dix Décembre mil huit cent quatre-vingt quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux
certificats de publications

Signatures des époux :

Christian Rieder
Anna Maria Schürch

Signatures des témoins :

Ed. Portmann
Pov. Bannmann

Communiqué : à Trutigen & à

Heimiswyl.

L'officier de l'état civil :

L'officier

N^o 48.
Freier. Quinche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui vingt six Decembre — mil huit cent quatre-vingt-

quatre — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Freier Heinrich, Cocher, —

de Oberhof, Argovie, — domicilié à Neuchâtel —

— célibataire —

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Oberhof, le douze Juillet — mil huit cent

— cinquante cinq — fils de feu Philippe Jacob Freier —

— et de Elise née Emeriggo, ménagère à Oberhof —

2^o Quinche, Marie Agathe Helene, cuisinière —

de Neuchâtel — domiciliée à Clancy, ellostroz —

— célibataire —

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Neuchâtel le trois Juin — mil huit cent

— cinquante quatre — fille de feu Adolphe Quinche —

— et de Marie Marguerite née Steiner, aussi décédée —

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel le six, à Oberhof le huit
et à ellostroz Châtillon le huit Decembre mil huit cent quatre
vingt quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de célébration
accordée par l'Officier de l'Etat
civil du domicile de l'époux.

Signatures des époux:

Freier Heinrich

Marie Freier née Quinche

Signatures des témoins:

Dr Hardy

M. Aret

Communiqué: à Oberhof & à

Neuchâtel.

L'officier de l'état civil:

Lemayor

N° 49

Maillard-Depallens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Décembre — mil huit cent quatre-vingt-

quatre — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Maillard Louis Emile, fleurbantier

de Chesalles sur Crun — domicilié à Bex —

célibataire

né à Lavey, le huit Septembre — mil huit cent

soixante trois fils de Jean Louis Frédéric Maillard

agriculteur — et de Marie Henriette née Emery, domiciliée à Bex

2° Depallens Marie Louise Julie, repasseuse

de Châtelard — domiciliée à Clarens —

célibataire, dûment autorisée par sa mère

née à Clarens, le quinze Février — mil huit cent

soixante huit — fille de Jules Depallens, menuisier

absent du pays — et de Louise Suzanne née Dreyer, sa femme divorcée

Les publications ont eu lieu à Menthoux, (Châtelard) le six, à Chesalles le chef de Bex le six Décembre mil huit cent quatre vingt quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de célébration autorisée par l'officier de l'Etat-Civil du domicile de l'époux.

Signatures des époux :

Maillard Emile
Louise Maillard née Depallens

Signatures des témoins :

Jules Pittet
F. Dupuis subdoyen

L'officier de l'état civil :

Lillayer

Communiqué : à Bex la ville

à Bex.

N° 50.
Duffour. Bücher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Décembre mil huit cent quatre-vingt-

quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Duffour Henri Justave, Cocher,

de Thonon, Haute Savoie domicilié à Sonzies

(Nous disons Duffour Henri Justave, Cocher de Thonon, Haute Savoie, domicilié à Sonzies) célibataire

né à Crisan, le dix sept Février mil huit cent

soixante trois fils de Duffour, Anselme, décédé

et de Joséphine née Détrach, sa femme, domiciliée à Thonon

2° Bücher, Elisabeth, Cuisinière,

de Grossaffoltern, Berne domiciliée à Sonzies

célibataire

née à Worimboltz, le dix-sept Avril mil huit cent

cinquante sept fille de Christian Bücher, cultivateur

domicilié à Worimboltz et de Elisabeth née Rath, domiciliée au même lieu

Les publications ont eu lieu à Thonon les vingt-six Octobre et deux Novembre, à Grossaffoltern le vingt-trois Octobre et au Châtelard Montreux aussi le vingt-trois Octobre mil huit cent huitante quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des deux époux
certificats de publications
autorisation de célébration accordée
par le Département de Justice et Police
du Canton de Savoie du 12 Décembre 1884.

Signatures des époux :

Duffour Henri
Elisabeth Duffour née Bücher

Signatures des témoins:

Agt Nomban Ton
C. C. C.

Communiqué: à la Chancellerie
à Grossaffoltern.

L'officier de l'état civil:

Lillayon

N°

Aujourd'hui

mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1°

Lieu d'origine et de domicile :

de

domicilié à

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

né à

mil huit cent

Noms, profession et

fils de

domicile des parents :

et de

Nom et profession de l'épouse :

2°

Lieu d'origine et de domicile :

de

domiciliée à

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

née à

mil huit cent

Noms, profession et

filie de

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

Form. 5. Un double a été remis le 5 Janvier 1885 à l'Autorité Cantonale en conformité de l'article 2 de la loi. Montreux, le 5 Janvier 1885.

L'Officier de l'Etat Civil: R. Maymont



Le N° 50, à la page 7 est celui de la dernière inscription faite dans l'annuaire 1884. Les deux doubles du présent Registre sont conformes. Ce que nous certifions. Montreux, le 31 Décembre 1884. L'Officier de l'Etat Civil de Montreux: R. Maymont

1885.

N° 1.

Rossi-Imhof

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Anjourd'hui *Six Janvier* _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ *cinq* _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Rossi Louis Charles, Mécanicien,* _____
de *Castellalto, Province de Sorano, Italie* domicilié à *Castellalto, en séjour à Bex*
Célibataire _____

né à *Castellalto, le premier Décembre* _____ mil huit cent
cinquante cinq fils de *Sennen Rossi, décédé* _____
_____ et de *Rosalba née Buccionelli, aussi décédée* _____

2° *Imhof née Santanna, surnom - Susette-Jeanne, sans profession*
de *Herenbach-Buchen, Berne*, domiciliée à *Bex* _____
_____ *veuve de Jules et Alphonse Imhof* dès le vingt-trois Octobre mil
huit cent quatre vingt un _____

née à *Ferrières sur Bex, le vingt un e Août* _____ mil huit cent
quarante quatre fille de *David Louis Rodolph Santanna, agriculteur*
domicilié à *Bex* et de *Suzanne Louise Hélène née Grypt, décédée* _____

Les publications ont eu lieu à *Castellalto* les sept et quatorze *Décembre 1884*
au *Consulat d'Italie à Genève* les sept et quatorze *Décembre 1884*, à *Herenbach Buchen*
le vingt-trois *Novembre 1884* et à *Bex* le vingt-neuf *Novembre* mil huit cent *huitante quatre*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de célébration accordée par
l'Officier de l'Etat civil de Bex en date du
5 Janvier 1885 ensuite de *Termes du Dépar-*
tement de Suisse & Jolie du *3 Janvier 1885*

Communiqué: a la Chancellerie, a
Bex a *Schwarzenegg*

Signatures des époux:

Louis Rossi
Jeanette Rossi née Santanna

Signatures des témoins:

A. Huber
P. Blanc

L'officier de l'état civil:

L. Mayor

N° 2
Rambert Henchoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt Janvier* mil huit cent quatre-vingt-
vingt-cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Rambert, Eugène Jean Louis, cultivateur*
de *Château, Noville & Renux*, domicilié à *Javel*
célibataire

né à *Javel, le six Août* mil huit cent
soixante-trois fils de *Jean David Elie Samuel Ram-*
bert, décédé et de *Marie Louise Rodolphine née Seichoud, sa veuve*

2° *Henchoz, Elise, sans profession*
de *Château d'Orx* domiciliée à *Chailly*
célibataire

née à *Chailly, le premier Juin* mil huit cent
soixante-quatre fille de *Adolphe Henchoz, cultivateur*
domicilié à Chailly et de *Marie Augustine née Ellery, domiciliée à Chailly*

Les publications ont eu lieu à *Château le deux Janvier, à Noville et*
Renux le quatre Janvier et à Château d'Orx le trois Janvier
mil huit cent soixante-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des deux époux
certificats de publications

Signatures des époux :

Eugène Rambert
Elise Rambert née Henchoz

Signatures des témoins :

Edouard
Constant Duponno

Communiqué : à *Villeneuve & a*
Château d'Orx

L'officier de l'état civil :

L'illayon

N° 3.
Tiquet-Tellorce
& Kanschin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *treize Janvier* _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ *cing*, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Tiquet-Tellorce, Jean-Louis André, propriétaire* _____
de *Mâcon, Saône & Loire* _____ domicilié à *Monteux* _____
_____ *célibataire* _____

né à *Mâcon, le onze Mars* _____ mil huit cent
_____ *cinquante deux* _____ fils de *Alfred-Charles Tiquet-Tellorce, ancien Maire*
domicilié à Mâcon et de *Anne née Nèpce, aussi domiciliée à Mâcon*

2° *Kanschin, Susanne-Alexandrine-Clémence* _____
de *St Pétersbourg, Russie*, domiciliée à *Monteux* _____
_____ *célibataire* _____

née à *Paris, le vingt-huit Septembre* _____ mil huit cent
_____ *soixante-trois* _____ fille de *Dimitry Kanschin, professeur de Collège*
à St Pétersbourg et de *Clémence née Jovitch, domiciliée à Paris*

Les publications ont eu lieu à *Mâcon, les Dimanches deux et neuf*
Novembre et à *Monteux Commune des Hautes le vingt-cinq Octobre*
mil huit cent quatre-vingt quatre _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de célébration accordée
par le Département de Justice & Police
du Canton de Jura le 30 Janvier 1885.

Signatures des époux :

Tellorce
S. Tellorce

Signatures des témoins :

Baron Maggior
J. Pottier

L'officier de l'état civil :

R. Mayor subd.

Communiqué :

En présence de
Année Tellorce
J. Tellorce

Baron Maggior
J. Pottier
Baron Maggior
J. Pottier

N° 4.

Morette-Melletta

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ vingt-cinq, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Morette, Emile, Jeteur

de St Antonio - Tessin domicilié à Ternex

_____ célibataire _____

né à St Antonio, le huit Juillet _____ mil huit cent

Juriste _____ fils de Baptiste Morette, domicilié à
St Antonio _____ et de Maria née Martignoli, domiciliée au même lieu

2° Melletta Josephine, Chapelière

de Loco, - Tessin, _____ domiciliée à Tail de Baye,anches

_____ célibataire _____

née à Loco, le vingt-deux Septembre _____ mil huit cent

quarante-huit fille de Joseph Melletta, domicilié à Loco
_____ et de Catherine née Schia, domiciliée au même lieu

Les publications ont eu lieu à St Antonio le dix Sept Janvier, à Loco le
dix Sept Janvier, auxanches et au Châtelard le quinze Janvier
mil huit cent huitante cinq _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des deux époux
certificats de publications _____

Signatures des époux :

Morette Emile
Josephine Morette née Melletta

Signatures des témoins :

Turibini Guy
Georges Giavanna

Communiqué : à Loco & St Antonio

L'officier de l'état civil :

Lillayor

N° 5.
Mayer-Golaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Février mil huit cent quatre-vingt-cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° Mayer, Charles-François, comptable
de Manches domicilié à Cric
Célibataire

né à Manches, le sept Janvier mil huit cent cinquante fils de Jules Finant Mayer, domicilié aux Manches et de Jeanne Henriette née Morod, décédée
2° Golaz, Susanne, sans profession,
de l'Abbaye, Laide-Joux, domiciliée à Clavens
Célibataire

née à Clavens, le sept Septembre mil huit cent cinquante trois fille de Louis-François-Henri Golaz
décédé et de Susanne Catherine née Annon, domiciliée à Clavens

Les publications ont eu lieu aux Manches et au Châtelard le neuf Février et à l'Abbaye le quatorze Février mil huit cent quatre-vingt-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux
et certificats de publications.

Signatures des époux :

Mayer
Susanne Mayer née Golaz

Signatures des témoins :

M. Chessey
François Dubois

Communiqué à l'Abbaye.

L'officier de l'état civil :

L. Mayer

N° 6.

Baronne-Stoll

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par décision du 9 octobre 1926
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
ognition de l'acte ci-contre, en ce
sens que le nom de famille est
par erreur : Baronne et non Barone
plus : Baronne.

Montréux, le 25 octobre 1926.

L'officier de l'état civil

J. Bülchli

Com. à Javel & Guin
au dist.

Aujourd'hui deux mille _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ *vingt* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Baronne, Jean, mason*
de *Cesara, Novare, Italie,* domicilié à *Planchamp, Vaud*
célibataire

né à *Cesara, le vingt-un Novembre* _____ mil huit cent

soixante fils de *Jean Baptiste Baronne, cultivateur*
_____ et de *Célestine née Ceati, décédée* _____

2° *Stoll, Anna Josephine, Blanchisseuse*
de *Javel & Guin, Suisse* domiciliée à *Planchamp,*
célibataire

née à *Châtel-St-Denis, le vingt-vingt Juin* _____ mil huit cent

soixante sept fille de *Tierre Stoll, décédé* _____
_____ et de *Lydie née Vellard, domiciliée à Planchamp*

Les publications ont eu lieu au *Consulat d'Italie, à Cesara, au Châtelard*
le huit, à Javel et à Duingen (Guin) le neuf Décembre
mil huit cent vingt-six _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de célébration du Département
de Justice et Police du 26 février 1925
actes de naissances des deux époux
certificats de publications

Signatures des époux :

Baronne Jean
Anna Baronne née Stoll

Signatures des témoins :

Jules Legrand
J. Bülchli

Communiqué : au Département, à

Javel & Guin.

L'officier de l'état civil :

Lilayer

N^o 7.
Lucat-Gaillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Arrêt de jugement rendu le
vingt quatre septembre mil huit
cent quatre vingt douze, par
le Tribunal Civil du Canton
de Genève, le mariage ci-
contre des époux Lucat-Gaillard,
a été déclaré par le divorce
prononcé contre l'épouse
en vertu de l'art 46 de la
de la loi fédérale du 24
septembre 1848.
Impressé le sept juillet mil
huit cent quatre vingt douze
L'officier d'état civil
Eug. Prévost

Aujourd'hui Sept Mars — mil huit cent quatre-vingt-

— cinq — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Lucat, Philippe-John, tonnelier —
des Eaux-Vives, Genève, — domicilié à Genève —
— célibataire —

né à Genève, le dix Mai — mil huit cent
cinquante neuf — fils de Louis Lucat, cordonneur, domicilié
à Genève — et de Etienne Elarpilon, sa femme

2^e Gaillard, Marie-Louise, repasseuse —
de St-Gingolph, Haute-Savoie, domiciliée à Genève —
veuve de Gaillard Joseph Jules, décédé à Genève, le
trent-un Juillet mil huit cent quatre vingt trois —

née à Montreux le quinze Février — mil huit cent
cinquante sept — fille de Henri Louis Weller, décédé —
— et de Marie Louise née Berlot, sa femme

Les publications ont eu lieu à Genève le vingt-neuf Septembre, aux
Eaux-Vives le trente Septembre et à St-Gingolph les cinq et
doux Octobre mil huit cent huitante quatre —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de célébration de
l'officier de l'Etat civil de Genève
du 2 Mars 1885.

Signatures des époux:

John Philippe Lucat
Louise Lucat née Weller

Signatures des témoins:

M. Portier
E. Berthod

Communiqué: à la Chancellerie
aux Eaux-Vives à Genève.

L'officier de l'état civil:

L. Mayor

N° 6
Pernet-Dugniat

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° Pernet, Paul-David, menuisier _____
de Crémont-dessus _____ domicilié à Serrières _____
célibataire _____

né à Bonport, Montbrun, le sept Octobre _____ mil huit cent
cinquante huit fils de Louis David Pernet, décédé _____
et de Louise Henriette née Diné, sa femme _____

2° Dugniat, Marie Louise, sans profession _____
de Crémont-dessus _____ domiciliée à Serrières _____
célibataire _____

née à Jevy, le deux Décembre _____ mil huit cent
cinquante sept fille de Charles François Dugniat, décédé _____
et de Adèle née Simon, sa femme _____

Les publications ont eu lieu à Crémont-dessus le sixième Serrières,
à Crémont-dessus le vingt deux Serrière et aux Planches le six huit
Serrière mil huit cent huitant cinq _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
actes de naissances des deux époux
et certificats de publications _____

Communiqué : à Crémont-dessus,
à Crémont-dessus

Signatures des époux :
Pernet
M^{lle} Pernet née Dugniat

Signatures des témoins :
Ed. Chappuis
Blanc

L'officier de l'état civil :
Lillayer

N^o 9
Krebs-ellenen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui quatorze Mars — mil huit cent quatre-vingt-cinq, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Krebs, Léonard Charles-Léopold, Serrurier

de Wattenmühl — Berne — domicilié à la Rouvenaz-ellenen
célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Berne, le onze Avril — mil huit cent

soixante-trois fils de Christian Krebs, porteur, domicilié à Cannes — et de Clémentine née Lallart, couturière, —

2^o Ellenen Gabrielle, couturière, —

de Traga, Province de Huesca, Espagne domiciliée à la Rouvenaz-ellenen
célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Damasak, Sol & Garonne, le deux Avril — mil huit cent

cinquante-neuf fille de Joseph Ellenen, domicilié à la Rouvenaz-ellenen le Châtard — et de Ignacia née Aparicio.

Les publications ont eu lieu à Wattenmühl le onze Février et au Châtard le neuf Février mil-huit-cent-quatre-vingt-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux fiancés

certificats de publications

dépense de publications en Espagne accordée par le Consul à Espagne à Traga en date du 11 Février 1875.

Signatures des époux :

Léonard Krebs.

Gabrielle Krebs née Ellenen.

Signatures des témoins :

J. Roux
M. Lorette

Communiqué : Wattenmühl, à la Serrurerie.

L'officier de l'état civil :

L. Meyer

N° 10

Kuhlblank Baumer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Kuhlblank, François Théodore, menuisier _____
de Teuchern, Trinité de Saax, Prusse domicilié à la Rouvrez-Montcaux
célibataire _____

né à Teuchern, le deux Septembre _____ mil huit cent
cinquante-six fils de Auguste Adolph Kuhlblank, aubergiste
à Teuchern _____ et de Augusta Amélie née Knabe _____

2^o Baumer Anna, fille de chambre _____
de Stetten, Schaffouse, _____ domiciliée à Davos-Platz, Grisons
célibataire _____

née à Stetten, le premier Mars _____ mil huit cent
soixante-un _____ fille de Jean Baumer, agriculteur _____
domicilié à Stetten _____ et de Sérena née Seepf, domicilié à Stetten

Les publications ont eu lieu à Teuchern du dix-sept au vingt-six Février
au Spittelward-Montcaux le dix-sept Février, à Davos le vingt Février
et à Stetten le vingt Février mil huit cent huitante cinq _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissances des deux époux _____
certificats de publications _____
et autorisation du Département de
Justice & Police du 7-Mars 1885 _____

Signatures des époux :

Theodor Kuhlblank
Anna Baumer Kuhlblank née
Baumer

Signatures des témoins :

Richard Leutz
Carl Vennemann

Communiqué : à Stetten, à Davos

à la Rouvrez-Montcaux.

L'officier de l'état civil :

Lillayor

N^o 11.
Pauly-Müller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *vingt-un Mars* _____ mil huit cent quatre-vingt-

vingt-cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Pauly, Camille Joseph, menuisier* _____

de *Laruche, Creuse, France*, domicilié à *Érian les Bains*

_____ *célibataire* _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Thouzon, le quatre Janvier* _____ mil huit cent

soixante-trois fils de *François Pauly, tailleur de pierres*

domicilié à *Érian* et de *Mari Anatoleine Blanc* _____

2^o *Müller, Aimé, Blanchisseuse* _____

de *Gächlingen Schaffouse*, domiciliée à *Chém. Moutoux*

_____ *célibataire* _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *Feytaux, le neuf Juin* _____ mil huit cent

soixante _____ fille de *Jacob Müller, maréchal* _____

domicilié au *Chêne* _____ et de *Mari Louise née Mouroud* _____

Les publications ont eu lieu à *Érian les Bains* les dimanches *quinze et*
vingt-deux Février, à *Gächlingen* le *quatorze Février* et au *Château*
 le *deux Février* mil huit cent *soixante-cinq* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux
certificats de publications et
autorisation de célébration accordée
par le Département de l'Indre-et-Loire
du 5 Mars 1885.

Signatures des époux :

Pauly Camille
Aimé Pauly née Müller

Signatures des témoins :

M. Anet
A. Anet

Communiqué : à *Gächlingen* le
la Chamellere

L'officier de l'état civil :

Lelayon

N° 12.
Chablotz-Grossen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Anjourd'hui vingt-quatre Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chablotz, Louis, agriculteur,

de Châteaud'Or _____ domicilié à Charnex _____

célibataire _____

né à Charnex, le vingt-trois Janvier _____ mil huit cent

cinquante huit _____ fils de Pierre David Chablotz, cultivateur

domicilié à Charnex et de Jeanne Françoise Maria née Chevalley

2° Grossen, Rosa-Eugénie, Domestique _____

de Kandergrund, Berne, _____ domiciliée à Olon _____

célibataire _____

née à Trütigen, le deux Janvier _____ mil huit cent

soixante-cinq _____ fille de Jean Samuel Grossen, agriculteur

domicilié à Olon et de Anna Maria née Hugli, à Olon

Les publications ont eu lieu à Châteaud'Or le sept Mars, à Kandergrund
le neuf Mars, à Olon le onze Mars et au Châteaud'Or le six Mars,
mil huit cent huitante cinq _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux
certificats de publications _____

Signatures des époux :

Louis Chablotz

Rosa Chablotz née Grossen

Signatures des témoins :

P. St. Chablotz

F. Massang

Communiqué : à Châteaud'Or

à Olon & à Kandergrund.

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

N° 13
Gilloz-Maquetin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gilloz, Emile, cultivateur
de Ivry, Aoste, Tiémont _____ domicilié à Tertit, Montcuve
_____ célibataire _____

né aux Crouettes, Talais, le neuf Août _____ mil huit cent
soixante deux fils de Pierre Gilloz, maçon, domicilié
aux Juarasses et de Sophie née Cuvy, domiciliée au même lieu

2° Maquetin, Emma, couturière,
de Fevey et Moudon, _____ domiciliée à Tertit, Montcuve
_____ célibataire _____

née à Fevey, le Sept Février _____ mil huit cent
soixante un fille de Louis Justin Maquetin, coupeur de
bois, domicilié à Fevey et de Jeanne Marie née Gatabin, décédée

Les publications ont eu lieu au Consulat d'Italie à Genève, à Fevey le
vingt quatre Janvier, à Moudon le vingt six Janvier et au
Château le vingt trois Janvier mil huit cent quatre-vingt cinq 1885.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux
certificats de publications et
autorisation de célébration du
Département de Justice & police du
12 Mars 1885.

Signatures des époux:

Emile Gilloz
Emma Gilloz née
Maquetin

Signatures des témoins:

Apt. Montcuve
A. Anet

Communiqué: à Fevey, Moudon
et à la Chancellerie

L'officier de l'état civil:

L. Mayor

N° 14

Gailloud-Collet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt sept ellars* _____ mil huit cent quatre-vingt-
cing _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gailloud, Auguste Charles, cultivateur* _____
de *Villeneuve, Ville & Rennez*, domicilié à *Clarens* _____
_____ *célibataire* _____

né à *Manchamp, le vingt quatre et huit* _____ mil huit cent
soixante quatre fils de *Pierre Frédéric Gailloud, journalier*
domicilié à Clarens et de *Marie Rose Esther née Ellery, veuve*
2° *Collet, Janny-Jenny, couturière*, _____
de *Suchy* _____ domiciliée au *Seuil,anches* _____
_____ *célibataire* _____

née à *Sausanne, le dix huit et huit* _____ mil huit cent
cinquante neuf fille de *Charles Abram Louis Collet, charpentier*
à la Rouvraze et de *Janny Jenny née Duruz, veuve* _____
Les publications ont eu lieu à *Villeneuve, Ville et Rennez* le *neuf ellars*
à *Suchy* le *sept ellars*, au *Châtelard* le *sept ellars* et aux *anches*
le *sept ellars* mil huit cent *huitante cinq* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux
et certificats de publications. _____

Signatures des époux :

Gailloud Auguste
Jenny Collet femme Gailloud

Signatures des témoins :

Louis Chassez
[Signature]

Communiqué : à *Villeneuve & a*
Belmont.

L'officier de l'état civil :

Lilayer

N° 15
Melletta-Jay Balmaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui Sept Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Melletta, Jacques, gypseur _____
de Loca Jessin _____ domicilié à Tréville Baye, rive des
Flanches.

_____ célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Loca, le quinze Septembre _____ mil huit cent

cinquante, _____ fils de Joseph Melletta, chapelier _____

domicilié à Loca et de Catherine née Schira, au même lieu _____

2^o Jay, Balmaz, Maria Rosalie, agriculteur _____

de Salvan Ternayaz, Talais domiciliée à Ternayaz _____

_____ célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Salvan-Ternayaz, le neuf Décembre _____ mil huit cent

soixante deux fille de Maurice Joseph Jay Balmaz _____

agriculteur _____ et de Marie née Landry, domiciliés à Ternayaz

Les publications ont eu lieu à Loca le quatorze Mars, aux Flanches

Montoux le douze Mars et à Salvan-Ternayaz, le seize Mars

mil huit cent huitante cinq _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux
certificats de publications _____

Signatures des époux :

Jacques Melletta
Maria Melletta née Jay Balmaz

Signatures des témoins :

Ollermont
Jules Legendre

L'officier de l'état civil :

Lillayer

Communiqué: à Loca et à Salvan
Ternayaz.

N° 16

Cousin Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *ceux de Avril* _____ mil huit cent quatre-vingt-
vingt-cinq, — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1° *Cousin, Louis Henri, maître d'Hôtel* _____
 de *Concise (1)* _____ domicilié à *Clarens* _____
veuf en secondes nocces de Anna Maria née Tugan, des le
deux Juin mil huit cent septante sept _____
né aux Jüses, vice Concise, le vingt-six Décembre mil huit cent
trente huit _____ fils de *Jean Samuel Frédéric Cousin*
décédé _____ et de *Henriette née Chaux, aussi décédée* _____
 2° *Chapuis, Janny Elise, gouvernante* _____
 de *Signrolles et l'Abbergement* — domiciliée à *Clarens, près Fierre*
célibataire _____

née à *Signrolles, le premier Novembre* _____ mil huit cent
cinquante-trois fille de *François Frédéric Chapuis* _____
 et de *Louise Madeleine née Maittefer, décédée* _____

Les publications ont eu lieu à *Signrolles et à l'Abbergement le quatorze*
mars, à Concise le même jour, au Spitalard le treize Mars et à Clarens
Autriche, les quinze, vingt-deux et vingt-neuf Mars mil huit cent huitante cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
actes de naissance des deux époux
certificats de publications et acte de
décès de la seconde femme de l'époux

Signatures des époux :
Cousin
E. Cousin née Chappuis

Signatures des témoins :
[Signature]
[Signature]

Communiqué : à *Concise et à*
Signrolles

L'officier de l'état civil :
Lillayer

(1) et de Corcelles
Sur décision du Conseil d'Etat en date
du 1 Mars 1888, la qualité de bourgeois
de l'époux à la bourgeoisie de Corcelles par
Concise ayant été omise dans l'acte de
mariage, cette qualité doit être men-
tionnée dans le présent acte et y est ainsi
fait énoncé à cette décision par cette ins-
cription marginale.
Montremé le 5 Mars 1888.
L'officier de l'état civil
Lillayer

N^o 17.
Wellen-Zwahlen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Wellen, Henri David, tapissier
de Adelboden, Berne, domicilié à la Rouvenaz,
veuf de Sophie née Zwahlen, des dix Novembre mil
huit quatre vingt deux

né à la Collonge, le seize Décembre _____ mil huit cent
cinquante huit fils de Henri Louis Wellen, décédé

_____ et de Marie Louise née Baudry, saine

2^o Meyer née Zwahlen, Amélie, sans profession
de Bienne, Berne, domiciliée à la Rouvenaz
divorcé de Sédric Jean Louis Meyer, des onze Mars
mil huit cent huitante quatre

née à la Collonge, le premier Décembre _____ mil huit cent
soixante _____ fille de Christian Zwahlen, décédé

_____ et de Catherine née Spichtig, a la Rouvenaz

Les publications ont eu lieu à Adelboden le vingt-sept Mars,
à Bienne le vingt six Mars et au Châtard le vingt cinq
Mars mil huit cent quatre vingt cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux
acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux
déclaration constatant le divorce de
l'épouse d'avec son premier mari
certificats de publications.

Signatures des époux :

Henri Wellen
Amélie Wellen née Zwahlen

Signatures des témoins :

Stallone
Profouffis

Communiqué: à Adelboden et
a Bienne.

L'officier de l'état civil :

Lillayor

N° 18
Pittet. Mamin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize et vingt _____ mil huit cent quatre-vingt-

cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pittet Julien Eugène, employé de commerce _____

de Suchy _____ domicilié à Jussy _____

célibataire _____

né à Aubonne, le sept mars _____ mil huit cent

soixante _____ fils de Paul et Auguste Pittet, décédé _____

et de Madeleine née Blazer, aussi décédé _____

2° Mamin Héloïse-Emilie, sans profession _____

de Blonay _____ domiciliée à Sales-Crin, Montreux _____

célibataire _____

née aux Ranches, le quatorze Janvier _____ mil huit cent

soixante deux _____ fille de Pierre Joseph Louis Mamin, décédé _____

et de Sophie Louise née Felon, domiciliée à Crin _____

Les publications ont eu lieu à Suchy le vingt quatre mars, au Châtelard
le vingt deux mars, à Blonay le vingt deux mars et à Jussy le vingt
trois mars mil huit cent huitante cinq _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de célébration accordée
par l'officier de l'Etat civil de Jussy
le 7 Avril 1885. _____

Communiqué : à Jussy, à St-Légier,
& à Belmont. _____

Signatures des époux :

Pittet
Héloïse Pittet née Mamin

Signatures des témoins :

Blanc
Em. Borard

L'officier de l'état civil :

Lillayor

N° 19
Veillard Magnenat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *dix-sept Avril* mil huit cent quatre-vingt-

vingt-cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Veillard Jean Louis, Cordonnier*

de *Corbeyrie* domicilié à *Chailly*

célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Roche, le quinze Mai* mil huit cent

cinquante-huit fils de *Jean Pierre François Veillard*

décédé et de *Marie Louise Françoise née Cretet, décédée*

2° *Magnenat, Marie Augustine Sophie, sans profession*

de *Saulion* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *Monticher, le vingt deux Mai* mil huit cent

soixante-trois fille de *Louis Henri Auguste Magnenat, journalier*

à *Saulion* et de *Marie Anne Magnenat née Goy, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Corbeyrie le vingt sept Mars, à Saulion le vingt huit Mars, à Lausanne le vingt huit Mars et au Châtelard le vingt cinq Mars mil huit cent huitante cinq.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des deux époux
 certificats de publications.*

Signatures des époux :

*Jean Louis Veillard
 Augustine Vallard
 née Magnenat*

Signatures des témoins :

*Auguste Mandan
 Q. Amet*

Communiqué : *signé à Saulion
 et à Lausanne.*

L'officier de l'état civil :

Limayer

N° 20
Tallard Guillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Avril mil huit cent quatre-vingt-
cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Tallard, Paul, camionneur
de Haut-Jully, Freiburg — domicilié à Cligle
célibataire

né à Ellontet, Jaud, le onze Juillet mil huit cent
cinquante-six — fils de Tallard, Samuel Louis, domicilié
à Lauvanne et de Rose Lisette née Treyvaud, décédée —

2° Guillet, Marie Marguerite, Cuisinière
de St Aubin, Freiburg — domiciliée à la Rouvray-ellontet
célibataire

née à St Aubin, Freiburg, le dix Juin mil huit cent
cinquante quatre fille de feu Jean Guillet
et de Tautine née Ramuz, à St Aubin

Les publications ont eu lieu au Stadel à Cligle le trent-un Mars, à Cligle
le premier Avril, à St Aubin le premier Avril et à Ellontet le deux
Avril mil huit cent huitante cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

<p>Pièces déposées :</p> <p><u>autorisation de célébration accordée</u> <u>par l'officier de l'Etat-civil d'Cligle</u> <u>le 10 Avril 1885.</u></p>	<p>Signatures des époux :</p> <p><u>Paul Tallard</u> <u>Marguerite Tallard née Guillet</u></p> <p>Signatures des témoins :</p> <p><u>Blanc</u> <u>H. Houd</u></p> <p>L'officier de l'état civil :</p> <p><u>Lellayer</u></p>
---	--

Communiqué : à Cligle, à Ellontet
et à St Aubin.

N° 21.
Bron Tiana

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui vingt-cinq Avril — mil huit cent quatre-vingt-cinq — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bron Jules Emile, tailleur
de St-Saphorin, Lavaux domicilié à Chailly.
Célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Tubloz, rive Duioux, le trente Mai — mil huit cent soixante-deux fils de Jean François Rodolph Bron —
et de Jeanne Cathérine née Willnegger —

2° Tiana, Caroline-Constance, lingère
de Tettinego, Ticino — domiciliée à Chailly —
Célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Chailly, rive le Châtelard, le premier Décembre mil huit cent soixante quatre fille de Joachim Galerio Tiana, absent du pays depuis mil huit cent soixante deux et de Françoise Marie née Allentardan —

Les publications ont eu lieu à St-Saphorin le quatorze Mars, au Châtelard
détreize Mars, au Consulat d'Italie à Genève le vingt-deux Mars et à la
Commune de Tettinego le neuf Avril mil huit cent huitante cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux
certificats de publications et autorisation
de la mère de l'épouse.

Signatures des époux :

J. Bron
Caroline Bron née Tiana

Signatures des témoins :

J. Blanc
Ansermoz

Communiqué : à St-Saphorin
et à la Chancellerie.

L'officier de l'état civil :

Lillajon

N° 22.

Leuenberger-Haldi.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux et lai — mil huit cent quatre-vingt-

— cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Leuenberger, Gottfried, Imprimeur typographe —
de Wüssachengraben, Berne domicilié à Aigle, —
célibataire

né à Roggwyl, le trois Juillet — mil huit cent
soixante-trois fils de feu Ulrich Leuenberger, —
et de Rosina née Zürcher, aussi décédée

2^o Haldi, Lisette, sans profession —
de Gessenay — Berne — domiciliée à Clavens —
célibataire

née à Gessenay, le huit Décembre — mil huit cent
soixante-un fille de Haldi, Jean Pierre, coiffeur, domicilié
à Gessenay et de Maria née Kethli, aussi à Gessenay

Les publications ont eu lieu au Châtelard, Montreux, le quatre avril,
à Criswyl, Berne, le six avril, à Saanen, Berne, le six avril
et à Aigle le six avril mil huit cent huitante cinq —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de célébration accordée
par l'officier de l'état civil de
l'arrondissement d'Aigle le
1^{er} mai 1885.

Signatures des époux :

G. Leuenberger
Lisette Leuenberger Haldi

Signatures des témoins :

P. Blane
T. Lepetit

Communiqué : à Roggwyl,
à Aigle, à Gessenay.

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

N^o 23.
Borloy Dubois

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *sept mai* _____ mil huit cent quatre-vingt-

vingt-cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Borloy, Jean Louis, Négociant* _____

de *Ormont-dessous* _____ domicilié à *Clarens* _____

veuf de Françoise Borloy née Guignet, dès le six Avril
mil huit cent huitante deux _____

né à *Aigle, le quinze Avril* _____ mil huit cent

trente-un _____ fils de *Jean Samuel Borloy, décédé*

_____ et de *Suzanne Catherine née Elletier, décédée*

2^o *Dubois, Marie, Négociante* _____

de *la Chaux de fondis du Locle* domiciliée à *Clarens* _____

_____ *Célibataire* _____

née à *la Chaux de fondis, le sept Juillet* _____ mil huit cent

quarante-un, fille de *Hermi Auguste Dubois, décédé*

_____ et de *Hélène née Duvemann, aussi décédée*

Les publications ont eu lieu à *Ormont dessous le douze, au Locle le*
treize, à la Chaux de fondis le seize et au Châtelard le douze
Avril mil huit cent huitante quatre _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux,
certificat de décès de la première femme
de l'époux & certificats de publications

Signatures des époux :

J. Borloy
Marie Borloy née Dubois

Signatures des témoins :

M. Anet
F. Rochat

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

Communiqué: à *Ormont-dessous,*
au Locle et à la Chaux de fondis

N° 24.
Parisot-Géty

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf Mai* ————— mil huit cent quatre-vingt-

— *vingt-cinq* ————— par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Parisot, Jean David, cultivateur* —————

de *Châtelard* ————— domicilié à *Sonzier* —————

célibataire —————

né à *aux Manches, le dix Mars* ————— mil huit cent

trente-cinq fils de *Jean-Louis Parisot, décédé* —

— et de *Suzanne Esther née Burnier, aussi décédée* —

2° *Géty, Julie-Marguerite, sans profession* —————

de *Château-Vex* ————— domiciliée à *Senet* —————

— *célibataire* —————

née à *Château-Vex, le premier Octobre* ————— mil huit cent

quarante-deux, fille de *Louis-Simant Géty, décédé* —

— et de *feu Rose Julie née Chabloz* —

Les publications ont eu lieu à *Château-Vex le dix huit Avril,*
et au Châtelard le dix-sept Avril mil huit cent quatre
vingt-cinq —————

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux
et certificats de publications.

Signatures des époux :

Jean David Parisot
Julie Parisot née Géty

Signatures des témoins :

J. Longchamp.
Ch^e Pilet

Communiqué : à *Château-Vex.*

L'officier de l'état civil :

Lellayon

N° 25.
Dormond Horen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui dix-neuf mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° Dormond, Edouard, perblantier _____
de Ollon _____ domicilié à Feytaux _____
célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Hésnoz, sur Ollon, le douze mai _____ mil huit cent
soixante-un _____ fils de François David Dormond, décédé
_____ et de Marie Judith née Arax, aussi décédée
2° Horen, Anna Emma, lingère _____
de Montbéliard, Dubs, France domiciliée à Feytaux _____
célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Bex, le vingt huit Juillet _____ mil huit cent
soixante sept _____ fille de Joseph Etienne Alphonse Horen
_____ décédé _____ et de Henriette Julie née Alamance
Les publications ont eu lieu à Ollon le treize et trois, à Montbéliard
le douze et le dix neuf et trois et à Feytaux le onze et trois mil
huit cent huitante cinq _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des deux époux
certificats de publications et
consentement de la mère de l'épouse

Signatures des époux:

Edouard Dormond
Emma Dormond née Horen

Signatures des témoins:

Louis Benjamin Tapp
L. Chassas

Communiqué: à Ollon et à la
Chancellerie

L'officier de l'état civil:

L. Mayeur

N° 26.

Hablützel-Köhli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Hablützel, Georges, tonnelier* _____de *Wilchingen, - Schaffouse* - domicilié à *Chêne-Allentaux*
célibataire _____né à *Wilchingen, le quatre Février* _____ mil huit cent*soixante-un* fils de *Jacob Hablützel, tonnelier, domicilié*
à *Wilchingen* et de *Anna née Rahm, domiciliée au même lieu*2° *Köhli, Vanette, née Friedli, maîtresse de café*de *Kallnach, - Berne* - domiciliée à *Chêne-Allentaux*veuve de *Jules Köhli, dès le premier Juillet mil huit cent*
quatre vingt trois _____née à *Grossnyl, le six Septembre* _____ mil huit cent*cinquante-un* fille de *Jean Friedli, décédé* __________ et de *Elise née Abbi, domiciliée à Grossnyl*Les publications ont eu lieu à *Wilchingen le trente avril, à Kallnach**le trente avril et au Châtelard. Montoux le vingt huit - avril mil*
huit cent huitante cinq _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux
certificats de publications et
acte de décès du premier mari de
l'épouse. _____

Signatures des époux :

Georges Hablützel
Vanette Köhli - Friedli

Signatures des témoins :

L. Fasnacht
E. Curat

L'officier de l'état civil :

*L. Mayor*Communiqué : à *Wilchingen*
à *Kallnach**Par jugement rendu le vingt*
sept Janvier mil huit cent
quatre vingt sept, par le
tribunal civil du District de
Ney, le mariage ci-contre
des époux, Hablützel - Köhli,
a été dissous par le divorce
en application de l'article 46
de la loi fédérale du
*24 Décembre 1874.**Le divorce a été prononcé*
*contre le mari.**Intervent par ordre du Dépar-*
tement de Justice, Solus
*le 19 Février 1887.**L'officier de l'état civil.*
R. Mayor sub.

N° 27.
Trombetta-Fruncisen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Anjourd'hui *vingt-trois Mai* _____ mil huit cent quatre-vingt-
 _____ *cing* _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Trombetta, Charles Dominique, mineur* _____
 de *Signana, Province de Côme* domicilié à *Sorgier-ellonteur*
veuf de Anna-Elvira née Bianchi, de le quatorze Février
mil huit cent septante sept _____

né à *Signana, le treize Novembre* _____ mil huit cent
 _____ *trente-un* _____ fils de *Dominique Trombetta, décédé* _____
 _____ et de *Josephine née Gandolla, aussi décédée*

2° *Fruncisen, Anna Rosina, Cuisinière* _____
 de *Simentigen Berne* _____ domiciliée à *Sorgier-ellonteur*
 _____ *Célibataire* _____

née à *Berne, le onze Juin* _____ mil huit cent
quarante sept _____ fille de *Jean Fruncisen, décédé* _____
 _____ et de *Madelaine née Klessner, domiciliée à Sorgier*

Les publications ont eu lieu à *Signana, au Consulat d'Italie à Genève*
 à *Simentigen* le dix huit *Mai* et au *Hôtel de la Seize* _____
Mai mil huit cent *huitante cinq* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des deux époux
certificat de décès de la première femme
de l'époux _____
Permis de célébration accordé par le
Département de Justice & Police
le 19 Mai 1885 _____

Communiqué: à *Simentigen* et
 à la *Chancellerie*

Signatures des époux:

Trombetta Domenico
Rosina Fruncisen

Signatures des témoins:

Gabovani Giovanni
Stam

L'officier de l'état civil:

Udayer

N° 28

Blanc Arnaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Blanc, Louis, Municipal, _____

de Châtelard, _____ domicilié à Sales-Montreuil

_____ célibataire _____

né à Songier, le vingt deux Avril _____ mil huit cent

cinquante huit fils de Blanc François Gabriel Vincent _____

domicilié à Sales et de Alysie née Cochard, domiciliée au même lieu.

2° Arnaud, Sophie, sans profession _____

de Rossinières _____ domiciliée à la Rouvenaz _____

_____ célibataire _____

née à la Rouvenaz, le dix-neuf Avril _____ mil huit cent

soixante deux _____ fille de Emanuel Vincent Arnaud, cultivateur

domicilié à la Rouvenaz _____ et de Julie Susanne Louise née Serret, au même lieu

Les publications ont eu lieu à Châtelard le six mai et à Rossinières

le huit mai mil huit cent soixante cinq _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux
et certificats de publications _____

Communiqué : à Rossinières.

Signatures des époux :

Louis Blanc
Sophie Blanc née Arnaud

Signatures des témoins :

Dindyles
F. Rabat

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

N° 29
Simon Renggli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente mai* _____ mil huit cent quatre-vingt-

vingt-cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Simon, Joseph Jacob, cuisinier* _____

de *Castel, près Mayence,* _____ domicilié à *Terres-Montaux*

célibataire _____

né à *Darmstadt, le vingt-neuf Juin* _____ mil huit cent

cinquante _____ fils de *Jean Simon, décédé* _____

_____ et de *Marie née Prebner, aussi décédée.*

2^o *Renggli, Theresia, Jeune femme* _____

de *Entlebuch Lucerne* _____ domiciliée à *Entlebuch* _____

Célibataire _____

née à *Entlebuch, le douze Octobre* _____ mil huit cent

cinquante-neuf _____ fille de *Alwin Renggli, décédé* _____

_____ et de *Barbara née Theiler* _____

Les publications ont eu lieu à *Entlebuch le quatorze mai, à Castel le dix mai et au Mârlard le huit mai mil huit cent quatre-vingt-cinq.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Vous approuvez les papiers Joseph-Jacob, écrits sur nature ci-dessus

Pièces déposées :

*acte de naissance des deux époux
certificats de publication, et
permis de célébration accordé par le
Département de Justice & Police
le 30 mai 1885.*

Communiqué : à *Entlebuch*
et à la *Chancellerie.*

Signatures des époux :

*J. Simon.
Theresia Simon née Renggli*

Signatures des témoins :

*H. Lienhard.
Conrad Sattmann*

L'officier de l'état civil :

Lillay

N° 30.

Cochard-Deluz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cochard, Jules François, cultivateur _____

de Châtelard _____ domicilié à Chenece _____

veuf de Marie Alise née Ellibel des le premier Service _____
mil huit cent huitante deux _____

né à Chenece, le vingt cinq Décembre _____ mil huit cent

soixante-trois _____ fils de feu Firmin Cochard, _____

_____ et de Marie Louise née Cochard, aussi décédée.

2° Deluz, Julie-Tony Césarine, _____

de Jouxems sur Lausanne _____ domiciliée à Fallens _____

_____ Célibataire _____

née à La Sarraz, le cinq Décembre _____ mil huit cent

cinquante-trois fille de Isaac Deluz, décédé _____

_____ et de Louise née Jaquier, domiciliée à Fallens

Les publications ont eu lieu à Châtelard le vingt-cinq mai et à Jouxems
et Jouxems le vingt-deux mai mil huit cent huitante cinq _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux
certificats de publications et acte
de décès de la première femme de l'époux

Communiqué : à Romanel

Signatures des époux :

Jules Cochard
Césarine Deluz née Deluz

Signatures des témoins :

P. St Chabloz
A. F. Massard

L'officier de l'état civil :

Lemayor

N^o 31.
Terret-Monnet

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui dix-huit Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ cinq, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Terret, Léon, Notaire _____

de Châtelard _____ domicilié aux Ranches _____

_____ Célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à Rennaz, le vingt-quatre Septembre _____ mil huit cent

Noms, profession et

cinquante deux fils de Louis Jean Charles François Terret

domicile des parents :

domicilié à Rennaz et de Marie Sophie née Michel _____

Nom et profession de l'épouse :

2^o Monnet, Louise, sans profession _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelard _____ domiciliée aux Ranches _____

Etat civil :

_____ Célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née aux Ranches, le vingt-quatre Juin _____ mil huit cent

Noms, profession et

soixante-trois fille de Louis Daniel Monnet, décédé, _____

domicile des parents :

_____ et de Lydie née Trichoud, la veuve, _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu au Châtelard aux Ranches le
trois Juin mil huit cent huitante cinq _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux
et certificats de publications _____

Communiqué: _____

Signatures des époux :

Léon Terret
Louise Nest Monnet

Signatures des témoins :

E. Ruff
Trichoud

L'officier de l'état civil :

Sellayon

N° 32
Diener Strub

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Diener, Jean Charles, Négociant, _____
de Wiedikon Zurich _____ domicilié à Grandchamp, Leytauz
Célibataire _____

né à Wiedikon, le dix-sept Janvier _____ mil huit cent
cinquante huit _____ fils de Frédéric Diener, Négociant à
Tellenburg _____ et de Caroline née Buchmann, décédée. _____

2° Strub, Catherine, Sans profession, _____
de Trimbach, Sœur _____ domiciliée à Bâle, Stritzgasse
Célibataire _____

née à Trimbach, le neuf Novembre _____ mil huit cent
cinquante cinq _____ fille de Maria Anne Strub, décédée. _____
_____ et de _____

Les publications ont eu lieu à Wiedikon le dix huit Juin, à Trimbach le
seize Juin, à Bâle le dix sept Juin et à Leytauz le quinze Juin mil
huit cent cinquante cinq _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux _____
et certificats de publications, _____

Signatures des époux :

Jean Charles Diener
Catherine Diener Strub.

Signatures des témoins :

J. Gallmann
Louis Abram

Communiqué : à Bâle, à Trimbach
à Wiedikon.

L'officier de l'état civil :

Ullaspor

N° 33
 Tortier-Benvallat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Anjourd'hui Sept Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Tortier, Jean Pierre, Cocher _____

de Andilly, Haute-Savoie domicilié à Ferney _____

_____ célibataire _____

né à Genève, le vingt-huit Mars _____ mil huit cent

cinquante-huit _____ fils de Marie Tortier, boulanger _____

domicilié à Genève _____ et de Françoise née Riottor, aussi à Genève _____

2° Benvallat, Jeanne Rosalie, fille de chambre _____

de Allécourt, Berne, _____ domiciliée à Ferney _____

_____ Célibataire _____

née à Allécourt, le dix-huit e Avril _____ mil huit cent

soixante quatre _____ fille de Henri-Joseph Benvallat _____

_____ et de Catherine née Patriz, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Andilly les quatorze et vingt-trois Juin,
 à Allécourt le vingt-trois e Avril et au Châtellard le vingt-trois Avril
 mil huit cent huitante cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux _____
 certificats de publications _____
 autorisation de célébration accordée
 par le Département de Justice & Police _____

Communiqué : à Allécourt et
 au Département.

Signatures des époux :

Jean Tortier
 Rosalie Tortier née Benvallat

Signatures des témoins :

Robert Gerber.
 Louis Benvallat

L'officier de l'état civil :

Lilajar

N° 34.

Dupertuis Wiedenmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Sept Juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-
 _____ *vingt-cinq* _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Dupertuis, Louis Moys, cultivateur* _____

de *Cremont-dessous* _____ domicilié à *Chailly*, _____

_____ *célibataire* _____

né à *Chailly, le neuf Octobre* _____ mil huit cent

soixante deux - fils de *Pierre Louis Moys Dupertuis, cecédé*

_____ et de *Marie Louise Susanne née Martin, sa femme*

2° *Wiedenmann, Frédérique Marie, cuisinière*, _____

de *Freudenstact, Wurtemberg* _____ domiciliée à *Fevrey* _____

_____ *célibataire* _____

née à *Freudenstact, le vingt-quatre Mai* _____ mil huit cent

soixante deux - fille de *Christine Marguerite Wiedenmann, à*

Christophthal, près de Freudenstact, _____

Les publications ont eu lieu à *Cremont-dessous le onze Juin, à Freudenstact*
le onze et vingt-sept Juin et au Châtelain le onze Juin et à Fevrey le treize
Juin mil huit cent soixante cinq _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux
et certificats de publications _____

Signatures des époux :

Louis Dupertuis
Frédérique Dupertuis née Wiedenmann

Signatures des témoins :

H. Anet
A. Anet

Communiqué : à *Cremont-dessous*,

à *Fevrey*, à la Chancellerie

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

N° 35

Bühlmann Fuchs

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du 26 février 1914
déclaré nul le 21 mars 1914, le mariage
du District de Lausanne a été dissous par
le divorce le mariage ci-contre des époux :

Bühlmann - Fuchs

Le divorce a été prononcé en applica-
tion de l'article 142, du Code civil suisse

inséré par ordre du Département
de Justice et Police du 20 mars 1914 et

sur production d'un extrait du jugement
Moutoux, le 15 avril 1914.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui neuf juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bühlmann Edouard Frédéric, photographe, _____

de Thourne, Bienne _____ domicilié à Thourne, _____

célibataire, _____

né à Thourne, le sept janvier _____ mil huit cent

cinquante _____ fils de Jean Rodolphe Bühlmann, _____

_____ et de Louise née Syster, décédée. _____

2° Fuchs née Sulzberger Emma, _____

de Einsiedeln, Schwitz _____ domiciliée à Lausanne _____

veuve de Jean Rodolphe Fuchs, dès le trente juillet

mil huit cent quatre vingt deux _____

née à Frauenfeld, le dix sept octobre _____ mil huit cent

cinquante trois _____ fille de Albert Sulzberger, colleur, à Lausanne _____

_____ et de Marie Salomé née Aebi, décédée.

Les publications ont eu lieu à Thourne & à Lausanne, le vingt six

Mai et à Einsiedeln, le vingt neuf Mai mil huit

cent quatre vingt cinq. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration
délivrée par l'Officier de
l'état civil de Thourne. _____

Signatures des époux :

[Signature]
E. Bühlmann

Signatures des témoins :

[Signature]
J^d 7502

L'officier de l'état civil :

[Signature]
R. Mayorault

Communiqué : à Thourne, à
Einsiedeln, à Lausanne.

N° 36.
Millasson Saudan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize Juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-
 _____ *vingt-cinq* _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Millasson, François Alfred, agriculteur* _____
 de *Châtel-St-Denis, Freiburg* domicilié à *Chailly, Montcaux*
 _____ *Célibataire* _____

né à *Châtel-St-Denis, le quatorze mai* _____ mil huit cent
cinquante-neuf _____ fils de *Denis Hilaire Millasson, agriculteur à*
Châtel-St-Denis _____ et de *Marie Catherine née Jauthey, décédée.* _____

2° *Saudan, Marie Colette, cuisinière* _____
 de *Châtel-St-Denis, Freiburg* domiciliée à *Vevey, rue du Diable*
 _____ *Célibataire,* _____

née à *Châtel-St-Denis, le quatre novembre* _____ mil huit cent
cinquante-six _____ fille de *Clauze François Saudan* _____
 _____ et de *Marie Madeleine née Fillard, décédée.* _____

Les publications ont eu lieu à *Châtel-St-Denis le dix-huit Juin, au Châtelain*
le dix-sept Juin et à Vevey le vingt Juin mil huit cent huitante-cinq _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
 _____ *actes de naissance des deux époux* _____
 _____ *certificats de publications.* _____

Communiqué : à *Châtel-St-Denis*
 _____ *et à Vevey.* _____

Signatures des époux :
 _____ *Alfred Millasson* _____
 _____ *Colette Millasson née Saudan* _____

Signatures des témoins :
 _____ *Saudan Césaire* _____
 _____ *M. Anet* _____

L'officier de l'état civil :
 _____ *Linaud* _____

N° 37
Mury-Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt Août* _____ mil huit cent quatre-vingt-
cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Mury Auguste, comptable,* _____
de *Châtelard* _____ domicilié à *Lausanne,* _____
célibataire, _____

né à *Breint, le vingt deux février* _____ mil huit cent
soixante deux _____ fils de *Elise-Marie Mury* _____

et *elle même fille de Jean-Louis Mury* _____
2° *Chevalley Lina-Marguerite, sans profession* _____
de *Châtelard* _____ domiciliée à *Breint,* _____
célibataire, _____

née à *Breint, le quatre Août* _____ mil huit cent
soixante trois _____ fille de *Pierre-Louis Chevalley, cultivateur,* à
Breint _____ et de *Louise-Henriette-Sophie née Vodoz* _____

Les publications ont eu lieu à *Châtelard, le trois Août* et à
Lausanne, le quatre Août mil huit cent quatre-vingt
cinq. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de célébration
délivrée par l'officier de l'état
civil de Lausanne. _____

Communiqué: à *Lausanne* _____

Signatures des époux:

Aug Mury
Lina & Mury

Signatures des témoins:

J. Massard
Ch. Amet

L'officier de l'état civil:

R. Mayor

N° 38.
Ramy, Joseph

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par décision du 9 mai 1917
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le nom patrimonial que
Orthographe tantôt Hirschi,
Hirschi ou Hirschy, soit
orthographe "Hirschi" à
l'exclusion de tout autre
orthographe.

Montroux, le 13 mai 1918.

L'officier de l'état civil

[Signature]

Com. à Stans (Frib.) à Schangnan
et au Dépôt.

Aujourd'hui vingt-deux ~~deux~~ mil huit cent quatre-vingt-
cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ramy, Joseph-Julien, cultivateur

de Stans (Fribourg) — domicilié à la Combe, sur les Stans.
veuf de Marie Thérèse née Wicky, née le dix-sept Novembre
mil huit cent huitante-un,

né à Monthoven, le neuf Janvier — mil huit cent
quarante, — fils de Louis Emanuel Ramy, décédé

et de Marie Brigitte née Bussy, décédée.

2° Hirschi, Adèle Julie, domestique de campagne

de Schangnan, Berne, domiciliée à Châteauvex
célibataire

née à Châteauvex, le neuf Octobre — mil huit cent
soixante quatre fille de Christian Hirschi, bûcheron, domicilié
à Châteauvex et de Louise Sophie née Bertholet

Les publications ont eu lieu à Châteauvex le dix-sept, à Stans
le dix-huit, à Schangnan le dix-huit et aux Flanches le seize
Juillet mil huit cent huitante-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissances des deux époux
acte de décès de la première femme
de l'époux.

Signatures des époux :

Joseph Ramy
Adèle Hirschi née Hirschi

Signatures des témoins :

Marc Aubert
A. Aubert

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à Stans,
à Schangnan et à Châteauvex.

N° 39
Bapst-Rothfeld

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du 12 juillet 1915, déclaré définitif et exécutoire le 23 août 1915, le Tribunal du District de Vevey a dissous par le divorce le mariage ci-contre, des époux :

Bapst - Rothfeld

Le Tribunal a prononcé le divorce en application de l'art. 138 du Code civil suisse et du § 1568 du code civil allemand. - Il a désigné le mari comme époux coupable et a fixé à une année le délai pendant lequel il ne pourra se remarier.

Inscrit par ordre du Département de Justice et Police du 30 août 1915 (off. 6035.1) et sur production d'un extrait du jugement.

Montreux, le 13 décembre 1915.

L'Officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui vingt-un août mil huit cent quatre-vingt-

cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bapst, Charles Félix, coiffeur

de Strasbourg domicilié à Tré, rue la

Commune des Marches

Célibataire

né à Strasbourg, le dix-sept Janvier mil huit cent

soixante, fils de Félix Bapst, tailleur

décédé et de Pauline Mathilde née Neukauf, sa femme

2° Rothfeld, Anne Marie, couturière,

de Strasbourg domiciliée à Strasbourg,

rue Madelain N° 20.

Célibataire

née à Strasbourg, le vingt Avril mil huit cent

soixante trois fille de Eugène Rothfeld, ouvrier

domicilié à Strasbourg et de Madeline née Ludwig, décédée

Les publications ont eu lieu à Marches le vingt-sept Juillet

et à Strasbourg le vingt-neuf Juillet au vingt-un mil

huit cent huitante cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des deux époux
certificats de publications,
autorisation de célébration du
Département de Justice et Police
du 19 Avril 1885.

Signatures des époux :

Charles Bapst
Anna Bapst nee Rothfeld

Signatures des témoins :

Charles Alder Sellier
Ph. Lovock Soumillion.

L'officier de l'état civil :

Lillayon

Communiqué : a la Chancellerie.

N° 40

Perret. Gillioz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dieux neuf Septembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Perret Jules Louis Daniel, coupeur de bois,* _____

de *Châtelard* _____ domicilié à *ux Planches* _____

*veuf de Mme Anastasie née Gillioz, des le quatre Octobre mil
huit cent quatre vingt quatre,* _____

né à *ux Planches*, le *dieux neuf Juin* _____ mil huit cent

cinquante deux _____ fils de feu *Jean-françois Louis Perret* _____

et de *Henriette née Moret, aux Planches.* _____

2° *Gillioz Marie-Rose-Cécile, sans profession,* _____

de *Granges Valais* _____ domiciliée à *ux Planches* _____

célibataire _____

née à *Granges*, le *trois Avril* _____ mil huit cent

soixante _____ fille de feu *françois Gillioz,* _____

et de *Catherine née Gaudin, à la Rouvonnaz,* _____

Les publications ont eu lieu à *ux Châtelard, et aux Planches, le vingt
six Avril et à Granges, le premier Septembre mil huit cent
quatre vingt cinq.* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.
Acte de décès de Mme Anastasie
Perret née Gillioz.
Certificats de publication au
Châtelard, aux Planches & à
Granges.* _____

Communiqué :

à Granges. _____

Signatures des époux :

Jules Perret
+

Signatures des témoins :

L. Chassaz
Jules Legrand
agent

L'officier de l'état civil :

R. Mayorant

N° 41
Letter-Contesse-Vindayer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *huit Octobre* _____ mil huit cent quatre-vingt-

vingt-cinq, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Letter-Contesse, Jean Louis, Courcier* _____

de *Aigle, du Locle, des Dents & de la Sagne* domicilié à *Sevitet* _____

_____ *Célibataire* _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Faux, le vingt-huit Septembre* _____ mil huit cent

_____ *cinquante*, fils de *David Louis Letter-Contesse* _____

décédé _____ et de *Maria Felie née Wouelue, a la Tour de Peitz*

2° *Vindayer, Maria, femme de chambre* _____

de *Cronay* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

_____ *Célibataire* _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *Cronay, le quatorze Juin* _____ mil huit cent

_____ *cinquante*, fille de *Pierre Francois Vindayer, cultivateur*

domicilié à Cronay _____ et de *Rose Marianne née Delay, sa femme*

Les publications ont eu lieu à *Aigle le vingt-un Juillet, au Locle le vingt-deux*
Juillet, aux Dents le vingt-deux Juillet, à la Sagne le vingt-deux Juillet, à Cronay
le vingt-deux Juillet, aux Harches le vingt Juillet et à Lausanne le vingt-un Juillet
mil huit cent huitante cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux
et certificats de publications. _____

Communiqué: à *Aigle, au Locle,*
aux Dents, à la Sagne & à
Hollondin.

Signatures des époux :

J. Letter
Mme Peter ne Vindayer

Signatures des témoins :

A. Anet
P. St. Chabloy

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

N° 42

Besson. Aubert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Octobre — mil huit cent quatre-vingt-
cinq — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Besson, Charles, cultivateur

de Villargel — domicilié à Clarens —
célibataire

né à Villargel, le treize Mars — mil huit cent
cinquante huit — fils de Besson, Daniel-Nicolas, —

domicilié à Tulliers et de Jeanne-Elisabeth née Carin, sa femme

2° Aubert, Catherine-Cléopâtre, cuisinière, —

de Martigny-Fille — domiciliée à Tenex —
célibataire

née à Martigny-Combe, le vingt-neuf Mars — mil huit cent
cinquante — fille de Gabriel Aubert, agriculteur, domicilié

à Martigny-Fille et de Catherine Darnay, du Bourgouin

Les publications ont eu lieu à Villargel le treize Septembre, à Martigny
Fille le vingt-neuf Septembre et au Châtelard le vingt-huit Septembre
mil-huit cent quatre-vingt cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux
certificats de publications —

Signatures des époux :

Charles Besson
Aubert Marie

Signatures des témoins :

François Massard
François Dubochet

Communiqué : à Villargel et à

Martigny

L'officier de l'état civil :

Lillayer

N^o 43.
Jaccoud. Vago

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui vingt-huit Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ cinq _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Jaccoud, Charles-Louis-Frédéric, peintre _____

de Tuidoux _____ domicilié à Estambes, _____

_____ Célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Flanches, le vingt deux Juillet _____ mil huit cent

soixante-un _____ fils de Charles-Marie-Louis-Jaccoud

décédé _____ et de Marie née Schumacher, sa mère _____

2^o Vago, Marie-Louise, sans profession _____

de Laglio, Lombardie, Italie, domiciliée à Estambes _____

_____ Célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Jency, le vingt-cinq Octobre _____ mil huit cent

soixante-un _____ fille de Noel Vago, entrepreneur, domicilié

en Estambes _____ et de Louise-Mère née Simon, sa femme

Les publications ont eu lieu à Tuidoux, le premier Octobre, à la Chancellerie
du Consulat d'Italie à Genève les quatre et cinq Octobre et au Châteauneuf
le vingt neuf Septembre mil huit cent huitante cinq _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certificats de naissance des époux
certificats de publications. _____

Communiqué : à St. Saphorin et à
la Chancellerie _____

Signatures des époux :

M. Jaccoud
Marie Jaccoud née Vago

Signatures des témoins :

Ferribini
Louis Rohrbaud

L'officier de l'état civil :

L. Mayan

N° 44.
Jaccard Collioud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Octobre mil huit cent quatre-vingt-
cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jaccard; Ami-Justave, libraire
de St-Croix domicilié à la Rouvenay-Montoux
Célibataire

né à Travers; Kuehâtel, le cinq Septembre mil huit cent
cinquante sept - fils de Jean-Henri-Louis Jaccard, horloger -
à St-Imier et de Marie Eugénie née Jaccard, domiciliée au même lieu

2° Collioud, Maria, sans profession
de Rolle domiciliée à la Rouvenay-Montoux
Célibataire

née à Jevrey, le vingt huit Avril mil huit cent
cinquante-un fille de Vincent-Louis Collioud, décédé et de
Suzette Marie Anne dite Thérèse née Tissot, domiciliée à Jevrey.

Les publications ont eu lieu à St-Croix le sept Octobre, à Rolle le même
jour et au Châblard le six Octobre mil huit cent cinquante cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux
certificats de publications

Signatures des époux :

J. Jaccard
Maria Jaccard née Collioud

Signatures des témoins :

M. Anet
Ag. M. Girardin

Communiqué : à St. Croix

et à Rolle.

L'officier de l'état civil :

L. Mayer

N° 45
Frichoud-Marquis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatre Novembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
vingt-cinq, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Frichoud, Emile, avocat* _____
 de *Châtillard* _____ domicilié à *Genève* _____
 _____ *célibataire* _____

né à *Tertit, le vingt-quatre Janvier* _____ mil huit cent
cinquante-six — fils de *Jules Emanuel Frichoud, décédé* —
 _____ et de *Françoise-Rosalie nee Perret, sa veuve*

2° *Marquis, Gabrielle, sans profession* _____
 de *Faux, Lully, Echichens & Morges* — domiciliée à *Château de Châtillard*
 _____ *Célibataire* _____

née à *Châtillard, le vingt-neuf Septembre* _____ mil huit cent
soixante-trois — fille de *Charles Alexandre Justus Marquis, domi-*
ciliés à Châtillard — et de *Franziska Julie nee Allouet, au même lieu*

Les publications ont eu lieu à *Echichens le dix Octobre, à Morges le même*
jour à Faux et Lully le douze Octobre et au Châtillard le neuf Octobre
mil huit cent huitante cinq _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des deux époux
et certificats de publications. _____

Signatures des époux:

Frichoud & c.
Gabrielle Frichoud nee Marquis

Signatures des témoins:

Antoine
et Anet

L'officier de l'état civil:

L'écuyer

Communiqué: à *Villars sous Yverb.*,
 à *Vufflens-le-Château* & à
Morges.

N° 46.

Blanc Monnet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ cinq, — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Blanc, Pierre Ami, cultivateur _____

de Châtelard, _____ domicilié au Fuagnard, (Manches.)

_____ Célibataire, _____

né à Sales, Montreux, le dix-huit Janvier _____ mil huit cent

soixante-un, fils de Pierre François Abram Blanc —

cultivateur — et de Françoise née Curdy, cédée. _____

2° Monnet, Julie Eugénie, cultivateur, _____

de Châtelard, _____ domiciliée à Ternex, _____

_____ Célibataire, _____

née à Ternex, le quatre Novembre _____ mil huit cent

soixante-deux, fille de Vincent Louis Monnet, agriculteur —

domicilié à Ternex et de Julie née Lamy, aussi domiciliée à Ternex

Les publications ont eu lieu aux Manches et au Châtelard le
trois Novembre mil huit cent huitante cinq. _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux
certificats de publications. _____

Communiqué : _____

Signatures des époux :

Ami Blanc.

Julie Blanc née Monnet.

Signatures des témoins :

M. Fraichet

Robert Gerber

L'officier de l'état civil :

Lillajon

N° 47.
Mercanton Hicks

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Anjourd'hui vingt-quatre Novembre — mil huit cent quatre-vingt-cinq, — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mercanton, Charles François Samuel, Négociant de Riez & Lutry, — domicilié à Lausanne —

célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Lausanne, le dix-neuf Mars — mil huit cent

soixante-trois — fils de Charles Antoine Mercanton —

décédé — et de M^{lle} Louise Philippine née Mercanton, à Lausanne

2° Hicks, Blanche, rentière, —

de Bury, près Southampton, Angleterre domiciliée à Clarens, —

célibataire, —

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Mages, le dix-sept Février — mil huit cent

soixante-sept, fille de Sarah Hicks, aussi domiciliée

à Clarens. — et de —

Les publications ont eu lieu à Lausanne et au Châtelard le vingt-sept Octobre, à Riez & Lutry, le trente un Octobre mil huit cent huitante cinq. La Dispense des publications en Angleterre a été accordée.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de célébration a été accordée par l'officier de l'état civil de Lausanne. —

Communiqué : à Bury, à Lutry, à Lausanne, à la Chancellerie

Signatures des époux :

C. Mercanton.

Blanche Mercanton née Hicks.

Signatures des témoins :

H. Aubert
Ed. Depierre

L'officier de l'état civil :

J. Mayor

N° 48
Schabold Jombuel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schabold, Jean Joseph, agriculteur _____

de Erlenberg, Borne, domicilié à Tettit, vici le Châtelard

_____ Célibataire & mineur, dûment autorisé, _____

né à la Collonge, le premier Mai _____ mil huit cent

soixante-sept fils de David Schabold, charpentier, _____

domicilié à Tettit et de Marie Louise Rosalie née Henchoz

2° Jombuel, Anne Marie Elisabeth, cuisinière, _____

de Monthey, Talais _____ domiciliée à Cuir, vici le Châtelard

_____ Célibataire _____

née à Monthey, le vingt huit Avril _____ mil huit cent

soixante-un _____ fille de Marie Louise Jombuel, marchande

domiciliée à Monthey et de _____

Les publications ont eu lieu à Erlenberg le quatorze, à Monthey le même jour et au Châtelard le treize Novembre mil huit cent quatre vingt cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissances des deux époux
et certificats de publications _____

Signatures des époux :

Jean Joseph Schabold
Marie Schabold née Jombuel

Signatures des témoins :

Henri Wollen
Jepallous Louis

Communiqué : à Erlenberg et

à Monthey.

L'officier de l'état civil :

Lillayor

N° 49
Délaris Aubert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui huit Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ cinq, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Délaris, Ovide, cultivateur, _____
de Jouvrey _____ Jalais, _____ domicilié à Mont Fleuri, Planches,
_____ Célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Jouvrey, le deux Mai _____ mil huit cent

soixante trois _____ fils de Délaris, Caroline, domiciliée à
Jouvrey _____ et de _____

2° Aubert Julie Adèle, sans profession _____
des Planches _____ domiciliée à Jouvrey sur la Planches,
_____ Célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Sevillet, le dix-neuf Janvier _____ mil huit cent

soixante quatre fille de François Louis Aubert, cultivateur
domicilié à Jouvrey et de Marie Madeleine veuve Cochard.

Les publications ont eu lieu à Jouvrey le vingt-trois Novembre mil
huit cent huitante cinq et aux Planches le même jour.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux
et certificats de publications.

Signatures des époux :

Délaris Ovide

Adèle Delary née Aubert

Signatures des témoins :

J. Dubuis
F. Massant

L'officier de l'état civil :

L. Mayon

Communiqué à Jouvrey

Par décision du 17 juin 1922, le Département
de Joux et Polve du Canton de Vaux
a ordonné la rectification de l'acte de
mariage ci-contre, de Délaris
- Aubert _____ au sens que
le nom de famille soit orthographe
- du "Delary" au lieu de
"Délaris".

Inscrit le 24 Juin 1922

L'officier de l'état civil :

J. Barthodet

N° 50
Borcard Parisot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ cinq, — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Borcard Louis-Firmin, cultivateur (Borcard, Louis-Firmin)

de Châtelard _____ domicilié à Javel _____

_____ Célibataire _____

né à Javel, le dix-neuf Décembre _____ mil huit cent

cinquante-quatre — fils de Jean Firmin Borcard, décédé

_____ et de Henriette née Francis, aussi décédée

2° Parisot, Marie-Louise, fille de magasin _____

de Châtelard _____ domiciliée à Glion, _____

_____ Célibataire _____

née à Glion, le dix Juillet _____ mil huit cent

soixante-cinq — fille de Jean Francis Parisot, coureur —

domicilié à Glion — et de Louise Henriette Marguerite née Aubert

Les publications ont eu lieu au Châtelard & aux Marches le dix huit
Novembre mil huit cent huitante cinq _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux
et certificats de publications. —

Communiqué : _____

Signatures des époux :

Louis Borcard
Marie Borcard née Parisot

Signatures des témoins :

Auguste Mambert
F. Massard

L'officier de l'état civil :

Lilajor

N° 51
Mermond. Bacion

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *deux Sept Décembre* — mil huit cent quatre-vingt-
vingt-cinq, — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Mermond, Oscar Jean Samuel, agent d'affaires* —
 de *Tolize-le-Grand*, — domicilié à *Tenez* —
 — *Célibataire* —

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *la Roumeray, le seize Février* — mil huit cent
soixante — fils de *Denis Mermond, décodé* —
 — et de *Sophie Jarry née Talon, sa veuve* —

2° *Bacion, Lucie-Marie-Louise, sans profession* —
 de *Bumens* — domiciliée à *Moudon* —
 — *Célibataire* —

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *Moudon, le onze Décembre* — mil huit cent
soixante-deux — fille de *Louis Auguste Bacion, maréchal* —
 — domicilié à *Moudon* — et de *Louise née Pasche, demeurant à Moudon* —

Les publications ont eu lieu à *Tolize-le-Grand le quatre, à Moudon le deux,*
au Châtelard le premier et à Bumens le cinq Décembre —
mil huit cent huitante cinq . —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux
certificats de publications —

Communiqué : à *Tolize-le-Grand,*
 à *Dailly et à Moudon.*

Signatures des époux :

Mermond
Lucie Mermond née Bacion

Signatures des témoins :

F. Anet
H. Prey

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

N° 52.

Cometta-Butty

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-deux Décembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-_____ *cing*, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Cometta, Alexandre Ulysse, plâtrier peintre,* _____de *Aragna, Tessin* _____ domicilié à *Clarens* __________ *Célibataire* _____né à *Lugano, le vingt-huit Octobre* _____ mil huit cent*soixante-un* _____ fils de *François Cometta, Vigorians* _____à *Lugano,* _____ et de *Thérèse née Reggionica, décédée,* _____2° *Butty, Marie Catherine, cuisinière,* _____de *Uroy, Triboueg,* _____ domiciliée à *Fernez Montreux* __________ *Célibataire* _____née à *Uroy, le vingt-huit Avril* _____ mil huit cent*soixante-deux* _____ fille de *François Butty, décédé* __________ et de *Marie née Duret, domiciliée à Uroy* _____Les publications ont eu lieu à *Aragna, le huit Octobre, à Uroy le*
même jour et au Châtelard le vingt-neuf Octobre mil huit cent
soixante-cinq. _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux
certificats de publications. __________

_____Communiqué : à *Aragna et*à *Uroy.* _____

Signatures des époux :

Alexandre Cometta
Marie Cometta ne Butty

Signatures des témoins :

Fr. Anet
A. Monbardon

L'officier de l'état civil :

Lillajon

N° 53
 Rolfi-Kauert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui vingt six Décembre — mil huit cent quatre-vingt-cinq — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rolfi, Rodolph, Cocher, —
 de Uetendorf — Berne, — domicilié à Gyon —
 Célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Uetendorf, le deux Mars — mil huit cent soixante-trois — fils de Rodolph Rolfi, décédé —
 et de Marguerite née Trüsi, aussi décédée —

2° Kauert, Augustine, fille de magasin —
 de Dotzigen — Berne — domiciliée à Ternoz-Elentzheim —
 Célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Dotzigen, le vingt-six Octobre — mil huit cent cinquante deux — fille de Nicolas Kauert, maître-bouvier à Dotzigen — et de Susanne Elisabeth née Föllichard, décédée

Les publications ont eu lieu à Uetendorf le deux Décembre, à Dotzigen le même jour, aux Planches le trente un Novembre et au Châtelard aussi le trente Novembre mil huit cent huitante cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux
 et certificats de publications —

Signatures des époux :

Rodolf Rolfi
 Augustine Rolfi geb. Kauert.

Signatures des témoins :

Jean Lue
 P. Morsy.

Communiqué : à Hierachem et
 à Heubach près Berne.

L'officier de l'état civil :

L'ellayor

N° 54.

Gyger-Krummenacher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Anjourd'hui vingt-neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-cinq, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gyger, Gottlieb-Emanuel, domestique de Campagne —
de Gessenay, — Besne, — domicilié à Territet, —
Célibataire

né à Châteauvex, le onze Mai mil huit cent
soixante — fils de Catherine Gyger, domiciliée à
Aigle — et de

2° Krummenacher, Thérèse-Aloysia, cuisinière
de Scholzmatt, Lucerne, — domiciliée aux Marches —
Célibataire

née à Freiburg, le deux Décembre mil huit cent
soixante — fille de Jean Krummenacher, décédé —
et de Barbara née Kaufmann, aussi décédée

Les publications ont eu lieu à Gessenay le vingt huit Novembre, aux
Marches le vingt sept Novembre et à Scholzmatt le deux
Décembre mil huit cent soixante cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux
certificats de publications.

Communiqué :

Signatures des époux :

Gottlieb Gyger

Thérèse Gyger-Krummenacher

Signatures des témoins :

A. Anet
F. Massang

L'officier de l'état civil :

Lillayon

N° 55.
Feillard Chablaix

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *trente Décembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
 _____ *cing*, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Feillard, Henri Aimé, agriculteur* _____
 de *Noville & Rennaz* _____ domicilié à *Fillonneuve* _____
 _____ *Célibataire* _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Noville, le onze Octobre* _____ mil huit cent

cinquante Sept fils de *Etienne François Feillard, agriculteur*
 à *Fillonneuve* _____ et de *Jeanne Louise Antoinette née Henchoz*

2° *Chablaix, Henriette Clisa, sans profession* _____
 de *Ormont-dessous*, _____ domiciliée à *Fillonneuve* _____
 _____ *Célibataire* _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *Fillonneuve, le vingt Février* _____ mil huit cent

soixante _____ fille de *Eugène - Albert Chablaix, agriculteur*
 à *Fillonneuve* _____ et de *Louise Emilie née Boeloz, à Fillonneuve*

Les publications ont eu lieu à *Fillonneuve, à Noville, à Rennaz et à*
Ormont-dessous le cinq Décembre mil huit cent huitante cinq _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de célébration de
l'officier de l'état civil de Fillonneuve

Communiqué : à *Fillonneuve et*
Ormont-dessous.

Signatures des époux :

H. Feillard
Henriette Feillard nee Chablaix

Signatures des témoins :

J. Feillard
H. Chablaix

L'officier de l'état civil :

L. Lajoux

N°

Aujourd'hui

mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1^o

Lieu d'origine et de domicile :

de

domicilié à

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

né à

mil huit cent

Noms, profession et

fils de

domicile des parents :

et de

Nom et profession de l'épouse :

2^o

Lieu d'origine et de domicile :

de

domiciliée à

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

née à

mil huit cent

Noms, profession et

filie de

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

Visé le 20 Janvier 1886
F. Femoze
Préfet

L'officier de l'état civil :



Le fiancé 1^o a été âgé de 23 ans, natif de la commune de Montreux, canton de Vaud, le 15 Janvier 1863. Il a été déclaré majeur par le Tribunal cantonal de Montreux, le 31 Décembre 1885. L'officier de l'état civil de Montreux



Form. 5.

Un double a été remis le 4 Janvier 1886 à l'ambroisie cantonale en exécution de l'article 9 de la loi. Montreux, le 4 Janvier 1886. L'officier de l'état civil de Montreux R. Mayorub.

N° 1
von Suel von der Groeben

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui vingt-cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-

Six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o von Suel, Curt Wolf, Capitaine d'Etat-major
de Totsdam, Allemagne — domicilié à Totsdam, en séjour
à Sennez-ellortoux, Célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Totsdam, le dix-huit Septembre mil huit cent

quarante-neuf — fils de Wolf von Suel

et de Marie von Suel née von Lamprecht, décédée

2^o Comtesse, Anna Elisabeth Antoinette Caroline von der Groeben

de Martenshagen, en Saxe — domiciliée à Martenshagen

en séjour à Sennez-ellortoux, Célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Totsdam, le vingt-un Mars mil huit cent

soixante-deux — fille de Siegfried, Comte von der Groeben, major

en retraite et de Hedwig, Baronne von Krassow, décédée

Les publications ont eu lieu à Totsdam, à Martenshagen et au
Château, Montreux, le dix Novembre mil huit cent quatre
vingt-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissances des deux époux
et autorisation de célébration du
Département de Jura à police à
Lausanne ainsi que le certificat de
publication à Montreux

Signatures des époux:

Curt von Suel
Anna von Suel

Signatures des témoins:

Edw. Hammarstein
He von dem Tinselbetti
Majordom des Gräflichen Hofes

L'officier de l'état civil:

Sillayor

Communiqué: à la Chancellerie

N^o 2
Gillard-Huguet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui vingt-sept Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Gillard, Jules François, fromager*

de *Lussy, - Freiburg* _____ domicilié à *Ternez* _____

Célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Lussy, le vingt-quatre Novembre* _____ mil huit cent

cinquante-six fils de *Pierre Joseph Gillard, agriculteur* _____

domicilié à *Lussy* et de *feue Marie Marguerite née Jaquet* _____

2^o *Huguet, Martine Euphrasie, Cuisinière,* _____

de *Allorens et Ruyres les Trois, Freiburg* domiciliée à *Ternez* _____

Célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *Ruyres les Trois, le onze Mars* _____ mil huit cent

soixante-un _____ fille de *Benoit Huguet, employé domicilié à*

Neuchâtel _____ et de *Marie née Pravey, domiciliée à Estaraye le Lac*

Les publications ont eu lieu à *Lussy, le six Janvier, à Allorens le huit*
Janvier et au Châteland le cinq Janvier mil huit cent huitante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissances des époux
et certificats de publications

Signatures des époux :

Jules Gillard
Martine Gillard née Huguet

Signatures des témoins :

A. Smet
F. Krummer

Communiqué : à *Lussy, à*

Bully, à Ruyres les Trois

L'officier de l'état civil :

Lillayer

N° 3.

Neubrand, Freymann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui quinze Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Neubrand, Joseph-Alexandre, maître d'Hôtel, —
de Freiburg, en Brisgau, — domicilié à Postpost, —
célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Freiburg en Brisgau, le dix-neuf Juillet mil huit cent
cinquante huit fils de Joseph Alexandre Neubrand, domicilié
à Freiburg en Brisgau et de Louise Marie Metzger, domiciliée au même lieu.
2^o Freymann, Mathilde Caroline, sans profession
de Küssnacht, Zurich, — domiciliée à Jevy —
célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Jevy, le quatre Janvier _____ mil huit cent
cinquante neuf fille de Jean Freymann, décédé et de
Louise Marie Sophie de née Trebour, sa veuve _____

Les publications ont eu lieu à Freiburg en Brisgau du deux au dix-sept

Il ressort d'une Lettre de Janvier mil huit cent huitante six, à Küssnacht le vingt-neuf Décembre, aux
de bourgeoisie instrumentée par le notaire Louis Posselt
le vingt-deux Octobre dernier et visée par le conseil d'état
que Joseph Alexandre Neubrand
dont l'acte de mariage
est ce - contre, a été reçu
au nombre des bourgeois de
la Commune du Châtelard.
Insuit le trois Décembre
mil huit cent dix-neuf
de la Chancellerie d'état
du 30 Novembre 1900

à Küssnacht le vingt-neuf Décembre mil huit cent huitante six
à Jevy le vingt-neuf Décembre mil huit cent huitante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux,
certificats de publications et autorisation
de célébration du Département de Justice
& Police à Lausanne _____

Signatures des époux :

Neubrand
Mathilde Neubrand
née Freymann

Signatures des témoins :

Indelino
M. Monod

Communiqué : à Jevy, à

Küssnacht et la Chancellerie

L'officier de l'état civil :

Lillayon

Il ressort d'une Lettre de Janvier mil huit cent huitante six, à Küssnacht le vingt-neuf Décembre, aux
de bourgeoisie instrumentée par le notaire Louis Posselt
le vingt-deux Octobre dernier et visée par le conseil d'état
que Joseph Alexandre Neubrand
dont l'acte de mariage
est ce - contre, a été reçu
au nombre des bourgeois de
la Commune du Châtelard.
Insuit le trois Décembre
mil huit cent dix-neuf
de la Chancellerie d'état
du 30 Novembre 1900
L'officier de l'état civil :
Louis Posselt

N° 4.

Fiaux-Morel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fiaux, Alois. Emile, agriculteur _____

de Hermenches _____ domicilié à Hermenches _____

_____ Célibataire _____

né à Hermenches, le trente Juin _____ mil huit cent

soixante-un _____ fils de Pierre de Jean Pierre Fiaux, terrassier,

domicilié à Hermenches et de Charlotte née Loup, domiciliée au même lieu

2° Morel, Emma, ancienne gouvernante _____

de Rossenges _____ domiciliée à l'Abbaye de Rossenges

_____ Célibataire _____

née à Rossenges, le trois Juillet _____ mil huit cent

cinquante cinq _____ fille de Pierre Joseph Morel, agriculteur _____

à Rossenges et de Marie née Métreux, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Rossenges le sept Février mil huit
cent quatre vingt-six et à Hermenches le sept Février mil huit cent
quatre vingt-six _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de célébration accordée
par l'Officier de l'Etat civil de Moudon
en date du 23 Février 1886. _____

Communiqué : a Moudon _____

Signatures des époux :

Fiaux
Emma Fiaux née Morel.

Signatures des témoins :

Auguste Fikittaz

G. Met

L'officier de l'état civil :

Lillajor

N° 5
Philippin Messerly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *vingt Mars* _____ mil huit cent quatre-vingt-

six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Philippin, Jules, agriculteur, Puy de la Vierge Jules.* _____

de *Neuchâtel et de Corcelles* _____ domicilié à *Sorgier* _____

Célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Jussy, le treize Mars* _____ mil huit cent

cinquante sept fils de *Louis Alexandre Philippin* _____

décédé _____ et de *Louise Aïse Susanne née Fuchs, décédée* _____

2° *Messerly, Louise Rosalie, cuisinière,* _____

de *Septigen, Berne* _____ domiciliée à *la Rouvray* _____

Célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *Rougemont, le sept Juin* _____ mil huit cent

cinquante-un fille de *Gerhard Messerly, domicilié à* _____

Rougemont _____ et de *Marie Marguerite née Jaquillard, à Rougemont* _____

Les publications ont eu lieu à *Neuchâtel le cinq Février, à Corcelles le six* _____
Février, à Septigen le même jour et au Châteland le cinq Février _____
mil huit cent quatre vingt six. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des deux époux
certificats de publications. _____

Signatures des époux:

Jules Philippin
Rosalie Messerly

Signatures des témoins:

A. Aubert
A. Aubert

Communiqué: à *Neuchâtel,*
à Corcelles et à Sorgier.

L'officier de l'état civil:

J. Mayor

N° 6
Talon-Fellier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Talon, Louis Justave, comptable _____

de Châtelard _____ domicilié à la Rouvenag-Montoux
Célibataire _____

né à la Rouvenag-Montoux, le neuf Décembre mil huit cent

soixante deux fils de Adélaïde Eugénie Talon, domiciliée
à la Rouvenag et de _____

2° Fellier, Maria Agnès, sans profession _____

de Siltz, Tyrol, Autriche _____ domiciliée à la Rouvenag
Célibataire _____

née à Siltz, le vingt-six Mai _____ mil huit cent

soixante six fille de Philomène Fellier, domiciliée
à Siltz _____ et de _____Les publications ont eu lieu à Châtelard, le vingt-six Février
mil huit cent quatre vingt six.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux
Lettre du Département de Justice
et Police à Rouvenag du 6 Mars 1886

Communiqué : à la Mairie

Signatures des époux :

L. Talon
M. Talon née Fellier

Signatures des témoins :

D. M. Keller
M. J. J. J. J.

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

N^o 7.
Blanc-Roud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente-un Mars* _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ *six* _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Blanc, François, Cultivateur,* _____

de *Châtelard* _____ domicilié à *Sées* _____

_____ *Célibataire,* _____

né à *Sorgier, le vingt quatre Juillet* - _____ mil huit cent

soixante-un fils de *François Gabriel Firmin Blanc* _____

cultivateur _____ et de *Alysi née Cochard, domiciliés à Sées.*

2^o *Roud, Susanne-Louise, sans profession* _____

de *Aigle et Yverne* _____ domiciliée au *Chêne* _____

_____ *Célibataire, dûment autorisée,* _____

née à *Tallers, le premier Août* _____ mil huit cent

soixante huit - fille de *Louis Samuel Roud, cultivateur* _____

domicilié au Chêne _____ et de *Emma née Chaubert, domiciliée au Chêne*

Les publications ont eu lieu à *Châtelard le treize Mars, à Aigle le quinze Mars et à Yverne le quinze Mars mil huit cent quatre vingt six.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des deux époux
et certificats de publication*

Signatures des époux :

*F. Blanc fils
Louise Blanc née Roud*

Signatures des témoins :

*Prochey
Micheau Cyrrien*

Communiqué : *a Aigle*

L'officier de l'état civil :

Lillayon

N° 8.
Menereri-Crath

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Menereri, Sisto, maçon _____

de Quarna Sotto, Novare Italie domicilié à Crin, Montreux _____

_____ Célibataire _____

né à Quarna Sotto, le trois Mai _____ mil huit cent

soixante-un fils de Jean Baptiste Menereri, _____

agriculteur _____ et de Delfina née Torni, décédée _____

2° Crath, Augustine Augustine, repasseuse _____

de Barberêche, Tribourg domiciliée à Crin, Montreux _____

_____ Célibataire _____

née à Morat, le quinze Avril _____ mil huit cent

soixante-trois fille de Charles-Frédéric Crath, employé de

garde à Tribourg et de Philomine née Folly, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Quarna Sotto, au Consulat d'Italie,
à Barberêche le neuf Octobre et au Châtelard le six Octobre
mil huit cent huitante cinq _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux
certificat de décès de la mère de l'époux
certificats de célibation accordés
par le Département de Justice et
police à Lausanne les 7 et 11 May 1886.

Communiqué : à Barberêche

et à la Chancellerie.

Signatures des époux :

Menereri Sisto

Augustine Menereri ne
Crath

Signatures des témoins :

Pierre Bernarda Gordanier

Martin Maggi Mason

L'officier de l'état civil :

L'Mayor

N^o 9
Aeschbacher-Gada

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui Sept Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

Six, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Aeschbacher, Robert, employé au Comirage _____
de Ruederswyl - Seene _____ domicilié à Crin, Moutoux
Célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Lauperswyl, le huit Avril _____ mil huit cent

cinquante six fils de Ferdinand Aeschbacher, décédé _____

et de Rosina née Seli, domiciliée à Wynigen _____

2^o Gada, Joséphine Emilie, sans profession _____

de Bellingen Sevin _____ domiciliée à Gyon, Moutoux

Célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Moutigny-Fille, le vingt quatre Décembre _____ mil huit cent

soixante-un _____ fille de François Gada, maréchal, domicilié à

Moutigny Fille et de Catherine née Fumilloz, domiciliée au même lieu

Les publications ont eu lieu à Ruederswyl le dix neuf Mars, à Bellingen
le vingt Mars, au Châtelard le dix huit Mars et aux Marches le dix neuf
Mars mil huit cent soixante six _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des deux époux
Certificats de publications _____

Communiqué : à Ruederswyl
et à Bellingen _____

Signatures des époux :

Ruederswyl
Emilie Aeschbacher née Gada

Signatures des témoins :

Mout.
David Gaud

L'officier de l'état civil :

Siray.

N° 10

Meylan-Dubochet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Meylan, Paul-Edouard et coiffeur, et tuteur

de Chenit _____ domicilié à Lausanne _____

_____ Célibataire _____

né à Lausanne, le six-vingt et trois _____ mil huit cent

cinquante six fils de David-Marcetin Meylan _____

et de Louise Gilliéron sa femme, les deux décédés. _____

2° Dubochet, Susanne Julia, sans profession _____

de Châteland _____ domiciliée à Clarens _____

_____ Célibataire _____

née à la Maladière, près le Châteland, le quatre Janvier _____ mil huit cent

cinquante sept fille de Alroy Du Bochet _____

et de Jenny Louise Hermitte née Ferret, les deux décédés. _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le seize Mars, au Châteland le
 seize Mars, au Brassus le dix-huit Mars et au Sevrier le dix-huit Mars
 mil huit cent quatre-vingt six _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de célébration accordée
 par l'Officier de l'Etat-Civil de Lausanne

Signatures des époux :

Paul Meylan ad
 Julia Meylan née Dubochet

Signatures des témoins :

Lug Dubochet
 Eug. Meylan ingr. St. Anet

Communiqué : à Lausanne

au Professeur, au Sevrier.

L'officier de l'état civil :

Lillajon

N° 11.
Dupont-Imhof

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quinze Avoit* _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ *six* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Dupont, Louis Philippe, forgeron* _____

de *Tully* _____ domicilié à *Clarens* _____

Célibataire _____

né à *Tully, le dix Novembre* _____ mil huit cent

soixantetrois fils de *Dupont Louis Antoine, décodé,*

_____ et de *Marie née Brélat, domiciliée à Cheraux*

2^o *Imhof Anna Maria, Sommelière,* _____

de *Glis Talais* _____ domiciliée à *Clarens* _____

Célibataire _____

née à *Glis, le vingt six Mai* _____ mil huit cent

cinquante-huit fille de *Anton Imhof, agriculteur* _____

domicilié à *Glis* et de *Anna Maria née Jossen, décodée.* _____

Les publications ont eu lieu à *Tully le treize Mars, à Glis le quatorze*
Mars et au Châtelain le onze Mars mil huit cent huitante six _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des deux époux
certificats de publications _____

Signatures des époux:

Louis Dupont
Marie Dupont Imhof

Signatures des témoins:

Montandon Jacques
Mattang Francis

L'officier de l'état civil:

Lillajon

Communiqué: à *Tully* et à *Glis*.

N° 12.

Aubert-Wilcometz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-quatre Avril* mil huit cent quatre-vingt-*six* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Aubert, Constant, cultivateur*des *Planches* domicilié à *Glion*,Etat civil : *Célibataire*né à *Glion*, le huit *Décembre* mil huit cent*soixante* fils de *François Louis Aubert, cultivateur,*domicilié à *Glion* et de *Marie Françoise Louise née Tesson, décédée*2° *Wilcometz, Amélie, Sommeilère,*de *Brinn Autriche* domiciliée à *Glion*Etat civil : *Célibataire*née à *Neukausen*, le trois *Mars* mil huit cent*soixante-six* fille de *Jean Wilcometz*et de *Elisa née Moser, domiciliée à St-Gallen*Les publications ont eu lieu à *Brinn* du premier au dix *Mars* etaux *Planches* le vingt deux *Juillet* mil huit cent *huitante six*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux
certificats de publications

Signatures des époux :

Constant Aubert
Amélie Wilcometz

Signatures des témoins :

Jules Dufour
Alexandre Aubert

Communiqué : *à la Chancellerie*

L'officier de l'état civil :

L'Officier

N^o 13
Gut Zumbunnen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui vingt-sept Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Gut, Joseph, Serrurier, _____

de Reiden _____ Lucerne _____ domicilié à la Rouverez _____

_____ Célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Kleinwangen, Lucerne, le premier Juin _____ mil huit cent

cinquante huit _____ fils de Jean Gut, décédé, _____

_____ et de Francisca née Bachmann, la veuve

2^o Zumbunnen, Marie Louise, Cuisinière, _____

de Weisimmen, _____ Berne, _____ domiciliée à la Rouverez, _____

_____ Célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Plainpalais, Genève, le seize Novembre _____ mil huit cent

soixante trois _____ fille de Marie Zumbunnen, décédée. Cette

_____ fille d'Antoine _____ et de Zumbunnen. _____

Les publications ont eu lieu à Reiden le huit Avril, à Weisimmen

le sept Avril et au Châtard le cinq Avril mil huit cent quatre

vingt six. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux
certificats de publications. _____

Signatures des époux :

Jos. Gut
Louise Gut. Zumbunnen.

Signatures des témoins :

Jos. Keller
Gyest officier

Communiqué : à Reiden et à

Weisimmen.

L'officier de l'état civil :

Limagon

N° 14
Golat-Freymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Six Mai* _____ mil huit cent quatre-vingt-

Six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Golat, Pierre Louis, boulanger*
de *L'Abbaye, du Lac de Toux* domicilié à *Clarens*
veuf de *Téonore Henriette Louise* née *Fatio* dès le sept
Octobre mil huit cent *huitante cinq* _____

né à *Tortin, rive le Châtelard*, le *trente Novembre* mil huit cent

quarante six fils de *Louis François Henri Golat* _____

décédé _____ et de *Suzanne Catherine* née *Annin*, à *Cluses*,

2° *Freymond, Lina, Cuisinière*, _____
de *St Cierges* _____ domiciliée à *Clarens* _____

_____ *Célibataire* _____

née à *Cuvencyn, rive St Cierges*, le *vingt huit Mai* _____ mil huit cent
cinquante neuf _____ fille de *Jean Daniel Freymond*, décédé et de
Suzanne Marie née à *St Gilléron*, domiciliée à *Cluses* _____

Les publications ont eu lieu à *L'Abbaye le vingt sept*, à *St Cierges*
le vingt sept et au *Châtelard le vingt six* *Mai* mil huit cent
quatre vingt six _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux,
certificat de décès de la femme de l'époux
certificats de publications _____

Signatures des époux :

P. Golat
Lina Golat née Freymond

Signatures des témoins :

J. Anet

H. Boyer

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

Communiqué : à *L'Abbaye* &
à *St Cierges*.

N^o 15.
Margot-Colas

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Margot, David Frédéric, hœteler, _____

de Sainte-Croix _____ domicilié à Ternex _____

_____ Célibataire _____

né à Ternex, le treize Août _____ mil huit cent

cinquante-trois fils de Charles Margot, décédé _____

et de Elisabeth nee Margot, domiciliée à Ternex _____

2^o Colas, Aline-Anna, sans profession _____

de Clamecy, _____ France _____ domiciliée à Ternex _____

_____ Célibataire _____

née à Clamecy, le treize Mai _____ mil huit cent

soixante-cinq fille de Gabriel Théodore Colas, décédé, _____

et de Louise Léonie nee Colas domiciliée à Ternex _____

Les publications ont eu lieu à Clamecy les dimanches onze & dix huit Avril, à St-Croix le deux Avril et au Châteauneuf-elloutreux le dix Avril mil huit cent cinquante six _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux
certificats de publications
acte de décès du père de l'épouse
consentement de la mère de l'épouse

Signatures des époux :

David Frédéric Margot
Aline-Anna nee Colas

Signatures des témoins :

Chs Chaudet
Charles Martin Colas
Charles Margot

L'officier de l'état civil :

Lillayon

Communiqué : à St-Croix
et à la Mairie _____

N° 16
Favre-Ummel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

six, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Favre, Jean-Jules, maître-boucher _____

de Pont, Tribourg, domicilié à la Roumeray-Montour

célibataire

né à Pont, le quatorze Mars _____ mil huit cent

cinquante sept — fils de François Martin Nicolas Favre, agriculteur

domicilié à Pont et de Madeleine Caroline née Durét, aussi à Pont

2° Ummel, Féina, sans profession, _____

de Wachseldorn, Berne, domiciliée à Steffisburg, _____

célébatrice

née à Steffisburg, le dix Janvier _____ mil huit cent

soixante deux fille de Samuel Ummel, domicilié à

Steffisburg — et de Féina née Köbel, domiciliée au même lieu

Les publications ont eu lieu à Pont le trente avril, à Wachseldorn le
dix huit Mars, à Steffisburg le seize May et au Châtelain Montour
le quinze Mars mil-huit-cent-huitante-sixAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux
certificats de publications.

Signatures des époux :

Jules Favre
Féina Favre née Ummel

Signatures des témoins :

U. Buzançon
D. M. M. M.

Communiqué : S. Martin

à Wachseldorn et à
Steffisburg

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

N° 17.
Küng, Reuse

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

Treize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Küng, Antoine, boucher _____

de Echolzmat, Lucerne _____ domicilié à Cien-ellentzau

célibataire _____

né à Ferey, le vingt huit Décembre _____ mil huit cent

soixante deux fils de Joseph Küng, capelin, domicilié

à Cien _____ et de Marie Anne née Kaufmann, décédée

2° Reuse, Marie Antoinette, cuisinière, _____

de Riddes, Talais _____ domiciliée à Cien-ellentzau

célibataire _____

née à Jévier de Martigny Bourg, le dix neuf Juin _____ mil huit cent

soixante cinq fille de Auguste Reuse, cultivateur, domicilié

à Martigny _____ et de Marie Madeleine née Frange _____

Les publications ont eu lieu à Echolzmat le six Mai, à Riddes
le vingt neuf Avril et au Châtellard le vingt huit Avril
mil huit cent huitante six _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux
certificats de publications _____

Signatures des époux :

Küng Antoine
Marie Küng née Reuse.

Signatures des témoins :

M. Follanché
M. Joseph

L'officier de l'état civil :

L. Mayo

Communiqué : à Echolzmat
et à Riddes

Le jugement de Tribunal de première instance de la République et Canton de Genève, du 10 janvier 1912, le mariage desdits a été déclaré nul sans pour le divorce.
Le divorce a été prononcé entre les époux en vertu de l'art. 142 du code civil. Au certificat de non appel du deux mars 1912, il résulte que le jugement est passé en force de chose jugée le 7 mars 1912.
- Jombaux, le 15 avril 1912.

L'Officier de l'état civil
M. Mayo

N° 18
Lehmann-Hess

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Mai — mil huit cent quatre-vingt-

Six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lehmann, Christian, Maréchal, —

de Wattenwyl, Berne, — domicilié à Chailly-ellen-tour

veuf de Caroline Catherine née Flukiger des le trente Juillet
mil huit cent huitante cinq —

né à Sumiswald, le huit Novembre — mil huit cent

trente-neuf — fils de Nicolas Lehmann —

— et de Anna Barbara née Ryser, décédée —

2° Hess née Hofmann, Madeleine, cuisinière —

de Sumiswald — Berne — domiciliée à Feytaux —

veuve de Frédéric Hess des le sept Avril mil huit cent
huitante deux —

née à Jümmeren, le vingt-neuf Juillet — mil huit cent

quarante-trois, fille de Emanuel Hoffmann —

— et de Maria née Kräniger, décédée —

Les publications ont eu lieu à Wattenwyl le six Mai, à Sumiswald
le cinq Mai, à Feytaux le cinq Mai et au Châtelard le cinq
Mai mil huit cent huitante six —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des deux époux
certificats de décès de la première femme
de l'époux et de la première mari de
l'épouse.

Certificats de publications.

Communiqué : à Wattenwyl
et à Sumiswald.

Signatures des époux :

Christian Lehmann
Madeleine Hess
Margdalene Hoffmann

Signatures des témoins :

A. Moritzson
H. Beyeler

L'officier de l'état civil :

Lillayon

N° 19.
Henneberg-Philippin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Mai mil huit cent quatre-vingt-

six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Henneberg, Emile, cultivateur.

de Guggisberg, Berne, domicilié à Brest

Célibataire,

né à Brest, rue le Châtelier, le douze Avril mil huit cent cinquante,

— fils de Jean Emilien Henneberg, décédé.

— et de Susanne Marie née Chevalley, aussi décédée.

2° Philippin, Alexandrine Elise, sans profession

de Neuchâtel et de Corcelles — domiciliée au Chêne-Montoux

Célibataire

née à Jevrey, le vingt quatre Août mil huit cent soixante-cinq

— fille de Louis Alexandre Philippin,

— et de Louise Elise Suzanne née Fuchs, décédée.

Les publications ont eu lieu à Guggisberg le trente Avril, à Neuchâtel le même jour, à Corcelles le premier Mai et au Châtelier le trente Avril mil huit cent huitante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des deux époux &
certificats de publications

Signatures des époux:

Emile Henneberg
Elise Henneberg née Philippin

Signatures des témoins:

A Montandon
P. St Chablon

Communiqué: à Guggisberg
à Neuchâtel & à Corcelles

L'officier de l'état civil:

Lillayon

N° 20.

Henchoz-Rubin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-sept Mai* — mil huit cent quatre-vingt-

six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Henchoz, Jules Vincent Louis, agriculteur*

de *Rossinières* domicilié à *Brent*

divorcé avec Franziska née Meitmann des le vingt-trois
Décembre mil huit cent huitante-cinq

né à *Jeytaux, le trois Mars* — mil huit cent

quarante cinq fils de *Pierre David Henchoz décédé*,

et de *Marie Marguerite Alysie née Cochard, décédée*

2° *Rubin, Maria, agriculteur*

de *Reichenbach, Berne*, domiciliée à *Brent*

Célibataire

née à *Müpten, le huit Juin* — mil huit cent

trente-trois fille de *Christian Rubin, décédé*

et de *Benedikta ni Josi, aussi décédée*

Les publications ont eu lieu à *Rossinières le huit Mai, à Reichenbach*
le six Mai et au Châtelain le cinq Mai mil huit cent-huitante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux
certificats de publications et de
non opposition.

Signatures des époux :

Henchoz Jules V L S
Maria Rubin

Signatures des témoins :

H. Bayle
A. Monbando

Communiqué : à *Rossinières*

à *Reichenbach.*

L'officier de l'état civil :

Liuayer

N° 21.
Lardy de Wetterstedt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui quatre Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

Six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lardy, Ernest Henri, Sous Lieutenant au 116^e de ligne _____

de Neuchâtel & Neuchâtel, & Citoyen français domicilié à Janelle Murbihan _____

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

né à Neuchâtel, Suisse, le trente Novembre _____ mil huit cent

cinquante _____ fils de Jules Henri Lardy, Docteur en Médecine

domicilié à Clarens _____ et de Anne Antoinette née Russillon, décédée.

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

2° de Wetterstedt, Agia-Zéline, rentière, _____

de Kungsholmen à Stockholm _____ domiciliée à Clarens, Suisse,

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

née à Kungsholmen Stockholm, le vingt-six Juillet _____ mil huit cent

soixante cinq _____ fille de Charles Auguste Alfred de Wetterstedt _____

et de Sofia Ulrika née Olivecrona, les deux décédés

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel le vingt-sept-Avril, à Clarens

le vingt-neuf Avril, au Châteland (Clarens) le vingt-six Avril mil huit cent
quatre-vingt-six _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissances des deux époux

certificats de publications _____

et autorisation du Département de

Justice & Police à Lausanne du 31^e

Mai 1886.

Signatures des époux :

Lardy

Agia de Wetterstedt

Signatures des témoins :

Lardy

Borella
Merriman

L'officier de l'état civil :

L'Haye

Par jugement du quatre Décembre
mil huit cent quatre vingt quinze
le Tribunal cantonal de
Neuchâtel a dispensé par le
divorce le mariage a contre
des époux, Lardy de Wetterstedt,
Le divorce a été prononcé
contre l'époux en application
de l'art. 46, lettre C de la loi
fédérale du 24 Décembre 1844.
Expédié le deux Janvier mil
huit cent quatre vingt six
durant communication du
Tribunal cantonal de Neuchâtel
du 8 Janvier 1876.
L'officier de l'état civil
Eug. Dupuis

Communiqué: a Neuchâtel a

Neuchâtel & en deux dou.

Mis a la Chancellerie

N° 22.

Messinger-Cinkolz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par lettres de naturalisation du
15 septembre 1899, Jean Messinger
a acquis pour lui et sa famille la
bourgeoisie de la Commune de Genève
Moutiers, le 8 juin 1916.
L'Officier de l'état civil :

Aujourd'hui huit Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

Six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Messinger, Jean, maître d'Hôtel, _____

de ^{Grande} Kleinhappach, Wurtemberg, domicilié aux Flanches-Montreux

Célibataire

né à ^{Wurtemberg} Jussheppach, le treize Octobre _____ mil huit cent

cinquante sept fils de Jean Georges Messinger _____

et de Marie Madeleine née Heim, décédée.

2° Cinkolz, Charlotte Eugénie, sans profession _____

de Ciron, Haute-Savoie _____ domiciliée à Chillon-Feytaux

Célibataire,

née à Buren, Berne, le dix Mai _____ mil huit cent

soixante deux _____ fille de Eugène Cinkolz, maître d'Hôtel, _____

domicilié à Chillon et de Rosa Julia née Kohler, décédée.

Les publications ont eu lieu à Kleinhappach du vingt-cinq avril au dix mai,
à Ciron les vingt-trois et trente mai, aux Flanches le vingt avril et à
Feytaux le vingt-Avril huit cent huitante six. 1886.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux
consentement du père de l'épouse
acte de décès de la mère de l'épouse
certificats de publications

Permis de célébration du Dépositaire
de Justice & Police du 5 Juin 1886

Communiqué : en deux doubles
à la Chancellerie

Signatures des époux :

Jean Messinger
Charlotte Eugénie Messinger née Cinkolz

Signatures des témoins :

V. Blanchard
Th. Cramer

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

N° 23.
Ellechau - Riedo

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *deux Juin* _____ mil huit cent quatre-vingt-

Six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Ellechau, Cyrien, agriculteur,*

de *Martigny, Tille, Talais* — domicilié à *Tertit,*

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Martigny, Tille, le vingt quatre Septembre* mil huit cent

cinquante neuf — fils de *Sébastien Ellechau, décédé,*

et de *Marie Madeleine née Oberst, aussi décédée.*

2° *Riedo, Caroline, Cuisinière,*

de *Diélaré, Triburg,* — domiciliée à *Tertit,*

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *Triburg, le vingt-cinq Juillet* — mil huit cent

cinquante-trois fille de *Christophe Riedo,*

et de *Marie née Jungo, les deux décédés,*

Les publications ont eu lieu à *Martigny-Tille le treize Mai, à Diélaré le quatorze Mai et au Châtelard le douze Mai mil huit cent huitante six*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux
certificats de publications et énon
opposition.

Signatures des époux :

Ellechau Cyrien
Caroline Riedo

Signatures des témoins :

Fredéric Bonjour
Tracy Maissli

Communiqué : *Martigny & a*

le 15 Juin 1886

L'officier de l'état civil :

Luzon

N° 24.

Steffen-Das.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Steffen, Auguste Édouard, agriculteur _____

de Genève _____ domicilié à Jeytaux _____

veuf de Elisa née Mottier dès le six mai mil
huit cent quatre vingt trois _____

né à Noville, le deux Juillet _____ mil huit cent

cinquante six _____ fils de Joseph Steffen, décédé et de Françoise

Susanne Henriette ~~de~~ née Colomb, domiciliés à Jeytaux. _____

2° Das, Louise Elisa, blanchisseuse _____

de Jorey, Seine & Marne, France, domiciliée à Jeytaux _____

_____ célibataire & mineure, dument autorisée _____

née à Lausanne, le vingt-six Octobre _____ mil huit cent

soixante six _____ fille de Jules Célestin Joseph Das, couvreur

_____ et de Sophie Louise née Cuéret, domiciliés à Jeytaux

Les publications ont eu lieu à Genève le quatorze, à Jorey le seize et le
vingt trois mai et à Jeytaux le treize mai mil huit cent huitante sixAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
certificats de publications et de non
opposition & autorisation du père et de
la mère de l'époux. _____

Communiqué : à Genève & à

à Noville.

Signatures des époux :

Auguste Steffen
Louise Steffen née Das

Signatures des témoins :

M. Anet
M. Beyer

L'officier de l'état civil :

Lillayon

N° 25.
Borlotz Bochatay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le cinq novembre mil neuf cent neuf, déclaré exécutoire le vingt-huit janvier mil neuf cent dix, le Tribunal civil du District de Yveroy a dissous par le divorce le mariage des époux Borlotz - Bochatay, dont l'acte est ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 46, lettre b de la loi fédérale du 24 décembre 1844.

Inscrit le cinq février mil neuf cent dix, durant office du Département de Justice et Police du 3 février 1910, n° 295, remettant un extrait du jugement en divorce.

L'officier de l'état civil :
Auguste Troillet

Aujourd'hui dix-neuf Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Borlotz, Henri David, Chamon, _____

de Ormont-dessous _____ domicilié aux Echergnes, via les Flanches

Célibataire _____

né à Rennaz, le deux Octobre _____ mil huit cent

quarante-six _____ fils de Jean David Borlotz, chamon

et de Marie Marguerite née Ogney, domiciliés à Filleronne

2^o Bochatay, Marie Catherine, ménagère, _____

de Salvan, Talais, _____ domiciliée aux Echergnes, _____

Célibataire _____

née à Salvan, Village de Miéville, le vingt Avril _____ mil huit cent

soixante-un _____ fille de Bochatay, Pierre-François, _____

domicilié à Miéville et de Marie née Gross, décédée. _____

Les publications ont eu lieu à Ormont-dessous le vingt quatre Mars,

à Salvan le vingt-cinq Mars et aux Flanches le vingt-trois

Mars mil huit cent huitante six _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi

et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,

l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, certificats de publications et de non opposition _____

Signatures des époux :

Henri Borlotz chamon
Marie Catherine Bochatay née Bochatay

Signatures des témoins :

Le Fassnacht
Theophile Aubert

Communiqué à Ormont-dessous _____

à Salvan _____

L'officier de l'état civil :

Le Mayor

N° 26.
Loup-Jesse

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf Juin — mil huit cent quatre-vingt-
six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Loup, Juste Samuel François Eugène, agriculteur
de Rougemont — domicilié à Tertit, —
celibataire

né à Ternex, le deux Septembre — mil huit cent
soixante-un fils de Vincent Loup, décédé, —
et de Rose Louise née Henchoz, aussi décédée

2° Jesse, Maria Joséphine, domestique de campagne
de Attalens, — Fribourg, — domiciliée à Tatroz, près Attalens
célibataire

née à Remaufens, Fribourg, le quatorze deux mil huit cent
soixante-trois — fille de Flavie Jesse, cultivateur, domicilié
à Tatroz, près Attalens et de Anne Marie née Tache, domiciliée au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Rougemont le huit Mars, à Attalens le
même jour et au Châtelard le six Mars mil huit cent soixante six —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux
certificats de publications et de non
opposition.

Communiqué : à Attalens
à Rougemont.

Signatures des époux :

Lucien Loup
Josephine Loup née Jesse

Signatures des témoins :

M. Buzin
M. J. J. J.

L'officier de l'état civil :

Lillayon

N° 27.
Balsiger-Zwahlen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Anjourd'hui dix-neuf Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Balsiger, Friedrich, Cordonnier _____

de Mühlethurnen, Berne domicilié à la Reunonax _____

_____ célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Mühlethurnen, le quinze Février _____ mil huit cent

soix-ante-deux _____ fils de feu Friedrich Balsiger _____

_____ et de Madelaine née Bartlomi, sa femme. _____

2^e Zwahlen, Louise, couturière, _____

de Jessenay, Berne, domiciliée à la Reunonax _____

_____ célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Chailly, sur Clavens, le deux Septembre _____ mil huit cent

cinquante-huit _____ fille de Jean Zwahlen, décédé _____

_____ et de Christine Rosine née Hauswirth, sa femme _____

Les publications ont eu lieu à Mühlethurnen le vingt-six Mai, à Jessenay le même jour et au Châtelard le vingt-quatre Mai mil huit cent quatre vingt six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux
et certificats de publications et de
leur opposition _____

Signatures des époux :

Friedrich Balsiger.
Louise Balsiger née Zwahlen

Signatures des témoins :

Mayonnet
A. Monandon

Communiqué : à Jessenay &

à Mühlethurnen _____

L'officier de l'état civil :

Lilayer

N^o 28
Moulin-Dutoit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juiiles _____ mil huit cent quatre-vingt-
six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Moulin Jems. Charles Auguste, Charpentier,
de Ormont-dessus _____ domicilié à Juriens, _____
Veuf d'Elisabeth veie Dellig, des le neuf Avril mil
huit cent soixante dix sept, _____

né à Concise le vingt Avril _____ mil huit cent
quarante-huit _____ fils de François-Louis Moulin, décédé, _____

_____ et de Subette veie Luyar, domiciliée à Concise, _____

2^o Dutoit Lia, sans profession, _____

de Chavannes & de Moudon _____ domiciliée à Montcuir, _____

célibataire, _____

née à la Rouvenaz, le six Septembre _____ mil huit cent
cinquante neuf _____ fille de Jean Samuel Dutoit tailleur de pierres,
à Montcuir _____ et de Georgette veie Besson, décédée. _____

Les publications ont eu lieu à Juriens & à Montcuir, le dix Juin _____
dernier, à Moudon & Chavannes, le onze du même mois
et à Ormont-dessus, le douze Juin dernier. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration
délivrée par l'Officier
de l'Etat Civil de
Romainsmotier, sous date
du treize courant. _____

Communiqué : à Romainsmotier
à Moudon ; à Ormont-dessus

Signatures des époux :

Jems Moulin
Lia Moulin

Signatures des témoins :

D. 5102

J. Allouant

L'officier de l'état civil :

R. Mayor Dubé

N° 29
 Bichsel Locher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *quinze juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-
six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bichsel Christian, propriétaire,* _____

de *Hasle bei Burgdorf, Berne* _____ domicilié à *Hasle, Solothurn,*

célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Hasle Solothurn, le vingt deux* _____ mil huit cent

vingt cinq _____ fils de *Jean Bichsel, décédé* _____

_____ et de *Barbara Muller, décédée* _____

2° *Locher Anna Elisabeth, sans profession,* _____

de *Hasle, Berne* _____ domiciliée à *Yvon,* _____

célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *Riderswil, le neuf Octobre* _____ mil huit cent

cinquante huit _____ fille de *Tierre Locher, décédé* _____

_____ et de *Barbara née Rothembühler, à Riderswil*

Les publications ont eu lieu à *Yvon, le vingt quatre Mai* et à _____
Hasle bei Burgdorf, le vingt six Mai de cette année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de célébration
 délivrée par l'Officier de l'Etat
 civil de Hasle, en date du
 cours courant.* _____

Signatures des époux :

Ernst Biffel,
A. Elise Bichsel

Signatures des témoins :

A. Anst
Eug. Biffel

L'officier de l'état civil :

P. Mayon

Communiqué: à *Hasle, le* _____

Yvon.

N° 30.

Engelmann Schmidt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Engelmann, Charles Alfred, pharmacien _____

de Bâle-Ville _____ domicilié à Ferret-Montreux

célibataire

né à Stuttgart, le quatorzième Novembre _____ mil huit cent

cinquante trois _____ fils de Christian Gottlieb Engelmann, décédé _____

_____ et de Barbara Rosina née Lang, aussi décédée.

2° Schmidt, Julia-Tuline-Thérèse, sans profession _____

de Hinter Illgerschwand, Bâle, domiciliée à Ferret-Montreux

célibataire, mineure, dûment autorisée _____

née à Ferret, le trente Mars _____ mil huit cent

soixante-sept _____ fille de Édouard Schmidt, pharmacien _____

_____ et de Emma née Urserbach, domiciliée à Ferret

Les publications ont eu lieu à Bâle-Ville le douze Juin, à Illgerschwand le dix Juin, aux Marches le huit Juin, et au Châteland le sept Juin mil huit cent quatre-vingt-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux
certificats de publications.

Signatures des époux :

Alfred Engelmann
Julia Engelmann.

Signatures des témoins :

Jules Harnisch
J. F. F. F. F.
Pharmacien

Communiqué : à Bâle & à la

Commune.

L'officier de l'état civil :

Lellayon

N° 31.
Secoultre - Tiquet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt six juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-
six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Secoultre Paul Emile, horloger,* _____

de *Chevit* _____ domicilié à *Denière la Côte,* _____

veuf de Emma Eugénie née Meylan, dès le vingt huit et ven-
tu mil huit cent soixante six. _____

né à *Denière la Côte, le quatre novembre* _____ mil huit cent

quarante huit _____ fils de *François Louis Secoultre* _____

_____ et de *Elise née Tiquet.* _____

2° *Tiquet Lucie, sans profession,* _____

de *Chevit* _____ domiciliée à *Comondrée, Neuchâtel,* _____

célibataire. _____

née à *La Chaux-de-fonds, le vingt sept Juin* _____ mil huit cent

cinquante six _____ fille de *Jules Henri Tiquet* _____

_____ et de *Lydie née Schenk* _____

Les publications ont eu lieu à *Le Sentier, au Brasus & à Comondrée,*
che, le neuf juillet courant. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autovisation de célébration
délivrée par l'officier de l'Etat
Civil du Sentier, sous date du
vingt trois courant. _____

Signatures des époux :

E. Secoultre
Lucie Secoultre

Signatures des témoins :

A. Anet
H. Tiquet

Communiqué : *au Sentier au Brasus*
& à Comondrée

L'officier de l'état civil :

P. Mayorisat

N^o 32.
Lemp-Bücher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt six* _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ *six* _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Lemp, Jaspard, cocher,* _____

de *Schüpfheim, Lucerne* _____ domicilié aux *Marches montues*

_____ *Célibataire* _____

né à *Nasté, le neuf Février* _____ mil huit cent

soixante _____ fils de *Jaspard Lemp, décédé* _____

_____ et de *Anna née Thalmann, domiciliée à Lucerne.*

2^o *Bücher, Marie, cuisinière,* _____

de *Mattens, Lucerne,* _____ domiciliée à *Mattens* _____

_____ *Célibataire* _____

née à *Riswil, le premier Juin* _____ mil huit cent

cinquante-six _____ fille de *Joseph Bücher, domicilié à Mattens*

_____ et de *Elisa née Bücher, domiciliée au même lieu.*

Les publications ont eu lieu à *Schüpfheim le vingt deux Juillet* et à *Mattens le vingt deux Juillet* et aux *Marches le vingt Juillet* mil huit cent *soixante six* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux
certificats de publications et de non
opposition. _____

Communiqué : à *Schüpfheim* &
à *Mattens.*

Signatures des époux :

B. Lemp
Marie Jemp Bücher

Signatures des témoins :

Charles Elias
Theodor Bürgi

L'officier de l'état civil :

Lillayor

N° 33.
Schmidt-Chambaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *vingt six* mil huit cent quatre-vingt-
six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Schmidt, Oscar Ferdinand Wilhelm, mécanicien*

de *Berlin, Prusse,* domicilié à *Box*

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

né à *Schmiedel, Prusse, le deux Mars* mil huit cent

cinquante huit fils de *Édouard Schmidt, décédé*

et de *Dorothea née Spiller, aussi décédée*

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

2° *Chambaz, Julie Marguerite Marie, sans profession*

de *Bremblens, Jura,* domiciliée à *Sevillet Montreux*

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

née à *Benport, Montreux, le trois Avril* mil huit cent

soixante deux fille de *Jules Louis Alexandre Chambaz, jardinier*

domicilié à *Benport* et de *Suzanne Marguerite née Bellet* au même lieu

Date des publications :

Les publications ont eu lieu aux *Manches* le *vingt deux Juin*, à *Box* le *vingt deux Juin*, à *Bremblens* le *vingt quatre Juin* et à *Berlin* le *vingt quatre Juin* mil huit cent *huitante six*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration accordée par l'Officier de l'Etat Civil de Box en 31 Juillet donné ensuite de Termis de célébration en l'Département de Justice & Solen en date en 20 Juillet 1886.

Communiqué: à *Box* à *Lenay*

à la *Chancellerie*

Signatures des époux :

Oscar Schmidt

Julie Schmidt née Chambaz

Signatures des témoins :

Chapuis

Ollivier

L'officier de l'état civil :

Lillayor

N° 34
Forestier-Chollet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Forestier, Jules, Charpentier
de Cully, Luty, Riez & Jangny, domicilié à Crix, Montaux
célibataire

né à Chardonne, le Sept Novembre _____ mil huit cent
cinquante neuf fils de Jeanne Marie Forestier, décédée
et de _____

2° Chollet, Elise, tailleur
de Maracou domiciliée à Corsier
célibataire

née à Riez Folet, le Sept Août _____ mil huit cent
soixante _____ fille de Jean François Louis Chollet
décédé _____ et de Françoise Marianne Folet, domiciliée à Maracou

Les publications ont eu lieu à Cully, Luty, Riez & Jangny le sept Août
à Corsier le quatre Août, au Hâtelard le trois Août et à Maracou
le quatre Août mil huit cent huitante six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux
certificats de publications

Signatures des époux :

Jules Forestier
Elise Forestier née Chollet

Signatures des témoins :

J. Messier - Mayor
Emile Dufour

Communiqué : à Cully à Luty
à Corsier & à Palpina.

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

N° 35.
Cohard Häfliger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *vingt-six Août* _____ mil huit cent quatre-vingt-

Six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Cohard, Joseph Auguste, Chef de Cuisine*

de *Joncetlin, Seine, France*, domicilié à *Glion, Montreux*

célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Joncetlin, le vingt-cinq Février* _____ mil huit cent

soixante, fils de *Jean Cohard, agriculteur, domicilié*

à *Joncetlin* _____ et de *Marie née Actin, domiciliée à Joncetlin*

2° *Häfliger, Nanette, Couturière,*

de *Niedergrasnyl, Berne*, domiciliée au *Chêne-Montreux*

célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *Niedergrasnyl, le dix Septembre* _____ mil huit cent

cinquante-trois fille de *Jean Häfliger, décédé*

_____ et de *Anna Maria née Sutter, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Joncetlin* les onze & dix huit Juillet, à *Seeburg* le cinq Juillet, aux *Manches* et au *Châtelain* le trois Juillet mil huit cent huitante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des deux époux
 certificats de publications à Joncetlin
 à Seeburg, aux Manches & au Châtelain
 actes de décès du père & de la mère de l'époux,
 autorisation de célébration du Département
 ainsi que le consentement du père & de la mère
 de l'épouse & l'attribution de l'ambassade*

Communiqué :

Seeburg & à la Chancellerie

Signatures des époux :

Jr Cohard

Nanette Cohard née Häfliger

Signatures des témoins :

Lion Viello

Emile Barmann

L'officier de l'état civil :

Lillayon

N° 36
Dixerens-Pascheud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente-un* ~~trent~~ ~~un~~ ~~cent~~ mil huit cent quatre-vingt-

six,

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Dixerens, François Louis, agriculteur*

de *Lutry* domicilié à *Feytaux*

célibataire

né à *Charbonne, le cinq Mars* mil huit cent

cinquante-trois fils de *Charles Jean Simon Dixerens,*

domicilié à *Roche* et de *Marié Antoinette née Cuérod, décédée.*

2° *Pascheud, Marie Susette, ménagère*

de *Lutry* domiciliée à *Feytaux*

célibataire

née à *Célepons, le vingt-sept Décembre* mil huit cent

cinquante-cinq fille de *Antoine François Pascheud, cultivateur*

domicilié à *Roche* et de *Louise Albertine née Zellweger, au même lieu*

Les publications ont eu lieu à *Lutry le sept Août* et à *Feytaux le*
trois Août mil huit cent *huitante six*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux
et certificats de publications et de non
opposition.

Communiqué : à *Lutry.*

Signatures des époux :

Louis Dixerens
Marie Dixerens née Pascheud

Signatures des témoins :

M. Anet
M. Reyden

L'officier de l'état civil :

Lillayer

N° 37.
Carin Meillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Sept Septembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
six, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Carin, Gustave, boulanger,* _____
de *Tuchevans,* _____ domicilié à *Glion,* _____
divorcé d'avec *Marie Dulignage née Ravy,* dès le *six Juillet*
mil huit cent huitante deux, _____

né à *Moudon, le dix-sept Mars* _____ mil huit cent
quarante cinq, _____ fils de *Jacques François Carin, décédé* et de
Marie Lydie née de Joux, sa veuve, domiciliée au Chêne. _____

2° *Meillard, Marie Hortense, ménagère ;* _____
de *Livdes, Talais,* _____ domiciliée à *Glion* _____
Célibataire _____

née à *Livdes, le vingt-six Septembre* _____ mil huit cent
soixante deux fille de *Germain Meillard* _____
_____ et de *Marie Louise née Dendénag, les deux décédés.*

Les publications ont eu lieu à *Tuchevans le neuf Juillet, à Livdes le*
dix Juillet et aux Marches le sept Juillet mil huit cent
huitante six. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux
certificats de publications et déclarations
constatant le divorce. _____

Communiqué : à *Livdes* & à
Moudon.

Signatures des époux :

Gustave Carin
Hortense Carin Meillard

Signatures des témoins :

Ch. & Chessey
J. Blanc

L'officier de l'état civil :

Meillard

N° 38.

Lauterbach-Ziehe

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize Septembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-_____ *six*, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Lauterbach, Daniel Wilhelm, Docteur en droit* _____de *Hamburg, Allemagne*, _____ domicilié à *Tanches-Montreux*,*célibataire* _____né à *Hamburg, le six Avril* _____ mil huit cent*quarante-un* _____ fils de *Daniel Wilhelm Lauterbach, veuf de**Dorothea Sophia de Mellau et Auguste née Siggelkow, sa veuve*2° *Ziehe, Wilhelmine-Amalie-Dorothea-Antonie, sans profession*de *Neubrandenburg, Mecklenburg Strélitz* domiciliée aux *Tanches-Montreux**célibataire* _____née à *Neubrandenburg, le treize Mai* _____ mil huit cent*quarante-deux* _____ fille de *Carl Friedrich Heinrich Ziehe, décédé et de**sa veuve Agnès-Charlotte de Wilhelmine née Wiese, domiciliée aux Tanches.*Les publications ont eu lieu à *Hamburg du vingt trois Août au deux Septembre*à *Neubrandenburg du vingt trois Août au huit Septembre, au Châteaux et aux**Tanches le vingt trois mil huit cent quatre vingt six* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux
certificats de publications aux lieux sus
indiqués et autorisation de célébration
du Département de Justice & Police
du 15 Septembre 1886. _____

Communiqué : à la Chancellerie _____

Signatures des époux :

D. Lauterbach
F. Ziehe

Signatures des témoins :

M. Massard François
J. St. Chablot

L'officier de l'état civil :

Lillayon

N^o 39.
Dressel-Strickler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *Seize Septembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-

Six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Dressel, Charles-Philippe, e Négociant,* _____

de *Zurich* _____ domicilié à *Zurich* _____

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Heidelberg, le vingt-huit Décembre* _____ mil huit cent

quarante-trois _____ fils de *Jean Philippe Dressel* _____

et de *Louise Wilhelmine née Autenrieth* _____

2^o *Walther née Strickler, Anna Séline, sans profession* _____

de *Juggenried, près Segenstorf, Berne,* domiciliée à *La Chaux de Fonds* _____

divorcée d'avec Jacob Rudolph Walther, dès le quatorze Mai mil huit cent

huitante quatre _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *Berne, le vingt-neuf Janvier* _____ mil huit cent

soixante _____ fille de *Jacob Strickler* _____

et de *Anna née Vaf* _____

Les publications ont eu lieu à *Segenstorf, le vingt-sept Juillet mil huit cent*

huitante six, à la Chaux de Fonds le même jour et à Zurich le même jour

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de célébration accordée par l'officier de l'Etat-Civil de Zurich en date du treize Septembre 1866.

Signatures des époux :

Charles-Philippe Dressel
Seb. Walther née Strickler

Signatures des témoins :

Ed. B. ...
Mich. ...

Communiqué: à *Zurich, à la Chaux de Fonds & à Segenstorf.*

L'officier de l'état civil :

Villayan

N° 40.

Rouge-Massard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Septembre — mil huit cent quatre-vingt-
six, — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rouge, Louis Vincent, comptable, —
de Lutry & Fillette — domicilié à Lausanne, —
Célibataire, —

né à Ternex, le vingt-huit Avril — mil huit cent
soixante-trois, — fils de Jean François Vincent Rouge, cultivateur
aux Juvennes — et de Rosine née Schärz, domiciliée au même lieu.

2° Massard-Louise, sans profession —
de Rossinière — domiciliée aux Juvennes, —
Célibataire & dument autorisée —

née à Jevy, le sept Novembre — mil huit cent
soixante-six fille de Adolphe François Massard, agent de police
au Châtelard — et de Sophie née Brun, domiciliés aux Juvennes.

Les publications ont eu lieu à Lutry le huit Septembre, à Lausanne le dix
Septembre, à Fillette le dix Septembre, à Rossinière le six Septembre
et au Châtelard le quatre Septembre mil-huit cent huitante six —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Permis de célébration accordé par
l'officier de l'Etat civil du domicile
de l'époux. —
—
—

Communiqué : à Lutry, à Cully,
à Lausanne & à Rossinière.

Signatures des époux :

Louis Rouge
Louise Rouge née Massard

Signatures des témoins :

A. Anet
Montandon

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

N° 41
Frigério Hoffmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-quatre Septembre* mil huit cent quatre-vingt-

Six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} *Frigério, Charles Dominique, jardinier*
 de *Moltisano, Côme, Italie,* domicilié à *Gliolortoux,*
Célibataire

né à *Barbengo, Tessin, le onze Juillet* mil huit cent
trente-huit fils de *Dominique Frigério, décédé.*
 et de *Maria née Colombo, aussi décédée*

2^e *Hoffmann, Maria Catharina, femme de chambre*
 de *Wintersweiler, Grand Duché de Bade,* domiciliée à *Gliolortoux*
Célibataire

née à *Wintersweiler, le vingt-huit Décembre* mil huit cent
cinquante quatre, fille de *Jean Georges Hoffmann, absent*
du pays et de *Inna Maria née Schneider, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Moltisano* du *vingt-deux au vingt-cinq Août,* à
Wintersweiler, du *quatre au quinze Septembre,* au Consulat à *Italie* du *vingt-deux*
au vingt-trois Août, au *Château d'aux Flanches* le *quatre-vingt-trois* mil huit cent
huitante-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des deux époux
certificats de publications et Jurnio
de célébration du Département de
Justice & Police du 20 Septembre 1886.

Signatures des époux :

Charles Frigério
Catherine Frigérienne Hoffmann

Signatures des témoins:

Emile Laurent Hoffmann
David Schumacher

Communiqué: en deux doubles
 à la Mairie

L'officier de l'état civil :

Lillayer

N° 42.

Dupresne - Girouil.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ Six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dupresne, Louis François, facteur postal _____

de Lisle et Lepsin _____ domicilié à Allorges _____

veuf de Louise Jeanne Curcy née Kessler e quis le trois allors
mil huit cent huitante quatre _____

né à Tillemeuve, le quinze Février _____ mil huit cent

quarante neuf, fils de Samuel David Dupresne, domicilié

à Allorges _____ et de Marie Louise née Jungieux, cécide.

2° Girouil, Suzette, maîtresse d'école _____

de Grandevant _____ domiciliée à Tavel, rive le Châtelard

Célibataire _____

née à Tillemeuve, le quatorze Octobre _____ mil huit cent

cinquante neuf _____ fille de David François Samuel Girouil _____

cécide _____ et de Suzanne Marie née Allonroy, à Tavel _____

Les publications ont eu lieu à Lisle et au Châtelard le trent-un Août,
à Lepsin le premier Septembre, à Grandevant le deux Septembre et à
Allorges le quatre Septembre mil huit cent huitante six _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration accordée
par l'officier de l'état civil de Allorges
cécide de l'Époux _____

Signatures des époux :

L. Dupresne

S. Dupresne née Girouil

Signatures des témoins :

H. Boyde

A. Anet

Communiqué : à Lisle, à Lepsin,

à Allorges et à Tavel.

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

N° 43.
Sailer Ferdier

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui huit Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

Six, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sailer, François Antoine Pierre, (Négociant), _____

de Wyl, Canton St Gall, _____ domicilié à Crin, Montreux

Célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à Wyl, le vingt sept Mai _____ mil huit cent

Noms, profession et

soixante-cinq _____ fils de François Antoine Sailer, décédé _____

domicile des parents :

_____ et de Elisabeth née Egger, aussi décédée _____

Nom et profession de l'épouse :

2° Ferdier, Olga Pauline, sans profession, _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Nistos, Hautes Pyrénées, France domiciliée à Crin, Montreux

Etat civil :

Célibataire, (mineure, dûment autorisée) _____

Lieu et date de la naissance :

née à Interlaken, Berne, le vingt huit Août _____ mil huit cent

Noms, profession et

soixante dix _____ fille de Zephyrien Ferdier, voyageur de commerce,

domicile des parents :

domicilié à Nistos et de Marguerite Virginie née Chassedieu, décédée _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Wyl le neuf Septembre, à Nistos les dix neuf

et vingt six Septembre et au Châtelard le sept Septembre mil huit

cent quatre vingt six. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux
autorisation du père de l'épouse
certificats de publications _____

Signatures des époux :

F. Sailer
Olga Sailer née Ferdier

Signatures des témoins :

Leopold Segismund
Christine Krebs

L'officier de l'état civil :

Lilajon

Ensuite de jugement rendu par le Tribunal de District de Zurich, II Section, le vingt trois Décembre mil huit cent quatre vingt douze, le mariage ci-contre des époux Sailer Ferdier, a été rompu par le divorce en vertu de l'article 45 de la loi fédérale sur l'état-civil et le divorce.

Inscrit le vingt six Janvier mil huit cent quatre vingt treize, devant communication au Tribunal de Zurich.

L'officier d'état-civil
Eug. Boppert

Communiqué : à Wyl, à la Chancelle.

N° 44.

Brandier Torjallaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Par jugement rendu le vingt
dix Septembre mil huit
cent quatre vingt quinze,
délaré exécutoire, le Tribunal
civil du District de Neuchâtel
a déclaré par le divorce de
Brandier Torjallaz
Le divorce a été prononcé
contre l'époux en application
de l'art. 46, litt a de la
loi fédérale du 24 Septembre 1874
En vertu de ce jugement
mil huit cent quatre vingt quinze
par ordre du Département de
Justice et Police (office du 14
Septembre 1898, n° 5218) et sur
production d'un extrait du
jugement.*

*L'officier d'état civil
Eug. Ruffin*

Aujourd'hui dix-neuf Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ Six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Brandier, Jean Jacob, charpentier,*
de *Kappel, St-Jall,* _____ domicilié au *Chene-estroux*
Célibataire _____

né à *Neuchâtel, le vingt-neuf Août* _____ mil huit cent
soixante-un _____ fils de *Jacob Brandier, domicilié à Neuchâtel*
_____ et de *Térina née Matter, domiciliée au même lieu*

2° *Torjallaz, Marie Louise, couturière,*
de *Lutry et Gesses* _____ domiciliée à *la Collonge, estroux*
_____ *Célibataire* _____

née à *la Collonge-estroux, le six Juin* _____ mil huit cent
soixante _____ fille de *Jean David Torjallaz, gendre forestier*
domicilié à la Collonge et de *Susanne Marie Emile née Ellenor, au même lieu*

Les publications ont eu lieu à *Kappel le trente Septembre, aux Flanches & au*
Châtelard le vingt-neuf Septembre, à Lutry le deux Octobre et à Gesses le
premier Octobre mil huit cent huitante six _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux
certificats de publications aux lieux d'origine
et de domicile des époux _____

Signatures des époux :

Brandier Jacob
Marie Brandier née Torjallaz

Signatures des témoins :

M. Moud...
B. Maron.

L'officier de l'état civil :

Lillayor

Communiqué : à *Lutry, à Lutry*
à *Kappel*

N° 45.
Liardet-Merétrey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

Six — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Liardet, François, Chef de Gare, _____

de Belmont, sur Lausanne, — domicilié à Ternier-Merétrey

veuf de Louise Liardet née Keller, des le vingt-trois Mars _____

mil huit cent quatre vingt six. _____

né à Belmont, le deux Décembre _____ mil huit cent

cinquante deux fils de Jean Marie Liardet, propriétaire, domi-

cié à Belmont et de Pauline née Bolomey, domiciliée au même lieu

2^e Merétrey, Elisa Hortense, sans profession _____

de Poliez-le-Grand et Chavannes près Cublens, domiciliée à Territet _____

Célibataire _____

née à Territet, le dix-huit Mars _____ mil huit cent

soixante six fille de Henri Merétrey, décédé _____

_____ et de Louise Marguerite née Chessor, aussi décédée

Les publications ont eu lieu à Belmont le neuf Octobre, au Châteland &

aux Manches le six Octobre, à Chavannes le six Octobre et à

Poliez-le-Grand le huit Octobre mil huit cent huitante. Six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux
certificats de publications aux lieux
sus indiqués et certificat de décès de
la première femme de l'époux.

Communiqué : à Pully, à Poliez-

le-Grand, à Cublens & Morges.

Signatures des époux :

F. Liardet

E. Merétrey

Signatures des témoins :

Aug. Mousson

H. Auberson

L'officier de l'état civil :

Lillayon

N° 46
Schira-Bastler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ six — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schira, Antoine, gypseur, _____

de Sœu, Jessin _____ domicilié au Chêne-Montoux

_____ Célibataire _____

né à Sœu, le six Septembre _____ mil huit cent

cinquante-huit, fils de Pierre Schira, décédé _____

_____ et de Marianne née Morgantini, domiciliée à Sœu

2° Bastler, Elisabeth, couturière, _____

de Wittnyl, Argovie, _____ domiciliée à la Rouvenaz-Montoux

_____ Célibataire _____

née à Segenstorf, Berne, le trente-un Mai _____ mil huit cent

cinquante-cinq, fille de Heinrich Bastler _____

_____ et de Elisabeth née Ferber, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Sœu le vingt-quatre Septembre, à
Wittnyl le vingt-quatre Septembre & au Chêne-Montoux le
vingt-deux Septembre mil huit cent huitante six _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux
certificats de publications & déclarations,
de non opposition. _____

Signatures des époux :

Antoine Schira
A Elisabeth Schira ni Bastler

Signatures des témoins :

Montandon
Chabloz

L'officier de l'état civil :

Lillayon

Communiqué : à Sœu & à

Wittnyl.

N° 47.
Taineau-Crosa

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui cinq Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
six — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Taineau, Félix Léon, Tailleur de chambre _____
de Tihiers, arrondissement de Saumur, de Maine & Loire domicilié à Paris, en dépôt à Clarens
Célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Talle de Tihiers, le cinq Novembre _____ mil huit cent
soixante-deux — fils de Eugène Taineau _____
et de Anne née Trotier, domiciliés à Clugny, Maine & Loire

2° Crosa, Eugénie Emma, couturière, _____
de Pianco, Province de Venise, Italie domiciliée à Clarens. elle-même
Célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Chailly-Clontoux, le quatorze Novembre _____ mil huit cent
soixante-sept — fille de Joseph Crosa, capotier, domicilié à
Clarens _____ et de Joséphine née Solaro, domiciliée au même lieu

Les publications ont eu lieu à Tihiers, à Paris, à Pianco, au Consulat
d'Italie & au Châteaux le premier Octobre mil huit cent quatre-vingt-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux,
certificats de publications, _____
consentement des père & mère des époux,
autorisation de célébration accordée par
le Département de Justice & Police

Communiqué: en deux doubles
à la Mairie.

Signatures des époux :

Félix Taineau
Eugénie Taineau née Crosa

Signatures des témoins :

D. Isoz
Fr. St. Chabot

Officier de l'état civil :

Lilayer

N° 48
Mayer Werdmüller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ six, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mayer, François-Jean, Cerdegnier _____

de Stanches _____ domicilié à Stait, vicie les Stanches

Célibataire _____

né à Merges, le seize Août _____ mil huit cent

soixante-un — fils de François Louis Mayer, cerdegnier —

domicilié au Stait et de Anna Barbara née Schmid, au même lieu

2° Werdmüller, Rosina, horlogère _____

de Tschigen, Berne, _____ domiciliée à Bienne _____

Célibataire _____

née à Tschigen, le quinze Janvier _____ mil huit cent

cinquante-huit fille de Benoit Werdmüller, écuyer _____

_____ et de Elisabeth née Sullberger, horlogère à Franges, Soleure

Les publications ont eu lieu aux Stanches le seize, à Tschigen le dix-sept
et à Bienne le seize Octobre mil huit cent huitante six _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux
certificats de publications et déclarations
de non opposition _____

Signatures des époux :

F. Mayer
Rosina Mayer née Werdmüller

Signatures des témoins :

Montanton
Louis Rohrbach

Communiqué : à Tschigen 5

à Bienne.

L'officier de l'état civil :

L. Mayer

N° 49

Hirsbrunner-Eismann

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui quinze Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

Six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Hirsbrunner, Charles Henri Gaspard, photographe _____

de Sumiswald, Berne, _____ domicilié à Vernex _____

_____ célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à Berne, le vingt Janvier _____ mil huit cent

Noms, profession et

soixante six fils de Gaspard Hirsbrunner, décédé _____

domicile des parents :

_____ et de Susanne née Wahlten, aussi décédée.

Nom et profession de l'épouse :

2° Eismann, Bertha, couturière, _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Schlossrued, Argovie _____ domiciliée à Estembes Montreux

Etat civil :

_____ célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à Ried, vice Golinoyt, le quinze Mai _____ mil huit cent

Noms, profession et

soixante six fille de Jacob Eismann, Serrurier, domicilié

domicile des parents :

à Thoune _____ et de Maria née Wurgler, aussi domiciliée à Thoune

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sumiswald le vingt Octobre, à Schlossrued

le vingt-un Octobre & au Châtelard le seize Octobre mil huit cent

quatre vingt six _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux
certificats de publications & ce non ap-
position _____

Signatures des époux:

Charles Hirsbrunner Photographe
Bertha Eismann Couturière

Signatures des témoins:

A. Anet
Fr. Massard

L'officier de l'état civil:

J. Mayor

Par jugement rendu le
sept Juin mil neuf cent
neuf, déclaré exécutoire
le dix juillet suivant,
le Tribunal du District
de Lucerne a dissous
par le divorce (à mariage)
les époux
Hirsbrunner - Eismann,
dont l'acte est ci-contre.

Inséré le seize juillet
mil neuf cent neuf
ensuite de communication
d'un extrait du jugement
en divorce, et d'autori-
sation du Département
de justice et Police émanant
son office du 15 juillet 1909,
N° 4089.

L'officier de l'état civil:
J. Mayor

Communiqué: à Sumiswald &
à Schlossrued.

N° 50.

Freitag-Mermoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le vingt
huit mil huit cent quatre
vingt dix huit, devant le tribunal
de Neuchâtel, le Tribunal civil du District
de Lausanne a dissous, par le
divorce, le mariage des époux
Freitag-Mermoud, dont
l'acte est ci-joint.

Le divorce a été prononcé
contre le mari, en vertu
de l'art. 46, lettre b, de la loi
fédérale du 24 Décembre 1864.

Il a été prononcé le dix-sept
mil huit cent quatre
vingt dix huit, par ordre
du Département de Justice et
Police, office du 16 Août 1898-1899
et sur production d'un extrait du
jugement en divorce.

L'Officier de l'état-civil
de Neuchâtel
Aug. Perle

Aujourd'hui *vingt-deux Novembre* — mil huit cent quatre-vingt-

six — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Freitag, Louis-Christian, coiffeur*

de *Wülflingen, Zurich*, — domicilié à *la Rouvray-Montboud*

célibataire

né à *Homburg, Allemagne*, le *vingt et un* — mil huit cent

soixante-un — fils de *Louis Freitag, coiffeur*, domicilié à *la*

Rouvray — et de *Elaine Hilène née Weisbrod*, domiciliée au même lieu

2° *Mermoud, Emma-Susanne-Henriette, sans profession* —

de *Solign-le-Grand*, — domiciliée à *la Rouvray* —

célibataire & mineure d'exception autorisée

née à *la Rouvray-Montboud*, le *vingt-huit Juillet* — mil huit cent

soixante-sept — fille de *Denis Mermoud, décédé* —

et de *Sophie Fanny née Salvo*, domiciliée à *la Rouvray*

Les publications ont eu lieu à *Wülflingen* le *huit Novembre*, à *Solign-le-*

Grand le *six Novembre* et au *Notaire* le *six Novembre* mil huit cent

huitante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certificats de naissance des époux
certificats de publications
autorisation de la mère de l'épouse.

Signatures des époux :

Christian Freitag
Emma Freitag née Mermoud.

Signatures des témoins :

Arnold Lüscher
Arthur Rübner

Communiqué : à *Wülflingen*
à *Solign-le-Grand*.

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

N° 51.
Jacot-Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt trois Novembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ *Six* , par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jacot, Jules Marie-Alexis, cultivateur* _____

de *Bussy, sur Morges,* _____ domicilié à *Bussy* _____

célibataire _____

né à *Bussy, le dix-sept Juillet* _____ mil huit cent

cinquante-huit fils de *Henri Jacot,* _____

_____ et de *Louise Françoise née Sturmann, décédée.*

2° *Blanc, Cécile, sans profession* _____

de *Châtelard* _____ domiciliée à *Sales* _____

célibataire, mineure & autorisée de ses père & mère. _____

née à *Sales, Commune de Châtelard, le trois Octobre* _____ mil huit cent

soixante sept fille de *François Gabriel Pierre Blanc, cultivateur*

_____ et de *Elisie née Eschard, domiciliés à Sales.*

Les publications ont eu lieu au *Châtelard le trois Novembre et à Bussy*

le six Novembre mil huit cent huitante six. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de célébration accordée par l'Officier de l'Etat civil en conformité de l'Époux. _____

Signatures des époux :

Jules Jacot
Cécile Jacot née Blanc

Signatures des témoins :

Monsieur
D. Joz

L'officier de l'état civil :

Lillayer

Communiqué : a *Vellard tout Appré*

Par jugement rendu le quatre Novembre mil neuf cent treize, - déclaré définitif et exécutoire le vingt deux Janvier mil neuf cent quatorze - le Tribunal Civil du District de Morges a dit et ordonné par le divorce le mariage des époux, Jacot - Blanc, dont l'acte est ci. contre. Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 46, lettre b de la loi fédérale du 24 Novembre 1874. Intuit le premier février mil neuf cent quatorze devant l'Office du Département de Justice et Police de Morges par production d'un extrait du jugement. L'Officier de l'Etat civil soussigné

N^o 52.
Frank-Hohemuth

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Décembre — mil huit cent quatre-vingt-
Six, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Frank, Charles, vigneron, —
de Varnhalt (Steinbach Baden), domicilié à Veytaux —
célibataire

né à Varnhalt, le vingt sept Octobre — mil huit cent
cinquante-neuf — fils de Wencelin Frank, vigneron, domicilié à
Varnhalt — et de Marie née Elösch, domiciliée au même lieu

2^o Hohemuth, Anna Elisabeth, femme de chambre —
de Riedt, près Sulgen, Thurgovie, domiciliée à Clavens, —
célibataire

née à Hamatt, le quatorze Janvier — mil huit cent
cinquante-cinq — fille de Rodolphe Hohemuth, domicilié à —
Neuenegg — et de Anna née Hubacher, domiciliée au même lieu

Les publications ont eu lieu à Varnhalt du dix au quinze Novembre, à
Riedt le onze Novembre, à Veytaux le neuf Novembre & au Châteland
le neuf Novembre mil huit cent huitante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1^o actes de naissance des époux
- 2^o certificats de publications
- 3^o autorisation de célébration accordée
par le Département de Justice & Police
le 29 Novembre 1886.

Communiqué : à Sulgen, à
la Chancellerie

Signatures des époux :

Charles Frank

Elisabeth Frank née Hohemuth

Signatures des témoins :

Pierre Boman

A. Dick

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

N° 53.
Burrner Rouge

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *neuf Décembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-

— six —, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Burrner, Louis Gabriel, agriculteur* _____

de *Oumont-vevaux*, _____ domicilié à *Brent, près le Châtelard*

célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Boz*, le *cinq Février* _____ mil huit cent

soixante deux — fils de *Jean Louis Burrner, Lieutenant*

de Gendarmerie — et de *Marie née Tilet, domiciliés à Brent*

2° *Rouge, Elise, Couturière*, _____

de *Lutry & Killette* _____ domiciliée aux *Fourannes* _____

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *Fernez*, le *quatorze Juin* _____ mil huit cent

soixante cinq fille de *Jean François Vincent Rouge*, _____

agriculteur — et de *Rosine née Schang, domiciliés aux Fourannes* —

Les publications ont eu lieu à *Oumont-vevaux* le *six Novembre*, à *Killette* le *même jour*, à *Lutry* le *même jour* & au *Châtelard* le *cinq Novembre* mil huit cent *huitante six* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux _____
certificats de publication, et de non _____
opposition _____

Signatures des époux :

Louis Gabriel Burrner
Elise Burrner née Rouge

Signatures des témoins :

F. Anet
A. Anet

Communiqué : à *Oumont-vevaux*,
à *Lutry* & à *Lutry*.

L'officier de l'état civil :

Lilleyon

N° 54

Schroff-Mertig

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ Six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schroff, Auguste, jardinier, _____

de Allmannsdorf, Constance, Baden, domicilié à Glion-Montreux _____

célibataire _____

né à Allmannsdorf, le vingt-neuf Mars _____ mil huit cent

cinquante six fils de Auguste Schroff, veuve, _____

et de Maria et Agatha née Kees, à Freiburg, i/B. _____

2° Mertig, Elisabeth, somnelière _____

de Oberhofen, Berne, _____ domiciliée à Glion, Montreux _____

célibataire _____

née à Oberhofen, le premier Septembre _____ mil huit cent

cinquante trois fille de Frédéric Mertig _____

et de Catherine née Schmoher, les deux décédés _____

Les publications ont eu lieu à Oberhofen le onze Novembre, à Allmannsdorf, et aux Glanches-Montreux le six Novembre mil huit cent huitante six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux
certificats de publications et autorisation de célébration du Département de Justice & Police du 30 Novembre 1886.

Signatures des époux :

Aug. Schroff
Elisabeth Mertig

Signatures des témoins :

Jacob Stoll
J. Langa

L'officier de l'état civil :

Lillayer

Communiqué : à la Chancellerie

à Oberhofen.

N° 55
Hodler Hodler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Décembre — mil huit cent quatre-vingt-

Six, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Hodler, Christian, jardinier

de Gurgelen, — Berne, — domicilié à Les Rouvenaz. Il est veuf
divorcé d'avec Caroline née Zumbach dès le vingt-un mai mil huit cent
huitante un,

né à Gurgelen, le sept Février — mil huit cent

cinquante deux — fils de Christian Zumbach, décédé —

et de Barbara née Thomann domiciliée à Gurgelen

2^o Hodler née Zumbach, Caroline, repassuse,

de Gurgelen — Berne — domiciliée à Berne, Aargütte, 49

divorcée de Christian Hodler dès le vingt un mai mil huit cent

huitante un.

née à Gurgelen, le vingt-un mai — mil huit cent

cinquante six — fille de Jacob Zumbach, agriculteur, domicilié

à Gurgelen — et de Madelaine née Dähler, décédée —

Les publications ont eu lieu à Gurgelen le huit Décembre, à Berne

le sept Décembre & au Châtelard le six Décembre mil huit

cent huitante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi

et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,

l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,

déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux
certificats de publications et copie du
jugement en divorce du 21 Mai 1880
rendu par le Tribunal de Septigen.

Signatures des époux :

Christian Hodler
Caroline Hodler née Zumbach

Signatures des témoins :

H. Anet
F. Moissang

L'officier de l'état civil :

Lillayor

Communiqué : à Gurgelen & à
Berne

N° 56.
Piot-Petter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

Six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Piot, Auguste-François, jardinier _____

de Failly _____ domicilié à Aigle, _____

veuf de Susanne Piot née Jaquier, dès le dix neuf Janvier mil huit cent huitante six _____

né à Neuchâtel, le quatre Novembre _____ mil huit cent

trente-trois _____ fils de feu Henri Piot _____

et de Anne Louise née Beguin, aussi décédée.

2° Petter, Julie Sophie, sans profession _____

de Aigle _____ domiciliée à Aigle _____

célibataire _____

née à Aigle, le dix Novembre _____ mil huit cent

quarante-un _____ fille de feu Samuel Philippe Frédéric Petter _____

et de feu Julie née Finier _____

Les publications ont eu lieu à Aigle le quinze Novembre et à Failly le dix neuf Novembre mil huit cent huitante six _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration accordée
par l'officier de l'état civil d'Aigle le
sept Décembre 1886. - _____

Signatures des époux :

Piot Auguste
Sophie Piot née Petter.

Signatures des témoins :

D. J. J. J.
Fr. St. Chablot

Communiqué : à _____

Aigle _____

L'officier de l'état civil :

Lillayon

N°

Aujourd'hui

mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

de

domicilié à

Lieu et date de la naissance :

né à

mil huit cent

Noms, profession et

fils de

domicile des parents :

et de

Nom et profession de l'épouse :

de

domiciliée à

Lieu d'origine et de domicile :

de

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

née à

mil huit cent

Noms, profession et

fille de

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :



de l'année 1887 à la fin de l'année 1887, les deux doubles du présent registre sont conformes. Le greffier municipal, M. H. B. 1887



Form. 5. *Mariage double a été célébré le 6 janvier 1887, à l'autorité cantonale, en exécution de l'art. 2 de la loi. Montreux, le 6 janvier 1887. L'Officier de l'Etat civil de Montreux: R. Mayor sub.*

N° 1.
Schouté-M

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-

Sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schouté, Marie Eugène Jules, menuisier

de Strassbourg, Allemagne — domicilié à Cier, Commune du Châtelard

célibataire

né à Strassbourg, le vingt-neuf Août mil huit cent

cinquante six fils de Marie Amélie Cléopâtre Schouté,

domicilié à Lausanne, Arde

2° M, Marie Sophie, couturière,

de Riedisheim, Alsace — domiciliée à Terey

célibataire

née à Riedisheim, le vingt-neuf Août mil huit cent

trente-huit fille de Jean Georges M, décédé

et de Catherine née Schmalzer, aussi décédée

Les publications ont eu lieu à Strassbourg, à Riedisheim, au Châtelard le huit Décembre & à Terey le neuf Décembre mil huit cent huitante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux
certificats de publications et
autorisation de célébration accordée
par le Département de Justice et
Police du 3 Janvier 1887. —

Communiqué : à Terey & à
la Chancelleur

Signatures des époux :

Eugène Schouté
Sophie Schouté née M.

Signatures des témoins :

F. Mellay Mayor
A. Merk

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

N° 2.
Frey-Musy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-

sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Frey, Henri, docteur _____

de Lutzach, Argovie _____ domicilié à Fevey _____

célibataire _____

né à Fevey, le trente Octobre _____ mil huit cent

soixante six — fils de Joseph Adolphe Frey, menuisier _____

domicilié à Fevey — et de Louise Jarry rue Grand, domiciliée au même lieu.

2^e Musy, Emilie Louise, tailleur _____

de Eublers sur Allanges _____ domiciliée à Sales-ellensteaux

célibataire _____

née à Genève, le onze Octobre _____ mil huit cent

soixante quatre fille de François Rodolphe Musy, coiffeur _____

domicilié à Sales — et de Françoise Joséphine née Terrellag, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Lutzach le cinq, à Fevey le six, à Eublers le cinq & au Châtellain le quatre Décembre mil huit cent huitante six _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de célébration accordée par l'officier de l'état civil de Fevey, du 8 Janvier 1887. _____

Communiqué : à Lutzach, à Fevey & à Eublers

Signatures des époux :

Henri Frey
Emilie Frey née Musy

Signatures des témoins :

A. Mombasson
Fr. Mombasson

L'officier de l'état civil :

Livaz

N° 3.
Jaur. Rieder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jaur, Jean Rodolphe, jardinier _____
de St. Beatenberg, Berne, _____ domicilié aux Anards, vicie le Châtelain
célibataire _____

né à Oberhofen, Berne, le vingt-sept Mars _____ mil huit cent
cinquante-trois fils de Jean Jaur, domicilié à Oberhofen _____
et de Mariana née Daumalder, au même lieu _____

2° Rieder, Aline Corvine, cuisinière _____
de St. Etienne, Berne, _____ domiciliée à Anards, vicie le Châtelain
célibataire _____

née à St. Etienne, le onze Juin _____ mil huit cent
cinquante-huit fille de Jacob Rieder, décédé _____
et de Sophie née Plausen, domiciliée à Weisimmen _____

Les publications ont eu lieu à St. Beatenberg le neuf Décembre, à St. Etienne
le dix Décembre au Châtelain le huit Décembre mil huit cent quatre
vingt-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Vu le 15 Janvier 1887
F. Jemone
Siret

Pièces déposées :

actes de naissances des deux époux,
certificats de publications & déclarations
de non opposition. _____

Signatures des époux :

Rodolphe Jaur jardinier
Aline Corvine née Rieder

Signatures des témoins :

A. Montandon
F. Massang

Communiqué : à St. Beatenberg
à St. Etienne.

L'officier de l'état civil :

Lilayer

N^o 4.
Jeannot-Clement

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *once Janvier* _____ mil huit cent quatre-vingt-

Sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Jeannot, Francois Benjamin, cultivateur* _____
de *Brenets, Neuchâtel* _____ domicilié à *Jeux* _____
célibataire _____

né à *Chêze, près le Châtelard, le vingt-deux Septembre* mil huit cent
cinquante quatre _____ fils de *Jean David Jeannot, décédé* _____
_____ et de *Suzanne Marie Louise née Elmy, décédée* _____

2^o *Clement, Alice Louise, ménagère* _____
de *Chessel, l'Isle & Cuarnens* _____ domiciliée à *Chessel*, _____
célibataire _____

née à *Chessel, le quinze Novembre* _____ mil huit cent
soixante trois fille de *Jean Louis Clement, cultivateur* _____
_____ domicilié à *Chessel* et de *Hervette Marie née Serret, au même lieu* _____

Les publications ont eu lieu aux *Brenets le seize, à Chessel le dix-huit,*
à l'Isle le dix-huit, à Cuarnens le dix-neuf & au Châtelard le seize Janvier
mil huit cent huitante Sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux
certificats de publications, et d'éclaircissements
de non opposition _____

Signatures des époux:

François Jeannot
Alice Jeannot née Clement

Signatures des témoins:

M. Anet
A. Montandon

Communiqué: aux *Brenets,*
à Villeneuve, à l'Isle.

L'officier de l'état civil:

Sillayon

N^o 5.
Böhlen Corboz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

Sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Böhlen, Frédéric, Cacher, _____

de Riggisberg, Berne, _____ domicilié à Ternez _____

_____ célibataire _____

né à Stalich, Berne, le quinze Janvier _____ mil huit cent

cinquante-huit, fils de Emanuel Böhlen, ^{décédé} _____

_____ et de Anna née Heischi, ^{décédée} _____

2^o Corboz, Adèle-Elisabeth, sans profession _____

de Chevannes, Sur-Croix, _____ domiciliée à Beranges, ^{vicar. La Tour de Tils} _____

_____ célibataire _____

née à Beranges, le neuf Juillet _____ mil huit cent

soixante-trois — fille de François Marc Louis Daniel Corboz _____

agriculteur _____ et de Marie Louise née Cochard, domiciliés à Beranges _____

Les publications ont eu lieu à Kirschthurser le quatorze, à La Tour de Tils le deux, à Chevannes le quatorze et au Châtelard le douze Janvier mil huit cent quatre-vingt-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissances des deux époux
certificats de publications & de déclarations
ce n'en opposition. _____

Communiqué : à Kirschthurser,
à Croix, à La Tour de Tils

Signatures des époux :

Friedrich Böhlen
Adèle Böhlen née Corboz

Signatures des témoins :

A. Anst
Mombandari

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

N° 6.
Saudan Boraley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Saudan, Jacques Célestin, agriculteur _____
de Châtel St Denis, Fribourg, domicilié à Chexres _____
agriculteur _____

né à Châtel St Denis, le dix-sept Octobre _____ mil huit cent
soixante deux fils de Jean Denis Saudan décédé _____
et de Jeanne Rose Philomène Anna née Romagnoli _____

2^o Boraley, Nicole Thérèse Jenny, couturière _____
de Blonay, Vaud _____ domiciliée à Crin, sur le Châtelard _____
célibataire _____

née à Blonay, le huit Septembre _____ mil huit cent
soixante six fille de Louis François Boraley, facteur postal _____
domicilié à Ternier et de Julie née Cochard, domiciliée au même lieu _____

Les publications ont eu lieu à Châtel St Denis le neuf Ternier, à
Blonay le onze Ternier et au Châtelard le neuf Ternier mil huit
cent huitante sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des deux époux
certificats de publications et de non
opposition _____

Signatures des époux:

Saudan Célestin
Jenny Saudan née Boraley

Signatures des témoins:

Louis Rohrbach
a. Amet

Communiqué: à Châtel St Denis
à St. Julien

L'officier de l'état civil:

L. Mayor

N° 7.

Ammeter-Riesen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept ellars _____ mil huit cent quatre-vingt-

sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ammeter, Charles, boucher _____

de Serflüh - Berne _____ domicilié à Feytaux _____

_____ célibataire _____

né à Feytaux, le deux Octobre _____ mil huit cent

soixante cinq fils de Pierre Ammeter, boucher, domicilié
à Feytaux - et de Elisabeth née Ruchti, domiciliée au dit Feytaux

2° Riesen, Elisabeth, cuisinière _____

de Burgistein, Berne _____ domiciliée à Bonport _____

_____ célibataire _____

née à Burgistein, le dix Novembre _____ mil huit cent

cinquante huit fille de Frédéric Riesen, agriculteur _____

_____ et de Elisabeth née Frey, domiciliée à Burgistein

Les publications ont eu lieu à Interlaken le six sept, à Kirchenthurnen
le dix-neuf, à Feytaux le seize & aux Planches le seize Janvier
mil-huit cent huitante sept _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissances des deux époux
certificats de publications et de non
opposition. _____

Communiqué : à Interlaken & à

Muhlthurnen _____

Signatures des époux :

Ammeter Charles
Elisabeth Ammeter
Riesen

Signatures des témoins :

J. Pim Loubat
A. Inet

L'officier de l'état civil :

L'Uygar

N^o 8
Muntwiler Wero

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

Sept, - par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Muntwiler Léonard, menuisier
de Wohlen, Argovie, _____ domicilié à Bonport, _____
veuf de Eliza Muntwiler née Meyer, des le trente Mai _____
mil huit cent huitante deux _____

né à Beswil, le cinq Juin _____ mil huit cent
cinquante _____ fils de Léonard Muntwiler, ^{''}decédé. _____

et de Rosa née Wiber, domiciliée à Wohlen

2^o Wero, Sophie Bertha, cuisinière, _____
de Montelier, près Morat, - domiciliée à Bonport _____
célibataire _____

née à Morat, le dix Juillet _____ mil huit cent
cinquante six _____ fille de Abraham Wero _____

et de Marguerite ni Tassnacht, les deux ^{''}decédés.

Les publications ont eu lieu à Wohlen le dix-sept Février, à Morat le
dix-huit Février & aux Hanches le dix-sept Février mil huit
cent huitante sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des deux époux
certificat de décès de la femme de l'époux
certificats de publications, et de non oppo-
sition. _____

Communiqué: à Wohlen &
à Morat.

Signatures des époux:

L. Muntwiler
Sophie Muntwiler née Wero

Signatures des témoins:

J. Nicoulan
Jacques Hallette

L'officier de l'état civil:

Lilajar

N^o 9
Mamin Bécari

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze et deux _____ mil huit cent quatre-vingt-

sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Mamin, Henri Edoard, agriculteur _____

de Blonay _____ domicilié à Serrier _____

célibataire _____

né à Blonay, le vingt-trois Novembre _____ mil huit cent

soixante-trois, fils de Louis Jean Pierre Mamin, agriculteur _____

domicilié à Serrier et de Louise et Marie Sylvie née Duprez, au dit lieu

2^o Bécari, Marie Marguerite Hortense, ménagère _____

de Châtelard _____ et de Montaux _____ domiciliée à Brest _____

célibataire _____

née à Brest, le vingt-sept et huit _____ mil huit cent

soixante-trois fille de défunt Jean Henri Gabriel Bécari

_____ et de Marie Marguerite Louise Benjou, à Brest

Les publications ont eu lieu à Blonay, le premier Serrier de Châtelard

le dix huit Serrier mil huit cent soixante sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

l'autorisation de célébration accordée le
neuf et deux 1887 par l'officier de l'état
civil de Blonay.

Communiqué : a S. Liger.

Signatures des époux :

Edoard Mamin

Hortense Mamin née Bécari

Signatures des témoins :

J. P. Coufès

Jules Gillieron

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

N° 10.
Meier-Chessex

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui vingt-quatre Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Meier, Otto, employé de chemin de fer _____

de Obergösgen, Solme, _____ domicilié à Chêne-Montreux

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à Obergösgen, le vingt et un _____ mil huit cent

Noms, profession et

soixante-trois fils de Frédéric Meier, cultivateur

domicile des parents :

à Obergösgen _____ et de Anna Maria nee Biedermann, au dit lieu

Nom et profession de l'épouse :

2^e Chessex, Louise-Marie, maîtresse d'École _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Planches, Montreux, domiciliée à Glin _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née aux Echignes, le cinq Mai _____ mil huit cent

Noms, profession et

soixante six _____ fille de feu Jean Louis Chessex _____

domicile des parents :

_____ et de Susanne Marguerite Henriette nee Berger, à Glin

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Obergösgen, le trois Mars, aux Planches
et au Châtelain le deux Mars mil huit cent huitante sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux
certificats de publications et de non
opposition. _____

Communiqué: à Obergösgen

Signatures des époux :

Meier Otto
Louise Meier nee Chessex

Signatures des témoins :

Ch. Chessex
Pierre Bommard

L'officier de l'état civil :

Lilayer

N° 11
Brown Nathan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

Sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Brown, Charles Eugène Sancelot, Ingénieur
de Brighton, Angleterre, domicilié à Zurich _____
célibataire _____

né à Winterthur, le dix-sept Juin _____ mil huit cent
soixante-trois _____ fils de Charles Brown _____

_____ et de Eugénie née Pfau _____

2° Nathan, Emilie, _____
de Mlilostaw, Posen, Prusse, domiciliée à Davos Platz _____
célibataire _____

née à Mlilostaw, le vingt-six Avril _____ mil huit cent
soixante-quatre fille de Samuel et Nathan _____

_____ et de Caroline née Neumann _____

Les publications ont eu lieu à Zurich le quinze Février cette année,
à Mlilostaw & à Davos le seize du même mois. Une déclaration
du Consul Britannique a été déposée à Zurich. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration
datée du quinze Mars courant
délivrée par l'officier de l'Etat
civil de Zurich. _____

Signatures des époux :

Charles, E. S. Brown
Emilie Brown née Nathan

Signatures des témoins :

J. Pfau, Horner
Jacques Nathan

L'officier de l'état civil :

L. L. L.

N° 12.

Cardinaux Guez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *sept et huit* _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ *Sept*, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Cardinaux, Louis Henri, Futurier* _____

de *Blonay* _____ domicilié à *aux Planches* _____

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Terrier, le vingt trois Septembre* _____ mil huit cent

quarante sept fils de *Pierre Antoine Cardinaux* _____

décédé _____ et de *Marie Marguerite née Félix à Terrier*

2° *Guez, Marie Marguerite d'née Henriette, cuisinière*

de *St Léger la Chiesaz* _____ domiciliée à *St Léger* _____

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *St Léger, le Sept Décembre* _____ mil huit cent

quarante sept fille de *Jean Pierre Louis Guez, décédé* _____

_____ et de *Jeanne Louise Françoise née Franckamp, à*

Les publications ont eu lieu à *Blonay, le cinq Mars, à St Léger*

le même jour et aux Planches. et tentées aussi le cinq Mars mil

huit cent huitante Sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*actes de naissance des deux époux
et certificats de publications et de
non opposition.* _____

Communiqué: à *Blonay*

Signatures des époux:

Louis Henri Cardinaux

Marie Cardinaux née Guez

Signatures des témoins:

H. Aubert

A. Montandon

L'officier de l'état civil:

Lilayer

N° 13

Mayer-Mayer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le huit Mars mil huit cent quatre-vingt dix-huit, déclaré exécutoire le 23 Mai suivant, le Tribunal civil du Tribunal de C. Challens a disposé par le divorce le mariage des époux Mayer Mayer dont l'acte est ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'art. 46, lettre b de la loi fédérale du 24 Décembre 1874, inséré le trente Mai mil huit cent quatre-vingt dix-huit par ordre du Département de justice & Police (off. du 28 Mai 1893) et sur production d'un extrait du jugement en divorce.

Officier de l'état civil de Montreux :

Aujourd'hui onze Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mayer, Marc Louis, Instituteur, _____

de Challens _____ domicilié à Constantine _____

célibataire _____

né à Tolix-le-Grand, le vingt-un Janvier _____ mil huit cent

soixante quatre fils de Mayer, Henri Charles Isaac, décédé _____

et de Jeanne Marie née Tardaud, à Tolix-le-Grand _____

2° Mayer, Adèle, Instituteur _____

de Châtelard _____ domiciliée à Champmartin _____

célibataire _____

née à Clavens Châtelard, le treize Avril _____ mil huit cent

soixante six fille de Firmin David Charles Mayer, décédé _____

et de Juliette Françoise née Bolomey, à Clavens _____

Les publications ont eu lieu à Challens le vingt quatre Mars, à Constantine

le vingt six Mars, au Châtelard le vingt quatre Mars et à Champmartin le

vingt six Mars mil huit cent huitante sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de célébration accordée par l'officier de l'état civil du domicile de l'Époux _____

Signatures des époux :

M^c M^r Mayer.
Adèle Mayer

Signatures des témoins :

Fr. Massone
A. Anet

Communiqué : à Challens, à Constantine & Bellin

L'officier de l'état civil :

L. Mayer

N° 14.

Dubuis-Frank

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *deux Avril* _____ mil huit cent quatre-vingt-

sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Dubuis, Auguste Frédéric, agriculteur* _____

de *Aigle et Rossinières* _____ domicilié à *Yverne* _____

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Yverne, le quatorze Mai* _____ mil huit cent

soixante six fils de *Dubuis, Jean Louis, agriculteur*

domicilié à Yverne, et de Marie Aline née Ellinod, à Yverne

2° *Frank, Frédérique, dite Frieda, sans profession,*

de *Hochdorf, Wurtemberg, domiciliée à Lauvagne* _____

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *Hochdorf, le trente-un Janvier* _____ mil huit cent

soixante quatre fille de *Frank, Jean Georges, décédé,* _____

et de *Catherine née Stichel, domiciliée à Hochdorf*

Les publications ont eu lieu à *Aigle & Yverne le vingt-cinq Février, à Rossinières le vingt-six Février, à Lauvagne le vingt-six Février & à Hochdorf le quatre Mars mil-huit cent huitante-sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de célébration accordée par l'Officier de l'Etat civil du domicile de l'Époux. _____

Communiqué: à *Aigle & Rossinières*
à *Lauvagne* & à *la Chancellerie.*

Signatures des époux:

Dubuis Auguste
Frieda Dubuis né Frank

Signatures des témoins:

A. Monbarot
G. Anet

L'officier de l'état civil:

Lilayer

N° 15

Sulliger-Durgniat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui

seize Avril

mil huit cent quatre-vingt-

Sept

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sulliger, Jacob, cultivateur

de Weisimmen, Berne, domicilié à Feytaud

veuf de Janette dite Jenny née Elzerminod, dès le dix
Octobre mil huit cent septante Sept

né à Weisimmen, le premier Novembre mil huit cent

trente six fils de Jean Sulliger, cultivateur domicilié à

Brent et de Catherine née Fautsch, domiciliée au même lieu

2° Durgniat, Susanne Catherine née Bieri, journalière

de Ormont-dessous domiciliée à Feytaud, veuve des Marches

veuve de David Henri Durgniat, dès le dix Juillet mil huit cent septante

née à St-Étienne, Berne, le trois Novembre mil huit cent

trente Sept fille de Jean Bieri

et de Catherine née Rosti, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Weisimmen le vingt trois Mars, à Ormont
dessus le vingt six Mars, à Feytaud le vingt deux Mars & aux Marches le
vingt deux Mars mil huit cent huitante Sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux
certificats de décès de la femme de
l'époux & de son mari de l'épouse

Signatures des époux :

Jacob Sulliger

Susanne Durgniat née Bieri

Signatures des témoins :

D. 1502.

F. St Charles

Communiqué : à Weisimmen

à Ormont-dessous

L'officier de l'état civil :

Lillayer

N° 16
Borwe-Lürcher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *vingt un Avoil* _____ mil huit cent quatre-vingt-

Sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Borwe, Pierre, Conuierge,* _____

de *la Lenk, Berne* _____ domicilié à *Sorex-Montcaud*

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

né à *St Stephan, le vingt-trois Mai* _____ mil huit cent

quarante trois fils de *Pierre Borwe, décédé* _____

et de *Elvélaine née Wyden* _____

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

2° *Lürcher, Susanne, domestique,* _____

de *Aeschi, Berne,* _____ domiciliée à *Clarens* _____

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

née à *Mühlhorn, le treize Avoil* _____ mil huit cent

quarante six fille de *Charles Lürcher, décédé* _____

et de *Rosina née Kloppenstein, aussi décédé.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *la Lenk le dix-huit Mars, à Aeschi*

le douze Mars & au Châtard le dix Mars mil huit cent huitante sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des deux époux
certificats de publications et de
non opposition.* _____

Communiqué : à la *Lenk* & à *Aeschi.*

Signatures des époux :

Pierre Borwe

Susanne Borwe-Lürcher

Signatures des témoins :

H. Anet

G. Anet

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

N° 17.
Weber Schaller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 27
octobre 1914 et débarré, exécuté
le vingt-his décembre
mil neuf cent quatorze le Tribu-
-nal de première instance de la
République et Canton de Genève
a déclaré par le divorce le ma-
-riage (contracté) ci-contre des époux
Weber - Schaller.

Le divorce a été prononcé entre
les époux en vertu de l'article
142 du Code civil suisse.

Intéret sur production d'un
extraît du jugement.

Montreux le 31 décembre 1914
L'Officier de l'Etat Civil.

(Signature)

Aujourd'hui vingt deux et huit — mil huit cent quatre-vingt-
sept — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° Weber, Auguste, Cocher —
de Jero, près Nidau — domicilié à Crin, Montreux
célibataire —

né à Jero, le quatre et huit — mil huit cent
soixante-cinq fils de Marguerite Weber, domiciliée à
Dumane, Berne et de —

2° Schaller, Emilie, tailleur —
de Randa, Valais, — domiciliée à Crin, Montreux
célibataire —

née à Randa, le premier Mars — mil huit cent
soixante deux fille de Joseph Schaller, décédé —
et de Rosa née Leuber, domiciliée à Randa

Les publications ont eu lieu à Buglen le dix-huit Janvier, à Randa
le vingt-un Janvier et au Châtelard le dix-sept Janvier mil huit
cent huitante sept —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
actes de naissance des deux époux
certificats de publications et de non
opposition. —

Signatures des époux :
August Weber
Emilie Schaller

Signatures des témoins :
D. Anet
J. Pion Contat

Communiqué : à Buglen et
à Randa.

L'officier de l'état civil :
Lillayon

N° 18
Levati Ferriter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Anjourd'hui *vingt six avril* _____ mil huit cent quatre-vingt-

sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Levati, Joseph François Robert, fabricant* _____

de *Mortara, (Tana) Italie* _____ domicilié à *Ferriter* _____

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Mortara, le vingt quatre Novembre* _____ mil huit cent

soixante-six fils de *Charles Levati, décédé*, _____

_____ et de *Serena née Tattini, domiciliée à Fasquova, Vercelli* _____

2° *Ferriter, Elise, cuisinière*, _____

de *Jessenay, Berne*, _____ domiciliée au *Trat, Mortara*

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *Rougemont, le vingt un avril* _____ mil huit cent

soixante deux fille de *Christian Ferriter, étudiant, domicilié*

à *Rougemont* _____ et de *Marie Madeleine née Anne, décédée*. _____

Les publications ont eu lieu à *Mortara, au Consulat d'Italie*, _____
à *Jessenay le seize Décembre* et aux *Flanches le quatorze Décembre*
mil huit cent soixante six _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des deux époux
certificats de publications et
Permis de célébration accordé par le
Département de Justice & Police
le 18 avril 1887, renfermant déclaration
de validité. _____

Communiqué: à *Jessenay* &
à *la Mairie*

Signatures des époux:

Levati Robert
Elise Levati née Ferriter

Signatures des témoins:

Charles Borloz
Dr. Arét

L'officier de l'état civil:

Lilayer

N^o 19
Witz-Landberg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Witz, Jean Rodolph Alfred, employé _____
de Menziken, Argovie _____ domicilié à Menziken _____
célibataire _____

né à Menziken, le vingt-un Février _____ mil huit cent
soixante quatre _____ fils de Melchior Witz _____
et de Marie Anna née Weber _____

2^o Landberg, Mathilde, _____
de Zweibrücken, (Salsigne) _____ domiciliée à Montreux _____
célibataire _____

née à Zweibrücken, le neuf Mars, (9 Mars 1859) mil huit cent
cinquante neuf _____ fille de Charles Constantin Landberg, régisseur
et de Barbara née Schwegler. _____

Les publications ont eu lieu à Menziken le vingt-cinq Mars, à Montreux
le vingt-six Mars et à Zweibrücken, le vingt huit Mars mil huit cent
huitante sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de célébration accordée
par l'officier de l'Etat civil de Menziken
le 25 Avril 1887. _____

Signatures des époux :

J. Witz
Mathilde Witz née Landberg

Signatures des témoins :

J. Massard
A. Krüger

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

Communiqué : à Menziken
et à la Chancellerie.

N^o 20
Dellarossa & Linisson

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui le vingt et unième _____ mil huit cent quatre-vingt-
sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1^o Dellarossa, François, mineur _____
de Cavallermaggiore, Turin, Italie domicilié au Chêne-vert _____
célibataire _____

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à Cavallermaggiore, le quinze Mars _____ mil huit cent
cinquante deux _____ fils de Vincenzo Dellarossa, décédé _____
et de Maria née Sartoris, aussi décédée _____

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2^o Linisson, Marie Hélène, couturière _____
de St-Jierre, Aoste, (Turin), domiciliée au Chêne-vert _____
Célibataire _____

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née à St-Jierre, le vingt huit Juillet _____ mil huit cent
cinquante sept _____ fille de Pierre Antoine Linisson, décédé _____
et de Marie Françoise Agathe née Parmavon, à St-Jierre _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cavallermaggiore, à St-Jierre, au Consulat
à St-Jierre & au Chêne-vert le vingt huit Mars mil huit cent cinquante sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
actes de naissance des deux époux
certificats de publications et Permis
de célébration en Département de
Justice & Police du 29 Avril 1887.

Signatures des époux :
Dellarossa François
Marie Dellarossa née
Linisson

Signatures des témoins :
D. Arret
F. Pina Contate

Communiqué : à la Mairie

L'officier de l'état civil :
L'Officier

N° 21
 Monney-Heubi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

Sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Monney, François Jean Louis, journalier _____

de Châteland _____ domicilié à Feytaud _____

célibataire _____

né à Senoz-et-Montreuil, le quinze Novembre _____ mil huit cent

soixante-cinq _____ fils de François David Monney, journalier _____

domicilié à Senoz et de Rosine née Suter, décédée _____

2° Heubi, Jeanne Marguerite, repasseuse _____

de Triten, Berne _____ domiciliée à Feytaud _____

célibataire _____

née à Bek, le vingt-quatre Janvier _____ mil huit cent

soixante-six _____ fille de Marie Heubi, décédée _____

et de _____

Les publications ont eu lieu au Châteland le onze avril, à Feytaud le quatre
 avril et à Aret le cinq avril mil huit cent huitante sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissances des deux époux,
 certificats de publications et extraits
 légaux _____

Communiqué : à l'Int.

Signatures des époux :

Monney François.

Marguerite Monney née Heubi

Signatures des témoins :

B. M. Amos

A. Anet

L'officier de l'état civil :

Lillayor

N° 22
Parachini-Cusinay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui douze Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

Sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Parachini, Laurent, Sylvester, Constant, traquen _____
de Tognu, Novare, Italie - domicilié à Chailly-Montceau
célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Tognu, le six Mars _____ mil huit cent

soixante trois fils de Justano Parachini, cultivateur
domicilié à Tognu et de Rosa née Tafferi, domiciliée au même lieu

2° Cusinay, Louise Emma, sans profession _____
de Cottaux, Jura - domiciliée à Tervet
célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Chailly, le Sept Août _____ mil huit cent

cinquante-un fille de Louis Finest Cusinay, décédé _____
et de Henriette née Dufour, aussi décédée.

Les publications ont eu lieu à Tognu et au Consulat d'Italie à Genève,
à Cottaux le premier avril, au Hâtelard & aux Planches le
treize Mars mil huit cent huitante sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux,
certificats de publications et Jours
de célébration accordé le 6 Mai 1884
par le Département de Justice & Cultes

Signatures des époux :

Parachini Costantino
Emma Parachini née Cusinay

Signatures des témoins :

A. Anst
J. Pim Coubat

Communiqué : à l'italienne,
à la Mancellin.

L'officier de l'état civil :

L. Mayon

N° 23.

Racine-Moron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf Juin* : _____ mil huit cent quatre-vingt-
 _____ *sept* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Racine, Arthur-Castor, dit Gaston Racine, comptable* _____

de *Lamboing, Berne* _____ domicilié aux *Marches* _____

Etat civil : *célibataire* _____

né à *Morat, le seize Juin* _____ mil huit cent

soixante quatre _____ fils de *Philippe-Auguste Racine, Décretain, domicilié*
à la Chaux-de-Fonds et de *Marie née Jacot, veuve* _____

2° *Moron, Cécile Louise, sans profession* _____

de *Chatelard, Veulle & Renas* _____ domiciliée aux *Marches* _____

Etat civil : *célibataire* _____

née aux *Marches, le vingt-un mai* _____ mil huit cent

cinquante-huit _____ fille de *Daniet Firmin Moron, bureau postal*

domicilié aux Marches et de *Suzanne Louise Caroline née Mayor, en même lieu*

Les publications ont eu lieu à *Diesse le seize mai, à Veulle le quatorze mai,*
à Renas le même jour, au Chatelard le même jour et aux Marches le quatorze mai
mil huit cent quatre vingt sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux, certificats
de publications et d'absence de non opposition

Communiqué : *à Diebte, à*

Millemont.

Signatures des époux :

Gaston Racine

Cécile Moron

Signatures des témoins :

Walther Racine Obijact

C. Perret

L'officier de l'état civil :

Mayor

N^o 24
Mottier Rohrbach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *neuf Juin* _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ *sept* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Mottier, François David Louis, cultivateur* _____

de *Cumont-Dezous* _____ domicilié à *aux Thuveries* _____

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *aux Thuveries, rière le Châtelier, le trente Juin* _____ mil huit cent

soixante-trois _____ fils de *François David Mottier, charpentier, domicilié*

aux Thuveries _____ et de *Suzette Esther née Jaillard, au même lieu* _____

2^o *Rohrbach, Marie, lingère,* _____

de *Erlenbach* _____ *Perne,* _____ domiciliée à *Brent,* _____

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *Chailly, rière le Châtelier, le deux Novembre* _____ mil huit cent

soixante-cinq _____ fille de *Pierre David Rohrbach, domicilié à*

Brent, cultivateur _____ et de *Jeanne Françoise née Tache, au même lieu.*

Les publications ont eu lieu à *Cumont-Dezous le vingt-deux Mai, à*
Erlenbach le vingt-trois Mai & au Châtelier le vingt-un Mai mil huit
cent huitante-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, certificats
de publications avec déclarations de non
opposition. _____

Communiqué : à *Cumont-Dezous*
à *Erlenbach*

Signatures des époux :

Louis Mottier
Marie Mottier née Rohrbach

Signatures des témoins :

A. Montandon
Gérard Falar

L'officier de l'état civil :

Lilayan

N° 25
Monod-Deluz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf Juin* _____ mil huit cent quatre-vingt-
 _____ *sept* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Monod, Charles Édouard, agriculteur* _____
 de *Ormont-veveys* _____ domicilié à *Clarens* _____
célibataire _____

né à *Ormont-veveys (au Caudrai)* le *trente-un Juillet* _____ mil huit cent
soixante-quatre fils de *Émilie Marguerite Monod, décédée* _____
 et de _____

2° *Deluz, Marie, blanchisseuse* _____
 de *Tourtemos, sur Lavausanne* _____ domiciliée à *Tallens, Montbéliard*
célibataire _____

née à *Fillereuse*, le *seize Septembre* _____ mil huit cent
soixante _____ fille de *Isaac Deluz, décédé*, _____
 _____ et de *Louise née Jaquier, domiciliée à Tallens*

Les publications ont eu lieu à *Ormont-veveys* le *vingt-un Mai*, à *Tourtemos*
 le *vingt-sept Mai* & au *Châtelard* le *vingt-neuf Mai* mil huit cent quatre
vingt-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, certificats
de publications & de non opposition _____

Communiqué : à *Ormont-veveys*
 & à *Montbéliard*

Signatures des époux :

Monod Édouard
Marie Monod née Deluz

Signatures des témoins :

A Monbans
Gitar Jules

L'officier de l'état civil :

Lienhard

N° 26
Schneider-Steiner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Anjourd'hui vingt-cinq Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schneider, Charles, charcutier, _____
de Wahlen, Berne, _____ domicilié à Stambes-Montaux
célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Schwartzenburg, le vingt-un Décembre _____ mil huit cent
soixante-deux fils de Samuel Schneider, décédé, _____
et de Elisabeth née Jurot, domiciliée à Wahlen

2° Steiner, Anna Ernestine, tailleurse _____
de Ober Wintethur, Lucerne, _____ domiciliée à Ternier-Montaux
célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Aussenühl, le vingt-deux Novembre _____ mil huit cent
soixante-cinq fille de Charles Auguste Steiner, décédé _____
et de Anna Ernestine née Hasenprütz, à Dierenhofen

Les publications ont eu lieu à Wahlen le sept Juin, à Ober Wintethur le
sept Juin & au Chalétard le même jour sept Juin mil huit cent quatre
vingt-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux
certificats de publications et de non
opposition _____

Communiqué : à Wahlen & à
Ober Wintethur.

Signatures des époux :

Schneider Charles
Anna Steiner

Signatures des témoins :

Fr. Balsiger.
Jacob Habermat

L'officier de l'état civil :

Lecuyer

N° 27.

King Richard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

sept, — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° King, Joseph, charcutier _____

de Echolz matt, Lucerne, domicilié aux Marches, —
veuf en secondes nocces de Elisa née Fındayer, des le vingt-huit Janvier
mil huit cent huitante sept _____

né à Echolz matt, le vingt-trois Juillet _____ mil huit cent

trente quatre fils de Joseph King _____

_____ et de Barbara née Schneider, décédée. _____

2° Richard, Charlotte Julie, gouvernante _____

de Corsier & Oberhofen, Berne domiciliée aux Marches _____

célibataire _____

née Marie Chardonnat, le douze Janvier _____ mil huit cent

quarante neuf fille de Jean Samuel Richard _____

_____ et de Jeanne née Duret, les deux décédés. _____

Les publications ont eu lieu à Echolz matt le vingt-cinq Mai, à Oberhofen
le même jour, à Corsier & aux Marches le vingt-quatre Mai mil
huit cent huitante sept. _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissances des deux époux
acte de décès de la femme de l'époux
et certificats de publications. —

Signatures des époux :

Joseph King
Julie King née Richard

Signatures des témoins :

D. Isoz
F. Massard

Communiqué : à Echolz matt

à Oberhofen & à Corsier

L'officier de l'état civil :

Lillayon

N° 28.

Della Casa-Baumann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Dans sa séance du 29 mars 1913 le Conseil d'Etat a ordonné que l'acte de mariage ci-contre soit rectifié dans le sens qu'à la Commune de Russo ("Bessin)" indiquée par erreur comme lieu de bourgeoisie de Della-Casa-Benone, soit substituée celle de "Lugano (Bessin)".

Inscrit le quatre avril mil neuf cent treize, par ordre du Département de Justice et Police, suivant office du 31 mars 1913. n° 2074.

Officier de l'Etat Civil :

F. Frey sup.

Aujourd'hui *trente Juin* _____ mil huit cent quatre-vingt-

sept, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Della Casa, Benone, menuisier* _____
de *Russo, Tessin, _____* domicilié à *Glion _____*
célibataire _____

né à *Russo, le deux Janvier _____* mil huit cent
soixante _____ fils de *Baptiste Della Casa, décédé _____*
_____ et de *Rosa née Bedolla, domiciliée à Russo _____*

2° *Baumann, Susanna, femme de chambre* _____
de *Grindelwald, Berne, _____* domiciliée à *Glion _____*
célibataire _____

née à *Interlaken, le six sept Novembre _____* mil huit cent
cinquante deux fille de *Christian Baumann, tuteur _____*
domicilié à Glion _____ et de *Barbara née von Känel, décédée _____*

Les publications ont eu lieu à *Russo le huit Juin, à Grindelwald*
le deux Juin & aux Hanches le trente un Mai mil huit cent
huitante sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux
certificats de publications et de non
opposition _____

Communiqué: à *Bulle & à*

Grindelwald.

Signatures des époux :

Benone Della Casa
Susanna Della Casa Baumann

Signatures des témoins :

Fredy Baumann
F. Massard D. 1502

L'officier de l'état civil :

Lévay.

N° 29

Delmarco-Krebs

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
sept, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Delmarco, Corrado, charretier _____
de Castello, Calvaiese, Tyrol, autrichien domicilié à Lauvanne _____
veuf d'Elisabeth née Scheivegger, dès le vingt-neuf Octobre
mil huit cent quatre vingt six _____
né à Molina, Castello, le trois Décembre _____ mil huit cent
cinquante deux _____ fils de Antonio Delmarco, meunier _____
_____ et de Giovanna, née Feri, domiciliés à Molina _____
2^o Krebs, Agatha, sans profession _____
de Hiltersingen, Borne, _____ domiciliée à Satev-Montreux _____
célibataire _____

née à Glarø, le huit Février _____ mil huit cent
soixante-huit _____ fille de Frédéric Krebs, seigneur _____
_____ et de Elisabeth née Schär, domiciliés à Satev _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le trente Mai, à Lauvanne et
à Oberhofen le trente-un dit & à Castello le treize Juin de la présente
année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de célébration déli-
vrée par l'officier de l'état-civil de
Lauvanne. _____

Communiqué : à la Chancellerie
à Lauvanne & à Hiltersingen.

Signatures des époux :

Corrado Delmarco
A Krebs

Signatures des témoins :

A. Lucey
F. Metz

L'officier de l'état civil :

Lilleyer

N° 30.

Wütrich Dubochet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ Sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Wütrich, Albert, comptable _____

de Trub, Berne, _____ domicilié aux Planches _____

célibataire _____

né aux Planches, le quatorze ellars _____ mil huit cent

soixante sept - fils de Henri Wütrich, menuisier, domicilié

aux Planches et de Virginie née Scherrer, décédée. _____

2^o Dubochet, Sophie Louise, couturière _____

de Châtelard _____ domiciliée à Sâles _____

célibataire _____

née au Trait, Commune des Planches, le trente Mai mil huit cent

soixante sept, fille de Jules Vincent Dubochet, décédé _____

_____ et de Louise Caroline née Rivaz, domiciliée à Sâles.

Les publications ont eu lieu à Trub le Sept Juin, aux Planches & au Châtelard le Six Juin mil huit cent huitante sept

Par décision du 21 Janvier 1951
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le nom patronymique
des intéressés soit écrit graphiquement
"Wütrich" et non "Wütrich".

Montreux, le 2 février 1951.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Com. au Dépôt.
et à Trub (Basin).

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux
et certificats de publications & de
non opposition. _____

Communiqué : à Trub.

Signatures des époux :

A. Wütrich.

S. Dubochet.

Signatures des témoins :

[Signature]

[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 31.

Christin - Dubois

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Anjourd'hui *vingt un juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-
sept, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Christin Charles Jules, négociant,* _____
de *Sainte Croix* _____ domicilié à *Lausanne* _____
Célibataire, _____

né à *Lausanne* le *vingt sept Mai* _____ mil huit cent
cinquante-huit fils de *Louis Christin, décédé* _____
et de *Suzette née Pache, domiciliée à Lausanne* _____

2° *Dubois Elise, sans profession,* _____
de *Valleyres sous Montagny* _____ domiciliée à *Les Planches* _____
Célibataire, _____

née à *Les Planches* le *vingt Septembre* _____ mil huit cent
soixante-un _____ fille de *Daniel Dubois, décédé* _____
et de *Sophie Amélie née Vautier aux Planches* _____

Les publications ont eu lieu à *St. Croix & aux Planches* le premier
Juillet courant, à *Lausanne & à Valleyres, sous Montagny*,
le deux du même mois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration
déclarée par l'Officier de l'Etat
Civil de Lausanne. _____

Communiqué : à *St. Croix*,à *Lausanne* & à *Montagny*.

Signatures des époux :

Jules Christin
Elise Christin

Signatures des témoins :

Simon
Simon

L'officier de l'état civil :

J. Mayoroub

N° 32.
Graber Kreuzer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt deux Juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-
sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Graber Hermann, ouvrier appareilleur,* _____
de *Leimiswyl, Berne* _____ domicilié à *Vernier,* _____
célibataire, _____

né à *Unter-Steckholz, le deux Octobre* _____ mil huit cent
soixante _____ fils de *Anna-Barbara Graber,* _____
et de _____

2^o *Kreuzer Elisabeth dite Elise, sans profession,* _____
de *Steffisburg, Berne* _____ domiciliée à *aux Planches* _____
célibataire, _____

née à *Steffisburg, le neuf Mars* _____ mil huit cent
cinquante-sept _____ fille de *Maria Kreuzer* _____
et de _____

Les publications ont eu lieu à *Rohrbach, au Châtelard, à Steffis-*
burg & aux Planches, le six Juillet présent mois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

les actes de naissance des Epoux.
Certificats de publication à Rohrbach,
au Châtelard, à Steffisburg
& aux Planches _____

Communiqué: à *Rohrbach &*
Steffisburg.

Signatures des époux:

H. Graber
Elise Kreuzer femme Graber

Signatures des témoins:

M. Anet
A. Anet

L'officier de l'état civil:

P. Mayorub.

N° 34.

Vittor Chapelay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quinze Août* _____ mil huit cent quatre-vingt-
sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Vittor Jean Maurice, instituteur,* _____
de *S Jean d'Aulph, St Saoni* domicilié à *Rouvenas* _____
célibataire, _____

né à *Mouthey* le *vingt trois Septembre* _____ mil huit cent
cinquante cinq fils de *Louis Vittor, absent* _____
_____ et de *Marié née Frombert* décédée. _____

2° *Chapelay née Loretan, Barbara-Maria, lingère,*
de *Champéry, Valais* _____ domiciliée à *La Rouvenas,* _____
Veuve de Théophile Chapelay, dès le vingt cinq juillet
mil huit cent quatre vingt cinq. _____

née à *Tourtemagne* le *quatre Mai* _____ mil huit cent
cinquante quatre fille de *Alois Loretan, décédé* _____
_____ et de *Catherine née Wünetz, à Loèche. Les Bains.*

Les publications ont eu lieu à *S Jean d'Aulph, au Châtelard (Ma-*
troua) le vingt huit dernier & à *Champéry, le vingt un*
du même mois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificat de publication au
Châtelard et à Champéry.
Permis de célébration en date
du 13 Août courant. _____

Communiqué : à *Champéry* & à
la Chamellin

Signatures des époux :

Vittor Jean Maurice
Barbara Vittor

Signatures des témoins :

A. Monbardon
A. Arret

L'officier de l'état civil :

J. Mayorin

N° 35
Regamey. Bachelard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf Aout _____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Regamey Charles Louis, maître d'hôtel, _____
de Lausanne _____ domicilié à Vevey-Montreux,
divorcé d'avec Jeanne Elise née Herzog, dès le dix-sept Aout
mil huit cent quatre vingt cinq, _____

né à Lausanne, le quinze Aout _____ mil huit cent
cinquante-sept _____ fils de M^{re} Juliette Regamey, employé postal,
à Lausanne _____ et de Pauline Fleurette née D'Allmen.

2° Bachelard Marie, demoiselle de magasin, _____
de St Didier de Formans (Ain) _____ domiciliée à Lyon, 11 Rue Saillot,
célibataire, _____

née à St Didier de Formans, le vingt huit Mars _____ mil huit cent
soixante-un _____ fille de Benoit Bachelard, forgeron, à
St Didier de Formans et de Pierrette née Bonnet, _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard-Montreux, le vingt huit Aout,
à Lausanne, le trente dit, à St Didier de Formans, le sept
Aout et à Lyon le trente un Juillet de l'année courante. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les actes de naissance des Epoux.
Certificat de publication à Lausanne.
à Montreux.
à St Didier.
à Lyon.

Signatures des époux :

Ch. Regamey
Marie Regamey

Signatures des témoins :

Blanchard
Meyerson
J. d'Almeida

Communiqué : à Lausanne et
à la Chancellerie.

L'officier de l'état civil :

P. Mayorubé

N° 33.

de Glogowski-Dall

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux juillet — mil huit cent quatre-vingt-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° de Glogowski Alexandre Hermann, rentier, _____ de Zolkiew, Galicie, Autriche — domicilié à la Tour de Pils, célibataire, _____

né à Bojanice, le sept avril _____ mil huit cent cinquante six _____ fils de Antoine de Glogowski, _____ et de Anna née Salarowska, décédée. _____

2° Dall Georgina Ferrer, rentière, _____ de Stirling, Ecosse _____ domiciliée à la Tour de Pils, célibataire, _____

née à Stirling, le quinze août _____ mil huit cent soixante-cinq _____ fille de Robert Dall, décédé, _____ et de Jeanne née Watson, décédée. _____

Les publications ont eu lieu à la Tour de Pils, le premier février et à Zolkiew, le vingt cinq Mai mil huit cent quatre vingt sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration délivrée par l'Officier de l'Etat Civil de la Tour de Pils.

Communiqué : à la Tour de Pils & à la Chancellerie.

Signatures des époux :

Alexandre Hermann Glogowski
Georgina Ferrer Glogowski

Signatures des témoins :

M. Anet
D. Anet

L'officier de l'état civil :

J. Mayorsub

N° 36.
 Millasson Vauthey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *vingt deux Août* _____ mil huit cent quatre-vingt-
sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Millasson Jean-Jules, fromager,* _____
 de *Châtel. S. Denis, Fribourg* _____ domicilié à *Glion,* _____
célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Châtel. S. Denis, le dix novembre* _____ mil huit cent
cinquante-neuf _____ fils de *Jean-Denis Millasson, du Chaublin,*
décédé _____ et de *Marie-Françoise née Pilloud, Tatum,* _____

2° *Vauthey Angèle-Marie, cuisinière,* _____
 de *Châtel. S. Denis, Fribourg* _____ domiciliée à *la Collonge avant à*
Lausanne
célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *Châtel. S. Denis, France, le onze Août* _____ mil huit cent
cinquante-sept _____ fille de *Jean-Denis Vauthey, à Châtel S. Denis,*
 _____ et de *Nantette Cardinaux, au dit lieu,* _____

Les publications ont eu lieu à *aux Planches, à Châtel. S. Denis*
et à Lausanne, les quatre, cinq & six Août présent mois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les actes de naissance.
Certificat de publication aux Planches.
 , *à Châtel. S. Denis.*
 , *à Lausanne.*

Signatures des époux :

Millasson Jules
Marie Millasson

Signatures des témoins :

Caille Celestine
Constant Feryathaz

L'officier de l'état civil :

J. P. Mayonab

Communiqué : à *Châtel. S. Denis*
à Lausanne.

N° 37.

Möckli-Stammherer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf et huit — mil huit cent quatre-vingt-

sept,

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Möckli, Johanna Nepomuk, journalier

de Basadingen, Thurgovie — domicilié à Bonport, actuellement

célibataire

né à Basadingen, le trois Novembre — mil huit cent

cinquante-un — fils de Johann Möckli, charpentier

et de Anna née Auer, domiciliés à Basadingen

2° Stammherer, Julianna, cuisinière,

de Lottstetten, Bâle — domiciliée à Bonport —

célibataire

née à Lottstetten, le vingt-sept Juin — mil huit cent

cinquante-sept fille de Joseph Stammherer, décédé

et de Vothburger née Mörkt, aussi décédée

Les publications ont eu lieu à Basadingen le trois Aouts, à Lottstetten le même jour & aux Ranches le deux Aout mil huit cent huitante sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,)
certificats de publications, et de)
non opposition)

Signatures des époux :

Jean Möckli

Julianna Möckli - Henri Stammherer

Signatures des témoins :

A. Anet

Henri Bourillon

Communiqué : à Basadingen &

à la Mairie

L'officier de l'état civil :

Lillayon

N° 38.
Brouty-Clerret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *neuf* *Septembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
 _____ *sept* _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} *Brouty, Auguste Emile, peintre en bâtiments* _____
 de *Pottens,* _____ domicilié à *Crin, Montreux* _____
célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Echallens, le seize Octobre* _____ mil huit cent
soixante-trois _____ fils de *Joseph Ignace Brouty, charpentier* _____
 à *Lausanne* _____ et de *Marie Hélière née Jacottet* _____

2^o *Clerret, Marie Emilie Cléranie, blanchisseuse* _____
 de *Dompierre, Doubs, France* _____ domiciliée à *Crin Montreux* _____
célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *Dompierre, le dix huit Février* _____ mil huit cent
soixante deux _____ fille de *Joseph Auguste Clerret, cultivateur* _____
 à *Dompierre* _____ et de *Marie Apolline nu Valler* _____

Les publications ont eu lieu à *Montreux, à Pottens et à Dompierre*
les treize, quinze & vingt un Août de la présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

les actes de naissance
Consentement des parents de l'épouse
Certificats de publications à Montreux
à Pottens
à Dompierre

Communiqué : à *Pottens &*
la Mairie

Signatures des époux :

Brouty Auguste
Marie Brouty

Signatures des témoins :

Emile Hauser
Joseph Hauser

L'officier de l'état civil :

R. Mayor

N° 39
Umbeke-Schürch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
Sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Umbeke, Auguste Rodolphe, garçon à Hôtel _____
de Gessenay, — Bern, — domicilié au Trait, rière les Planches
célibataire _____

né à Montschier, le quatorze Juin _____ mil huit cent
cinquante-quatre fils de Wilhelm Umbeke, décédé _____

et de Rosette Henriette née Berni, sa veuve, domiciliée au Trait

2° Schürch, Elisabeth, repasseuse _____
de Wehlen — Bern, — domiciliée au Trait, rière les Planches
célibataire _____

née à Mengischaus, Tribourg, le dix-neuf Avril _____ mil huit cent
soixante-six — fille de Jean Schürch, décédé _____

et de Maria née Juri, domiciliée à Tribourg

Les publications ont eu lieu à Gessenay le cinq, à Wehlen le même jour &
aux Planches le quatre Septembre mil huit cent huitante Sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux _____
certificats de publications et de non
opposition : _____

Communiqué : à Gessenay &
à Wehlen.

Signatures des époux :

Auguste Umbeke
Elisabeth Umbeke née Schürch.

Signatures des témoins :

Edouard
Marins Chérier

L'officier de l'état civil :

Lillayer

N° 40.
Chessex Coulin.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *vingt six Septembre* — mil huit cent quatre-vingt-
Sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Chessex, Marius Louis, Négoiant*
de *Marches*, domicilié à *Trévet*.
Célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Trévet*, le *vingt Juin* — mil huit cent
soixante-trois fils de *Auguste Florian Chessex, décédé*,
et de *Maria Aimée née Turgeux, aussi décédé*.

2° *Coulin, Susanne Clise, sans profession*
de *Statelard, Noville & Rennaz* domiciliée à *Brest*.
Célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *Sales*, le *treize Décembre* — mil huit cent
soixante-six — fille de *Rodolph Auguste Benjamin Coulin*
décédé et de *Louise Hortense née Dupour, veuve, domiciliée à Brest*.

Les publications ont eu lieu aux *Marches & au Statelard* le *neuf*
Septembre, à *Noville & a Rennaz* le *six Septembre* mil huit
cent huitante Sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux
certificats de publications et de non oppo-
sition.

Communiqué : à *Mlle Coulin*

Signatures des époux :

Marius Chessex
Susanne Chessex née Coulin

Signatures des témoins :

A. Montandon
A. Anel

L'officier de l'état civil :

Littayon

N^o 41
Liehti-Minni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

Sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Liehti, Pierre, cultivateur _____

de Lauperswyl, Bern, domicilié à Terites _____

époux de Louise née Mejerer le vingt-un Décembre, mil huit cent
huitante trois _____

né à Rotherbach, le six Août _____ mil huit cent

quarante neuf, fils de Pierre Liehti, décédé _____

et de Elisabeth née Stuzmann, décédée _____

2^o Minni, Anna, domestique _____

de Wahlen, Bern, domiciliée à Terites _____

_____ célibataire _____

née à Schwarzenburg, le cinq Octobre _____ mil huit cent

cinquante sept, fille de Jean Minni, domicilié à Schwarzenburg _____

et de Christina Minni, domiciliée au même lieu _____

Les publications ont eu lieu à Lauperswyl le vingt-trois Août, à Schwarzenburg
le même jour et aux Planches le vingt-deux Août mil huit cent huitante sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux _____

déclaration de jugement en l'époux _____

Communiqué : à Lauperswyl &
à Wahlen.

Signatures des époux :

Pierre Liehti

Anna Luifli ne Minni

Signatures des témoins :

Henri Masson

Hermann Bertschinger

L'officier de l'état civil :

Lilayer

N° 42.
Menchoz-Arnaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui trois Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

Sept, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Menchoz, François Louis Emile, cultivateur
de Rossinières, _____ domicilié à Sâtes, _____
célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Sâtes, Montreux, le deux Janvier _____ mil huit cent
soixante-trois fils de François Rodolphe Menchoz, décédé

_____ et de Susanne Marie Marguerite née Arnaud, domiciliée à Sâtes

2^e e Arnaud, Adèle Julie, sans profession _____
de Rossinières _____ domiciliée à la Rouvenaz _____
célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à la Rouvenaz-Montreux, le deux Septembre _____ mil huit cent
soixante-trois fille de Emanuel Vincent Arnaud, cultivateur

domicilié à la Rouvenaz et de Julie Susanne Louise née Terret, au même lieu

Les publications ont eu lieu à Rossinières le six Septembre & au
Château le huit Septembre mil huit cent huitante Sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux
certificats de publications & de non opposition

Communiqué à Rossinières

Signatures des époux :

Menchoz Emile
Adèle Menchoz née Arnaud

Signatures des témoins :

Monnet
A. Ambard

L'officier de l'état civil :

L'elayor

N^o 43.
Collet-Brunner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

Sept, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Collet, Louis-Louis, charpentier _____

de Suchy, _____ Jura, _____ domicilié à la Rouvenaz. et tant que
veuf de Henriette Hélène née Fisi, dès le six Décembre mil huit
cent huitante six. _____

né à Lausanne le quatorze Juillet _____ mil huit cent

cinquante six — fils de Charles Abram Louis Collet, charpentier

domicilié à la Rouvenaz et de Janny-Jenny né Duruz, d'écédé.

2^o Brunner, Rosina née Schnyder, cuisinière _____

de Seltwald — Berne — domiciliée à la Rouvenaz

veuve de Gottlieb Brunner, dès le vingt-quatre Août mil huit
cent huitante cinq _____

née à Berne, le onze Juillet _____ mil huit cent

cinquante cinq — fille de Jean Schnyder, d'écédé _____

_____ et de Catharina née Sellberger, aussi d'écédé.

Les publications ont eu lieu à Suchy le dix sept Septembre, à Seltwald le
dix-neuf Septembre & au Châtelard le dix sept Septembre mil huit cent
quatre vingt sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux —
certificat de décès de la 1^{re} femme de l'époux
certificat de décès de la 1^{er} mari de l'épouse
certificats de publications aux lieux
d'origine & de domicile des dits époux.

Communiqué : à Suchy & à
Surtelation.

Signatures des époux :

Louis Collet
Rosina Collet Schnyder

Signatures des témoins :

J. Anet
A. Anet

L'officier de l'état civil :

Lellayon

N° 44.
Coehard Dine

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Anjourd'hui huit Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ Sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Coehard, Julien-Louis, cultivateur _____

de Chateaux _____ domicilié à Brest _____

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Brest, le premier Juin _____ mil huit cent

soixante deux — fils de Rodolph-Alexis Coehard, cultivateur _____

domicilié à Brest et de Françoise Marie née Chevaley, décédée _____

2° Dine, Marie-Louise, sans profession _____

de St-Ciorges _____ domiciliée à Sables _____

célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Sables, le deux Septembre _____ mil huit cent

soixante-trois — fille de Marc Abram Daniel Dine, cordonnier _____

domicilié à Sables — et de Françoise Louise Marie née Puvaz, domiciliée à Sables _____

Les publications ont eu lieu au Chateaux le vingt un Septembre & à St-Ciorges

le vingt deux Septembre mil huit cent huitante sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux
certificats de publications et de non
opposition _____

Communiqué : a St-Ciorges

Signatures des époux :

Louis Coehard.
Louise Coehard née Dine

Signatures des témoins :

Ch. Masson, Senneg
A. Anet

L'officier de l'état civil :

Lellayer

N° 45.

Friedrich Krähenbühl

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

Sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Friedrich, Friedrich, Cocher* _____

de *Eggiryl, — Berne* _____ domicilié à *Vernex-Montaux*

célibataire _____

né à *Bolligen, le vingt deux Juin* _____ mil huit cent

soixante deux fils de *Samuel Friedrich, c'oulié* à

Rothembach _____ et de *Anna Elisabeth, née Barret, c'écée* _____

2° *Krähenbühl, Louise Wilhelmine, fille de magasin* _____

de *Fägiryl, — Berne* _____ domiciliée à *Vernex-Montaux* _____

célibataire _____

née à *Berne, le huit Octobre* _____ mil huit cent

soixante deux fille de *Susanne Lusser née Krähenbühl* _____

domiciliée à Leissigen et de _____

Les publications ont eu lieu à *Eggiryl le vingt quatre Septembre, à Fägiryl le même jour & au Châtelard le vingt deux Septembre mil huit cent huitante Sept* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux & certificats de publications et de non opposition.

Communiqué : à *Eggiryl*
à *Grottochüttelen*

Signatures des époux :

Friedrich Friz.
Louis Friedrich ne Krähenbühl

Signatures des témoins :

Wucher Emil
Johannes Imhoffen.

L'officier de l'état civil :

Lilayer

N° 46

Bertschinger-Horigmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix-sept Octobre* _____ mil huit cent quatre-vingt-

sept, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bertschinger, Hermann Arnold, Cuisinier* _____

de *Lengburg, Argentine* _____ domicilié à *Veaux-Montaux*

veuf de Marguerite née Futzner, et le vingt-six Février _____
mil huit cent huitante six _____

né à *Lengburg, le sept Mars* _____ mil huit cent

cinquante _____ fils de *Jean Henri Bertschinger, décédé*

_____ et de *Louise née König, aussi décédée* _____

2° *Horigmann, Charlotte, cuisinière*, _____

de *Gross-Oeser, bei Mansfeld, Saxe*, domiciliée à *Veux, rue de Savoie*

célibataire _____

née à *Belostok, le dix-neuf Novembre* _____ mil huit cent

cinquante six fille de *Frédéric Horigmann, décédé* _____

_____ et de *Anna Marguerite née Boecker, à Neustadt*
Polatin

Les publications ont eu lieu à *Lengburg le vingt-huit Août, à Gross-Oeser*

le premier Septembre, au Chateau le vingt-neuf Août & à Veux le trois

Septembre mil huit cent huitante sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

certificats de décès de la première femme

de l'époux _____

certificats de publications, & de non opposition

Signatures des époux :

Hermann Bertschinger

Charlotte Horigmann Bertschinger

Signatures des témoins :

Ed. Fortmann

Emil Wisker

L'officier de l'état civil :

Lillayer

N° 47.

Monod Amstutz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Le jugement rendu le quatorze
septembre mil huit cent quatre-
vingt-seize par le
Tribunal civil du District de
Vevay, le mariage a été
dissous par le divorce
prononcé contre l'époux
en application de l'article
46, litt. b de la loi fé-
dérale du 24 décembre 1874.
Inscrit le vingt quatre jan-
vier mil huit cent quatre-
vingt quatorze, par ordre
du Département de justice
(lettre n° 426)
L'officier de l'état civil
*Chapuis**

Aujourd'hui *premier Novembre* — mil huit cent quatre-vingt-
Sept, — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Monod, Finant Alfred*, *Jardinier* —
de *Châtelard & c. Nozille* — domicilié à *Clarens* —
célibataire —

né à *Clarens, le vingt-sept Avril* — mil huit cent
soixante quatre, fils de *Emanuel Finant Louis Monod, décédé*
et de *Elisabeth née Palmer, sa femme, à Clarens*
2° *Amstutz, Anna Catherine, cuisinière*, —
de *Engelberg, Obwalden*, — domiciliée à *Clarens* —
célibataire —

née à *Engelberg, le deux Janvier* — mil huit cent
soixante sept fille de *Joseph Amstutz, cultivateur*
et de *Anna née Wüst, domiciliés à Engelberg*

Les publications ont eu lieu à *Châtelard & c. Nozille le vingt six*
Septembre et à *Engelberg le trente Septembre* mil huit cent quatre
vingt sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux & certificats
de publications, & de non opposition*

Signatures des époux :

Alfred Monod
Katharina Monod née Amstutz

Signatures des témoins :

Chaven Adolphe
A. Monnard

L'officier de l'état civil :

Lillayer

Communiqué : à *Villeneuve*
& à *Engelberg*

N^o 48
 Olloz Rubin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois Novembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-

Sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Olloz, Charles, agriculteur* _____

de *Ollon,* _____ domicilié à *Ferret* _____

Célibataire _____

né à *Sissach, Bâle campagne, le vingt-trois Décembre* mil huit cent

quarante-huit fils de *Jéron Olloz, maréchal, domicilié*

à Ollon _____ et de *Anna née Frei, domiciliée au même lieu* _____

2^o *Rubin née Tillmann, épouse Barbara, journalière*

de *Reichenbach, Berne,* _____ domiciliée à *Crin, Montreuil*

vers de Jean Rubin, dès le vingt-un tout mil huit cent

huitante deux _____

née à *Niederried, Berne, le trente Avril* _____ mil huit cent

quarante deux fille de *Jean Tillmann* _____

_____ et de *Maria née Lyniger, le cœur dévot,* _____

Les publications ont eu lieu à *Ollon, à Reichenbach & au Châtelard*

le dix Octobre mil huit cent huitante sept. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux _____

certificats de publication, et _____

certificat de décès du premier mari

de l'épouse _____

Communiqué : à *Ollon & à*

Reichenbach.

Signatures des époux :

Olloz Charles

Anna Charles née Tillmann

Signatures des témoins :

A. Anet

A. Monbardon

L'officier de l'état civil :

Lillejor

*Le jugement rendu le 24 Octobre 1874
 déclaré définitif par le Tribunal civil
 du District de Vevey, a déclaré nulles par
 le divorce, prononcé par défaut contre
 l'époux, défendeur, en vertu de l'ar-
 ticle 46 bis de la loi fédérale du
 24 Décembre 1874, les mariages ci-
 contre. Olloz Rubin &
 Rubine, vingt-trois Janvier
 mil huit cent quatre-vingt onze.
 L'officier de l'état civil.
*P. Mayorubé**

*Communiqué au Département
 à Ollon & à Reichenbach.*

N^o 49

Bavani-Tariso

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Bavani, Jean, maçon, garde-mur, _____
de Tremosello, Novare, Italie _____ domicilié aux Marches _____
célibataire _____

né à Tremosello, le vingt Novembre _____ mil huit cent
cinquante neuf _____ fils de Salvatore Bavani, agriculteur à Tremosello
_____ et de Domenica née Tullini. _____

2^o Tariso, Louisa-Clise-Septie, Blanchisseuse _____
de Châtelard, Taud _____ domiciliée à Glin, _____
célibataire _____

née à Torgre, Monteur, le six Décembre _____ mil huit cent
cinquante six _____ fille de Jean François Tariso, agriculteur _____
domicilié à Glin _____ et de Louise Henriette Marguerite née Aubert
Les publications ont eu lieu à Tremosello du vingt six Juin au six Juillet
au Consulat d'Italie de trois au douze Juillet, au Châtelard et aux Marches
le vingt-un Juin mil huit cent huitante sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissances des deux époux
certificats de publications _____
autorisation de célébration accordée par
le Département de Justice & Police le
15 Juillet 1887. _____

Communiqué : à la Mairie

Signatures des époux :

Jean Bavani
Sophie Tariso née Pariso

Signatures des témoins :

Ch. Chessey
Pierre Bannier

L'officier de l'état civil :

Lellayon

N° 50.
Maggi et Mottier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt* Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ *sept*, — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Maggi, Martin, maçon,* _____
de *Quarna Sotto, Italie,* _____ domicilié à *Ferres-Montreux*
célibataire _____

né à *Quarna-Sotto, le vingt Novembre* _____ mil huit cent
cinquante-huit — fils de *Ignace Maggi, décédé* _____
et de *Louise née Giacomelli, s. b. m., à Quarna Sotto.*

2° *Mottier, Rosalie Hortense, journalière* _____
de *Ormont-dessous,* _____ domiciliée à *Ferres-Montreux*
célibataire _____

née à *Glion, près les Blanchas, le onze Avril* _____ mil huit cent
soixante-trois fille de *David Frédéric Finet et Mottier* _____
et de *Sophie née Schaffer, les deux décédés.*

Les publications ont eu lieu à *Quarna-Sotto* du neuf au seize Octobre,
au *Consulat d'Italie* du neuf au seize Octobre, à *Ormont-dessous* le huit
Octobre & au *Châletard* le quatre Octobre mil huit cent huitante sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des deux époux
certificats de publication, aux lieux
d'origine & de domicile des époux et
autres actes de célébration accordés
par le Département de Justice & Police*

Communiqué : à la Chancellerie
à Ormont-dessous.

Signatures des époux :

Maggi Martin
Hortense Maggi

Signatures des témoins :

Jules Borcard
Angelo Monneresi

L'officier de l'état civil :

J. P. Mayor

N° 51.
de Groot. Margot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

Sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° de Groot, Johannes William, Officier en retraite _____

de Tietjerksteradeel, Rogum, Iroum et Fritland, ^{Hollande} domicilié à Claers _____

_____ célibataire _____

né à Tietjerksteradeel, le huit Juin _____ mil huit cent

cinquante-un _____ fils de Johannes William Eliza de Groot, décédé

et de Willemina Antonia Arianne van Os, aussi décédé _____

2° Margot, Marie Elisabeth _____

de St. Croix _____ domiciliée à Ferrec, commune de Châtellard

_____ célibataire _____

née à St. Croix, le vingt sept Novembre _____ mil huit cent

cinquante huit _____ fille de feu Charles Frédéric Margot _____

et de Jeanne Elisabeth ou Margot, domiciliée à Ferrec _____

Les publications ont eu lieu à Gerinchen, à St. Croix le sept Novembre
& au Châtellard le sept Novembre mil huit cent cinquante sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux
certificats de publications et permis
de célébration du Département de Justice
& validés en date du 21 Décembre 1887.

Communiqué : à la Chancellerie

à St. Croix _____

Signatures des époux :

J. W. de Groot
Elisabeth de Groot.

Signatures des témoins :

Jean Margot
Charles Margot

L'officier de l'état civil :

Lullayer

N^o 52.
Stolle-Hartmann.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui trente-un Décembre — mil huit cent quatre-vingt-

Sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Stolle, Gustave Adolph, Négociant _____
de Segeberg, Schleswig, Holstein domicilié à Segeberg, en sejour à Clarend
célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Segeberg, le vingt-trois Mars _____ mil huit cent
quarante Sept — fils de Ernest Friedrich Henri Stolle, Docteur en
médecine à Segeberg — et de Elise Maria Christine née Noell, décédée.

2^o Hartmann née von Möller, Marie Velli, rentière _____
de Dorpat _____ domiciliée à Dorpat, en sejour à Clarend
veuve de Julius Friedrich Henri Hartmann, de le deux Janvier mil
huit cent huitante.

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Arzen, Livonie, Russie, le vingt-huit Octobre — mil huit cent
cinquante _____ fille de Friedrich Otto von Möller, décédé _____
_____ et de Sophie née de Glasenappe, domiciliée à Dorpat

Les publications ont eu lieu au Châteaud le dix Novembre mil huit cent
huitante Sept, à Segeberg & à Dorpat.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux
acte de décès du premier mari de l'épouse
permis de célébration accordé par le
Département de Justin & Julius en date
du 20 Décembre 1887.

Communiqué: en deux doubles
à la Chancellerie.

Signatures des époux :

G. Stolle

Marie Hartmann
née von Möller

Signatures des témoins :

M. Arret

A. Arret

L'officier de l'état civil :

Lillayor

N°

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o de domicilié à

né à mil huit cent

fils de

et de

2^o de domiciliée à

née à mil huit cent

filles de

et de

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :



de l'annuaire 1888... le 10 janvier 1888... l'officier de l'état civil de Montreux

R. Mayorant

Vu le 16 Janvier 1888
F. Jumeau
Préfet

Form. 5. *Un double a été remis le 10 janvier 1888 à l'autorité en exécution de l'art. 2 de la loi de Montreux, le 10 janvier 1888.*

R. Mayorant



N° 1.

Riva - Maucchi.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui onze Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
huit, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Riva, Fioravanti, maçon _____
de Torto, Valtravaglia, Côme, Italie domicilié au Trait, (Stanches)
célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Torto, Valtravaglia, le six Février _____ mil huit cent
soixante deux fils de Charles Riva, v^oid^e _____
_____ et de Marie Severini née Radiali _____

2^o Maucchi, Marie Rosa, colporteuse _____
de Melazzo, Massa-Carrara, Italie domiciliée au Trait, (Stanches)
célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Melazzo, le vingt quatre Juin _____ mil huit cent
soixante quatre fille de Dominique Maucchi, colporteur _____
domicilié au Trait et de Rosa née Sazzarelli, domiciliée au même lieu
Les publications ont eu lieu à Torto, Valtravaglia, à Melazzo,
au Consulat d'Italie à Gênes et aux Stanches le 16 Décembre dernier

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux _____
certificats de publications aux Stanches
Permis de célébration accordé par le
Département de Justice & Police

Communiqué : à la Mairie _____

Signatures des époux :

Riva Florant
Maucci Rosa

Signatures des témoins :

D. 2502, à Stanches
A. 2502, à Stanches

L'officier de l'état civil :

Lilayer

N° 2.

Schären-Chablain

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Février — mil huit cent quatre-vingt-
huit, — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Schären, Charles, receveur à la Gare de Boumeret

de Spietz Beure; — domicilié à Boumeret

— célibataire —

né à Villeneuve, le vingt huit Octobre — mil huit cent

soixante trois fils de Jacob Schären, domicilié à —

Villeneuve — et de Madeleine née Moser, décédée. —

2^o Chablain, Sophie, sans profession —

de Crémont-ès-sous — domiciliée à Villeneuve —

— célibataire —

née à Villeneuve, le vingt cinq Février — mil huit cent

soixante quatre — fille de Eugène Albert Chablain, officier de l'état

civil à Villeneuve — et de Louise Emilie née Porlez à Villeneuve

Les publications ont eu lieu à Villeneuve le onze Janvier mil huit cent huitante
huit, à Spietz le treize Janvier mil huit cent huitante huit, à Port Valais
le quatorze Janvier et à Crémont-ès-sous le treize Janvier mil huit cent huitante huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Remis de célébration accordé par
l'officier de l'état civil de Port Valais
le treize Janvier dernier —

Signatures des époux :

Charles Schären
Sophie Schären née Chablain

Signatures des témoins :

A. Chablain, Villeneuve
Charles Chablain, Villeneuve

Communiqué : à Spietz, Port Valais,
Crémont-ès-sous, Villeneuve.

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

N° 3.
Dufaux Deluz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Seize Février* _____ mil huit cent quatre-vingt-

huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} *Dufaux, Eugène Francis Jaques, agriculteur* _____

de *Châtelard* _____ domicilié à *Ferrex* _____

célibataire & mineur, ément autorisé _____

né à *Ferrex, le treize mai* _____ mil huit cent

soixante huit _____ fils de *Jean Dami Dufaux, agriculteur* _____

domicilié à *Ferrex* et de *Marie Charlotte née Bonet, aussi à Ferrex* _____

2^e *Deluz, Marguerite, Blanchisseuse* _____

de *Jouxtemo, sur Lausanne,* _____ domiciliée à *Vallens* _____

célibataire _____

née à *Villeneuve, le vingt Juin* _____ mil huit cent

soixante six _____ fille de *Isaac Deluz, déceci* _____

et de *Louise née Jaquier, Blanchisseuse à Vallens* _____

Les publications ont eu lieu à *Châtelard le vingt quatre Janvier et à*
Jouxtemo Allègre le vingt six Janvier mil huit cent _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux
certificats de publications _____

Signatures des époux :

Dufaux Eugène
Marguerite Dufaux née Deluz

Signatures des témoins :

Jules Cochard
Aimé Perdot

L'officier de l'état civil :

Lilayer

Communiqué : à *Romanel*.

N° 4

Derousaz-Schori

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *le sept Février* _____ mil huit cent quatre-vingt-

huit, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Derousaz, Léon, comptable,* _____

de *Trey, près Jayerne,* _____ domicilié à *la Rousmaz, Montreux*

célibataire _____

né à *Jayerne, le six huit Septembre* _____ mil huit cent

cinquante huit — fils de *Jeanot Derousaz, iccédé* _____

et de *Julie Henriette née Tuel, à Lausanne* _____

2° *Schori, Hélène, sans profession* _____

de *Rapperschwil, Berne,* _____ domiciliée à *Rolle* _____

célibataire _____

née à *Rolle, le quatorze Août* _____ mil huit cent

cinquante neuf fille de *Frédéric Schori, iccédé* _____

et de *Suzanne Louise née Schöntag, domiciliée à Rolle*

Les publications ont eu lieu à *Trey le vingt sept Janvier, à Rapperschwil le*
vingt cinq Janvier, à Rolle le même jour et au Frattax le vingt cinq Janvier
mil huit cent huitante huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux & certificats
de publications & de non opposition

Signatures des époux :

L. De Drousaz
H. De Drousaz née Schori

Signatures des témoins :

Amiand
Fug Rappin
à Rolle

L'officier de l'état civil :

Lellayer

Communiqué : à *Trey Rapperschwil*
à Rolle.

N° 5.

Duroveray Duret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Anjourd'hui *treize Mars* _____ mil huit cent quatre-vingt-

huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Duroveray, Olivier Louis, tapissier* _____

de *Evian, Haute Savoie* _____ domicilié à *Cherrier* _____

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Evian, le six Novembre* _____ mil huit cent

soixante, fils de *Louise Duroveray, d'égareille*

domiciliée au n° 10 Trait, vers les Planches _____

2° *Duret, Elise Eugénie née Kuechoud, sans profession*

de *Châtellard* _____ domiciliée à *Cherrier* _____

veuve de Jules David Duret, dès le dix Juin

mil huit cent huitante un _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

née à *Chire, Montoux, le vingt six Novembre* _____ mil huit cent

trente neuf, fille de *David Kuechoud, décédé* _____

_____ et de *Louise née Duret, aussi décédée*.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Evian les Bains, au Châtellard & aux Planches* le *vingt sept Décembre* mil huit cent *huitante sept*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des deux époux et formis le célébration du D'Époux tant du 25 Janvier 1888 _____

Communiqué : à *la Mairie* _____

Signatures des époux :

Olivier Duroveray

Eugénie Duroveray née

Kuechoud

Signatures des témoins :

E. Guilland } *au Trait*

L. Mantoyler

L'officier de l'état civil :

Lillayer

N° 6

Andrey-Saramarcas

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *die-sept Mars* _____ mil huit cent quatre-vingt-_____ *huit*, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Andrey, Étienne Joseph, agriculteur* _____de *Hauterille & Cerniat, Freiburg* domicilié à *Cuin* _____*célibataire* _____né à *Hauterille, le premier Avril* _____ mil huit cent*soixante* _____ fils de *Jacques Andrey, boucher, domicilié* _____à *Hauterille* _____ et de *Josephine rue Schumey, au même lieu* _____2° *Saramarcas, Justelle Esther, blanchisseuse* _____de *Sembrancher, Valais*, _____ domiciliée à *la Rouveras* _____*célibataire* _____née à *Sembrancher, le cinq Juillet* _____ mil huit cent*soixante-un* _____ fille de *Jean Pierre Saramarcas, menuisier* _____à *Sembrancher* _____ et de *Cécile Virginie rue Moret, décédée* _____Les publications ont eu lieu à *Hauterille le vingt deux, à Cerniat le vingt trois*
à *Sembrancher le vingt un & au Châtellard le vingt Janvier mil huit*
huitante huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux
certificats de publications et de non
opposition _____

Communiqué : à *Hauterille*
à *Cerniat* ; à *Sembrancher*

Signatures des époux :

Andrey Joseph
Esther Saramarcas

Signatures des témoins :

Caille Célestin à Mont fleuri
Jehan L. à Sempion

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

N° 7.

Yersin Magnin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Anjourd'hui *vingt-un Mars* _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ *huit*, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Yersin, Vincent Louis, cultivateur* _____

de *Rougemont* _____ domicilié à *Chailly* _____

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Chailly, le vingt-six Juin* _____ mil huit cent

soixante-deux — fils de *François Vincent Yersin, cultivateur* _____

démitié à Chailly et de *Rose Elisabeth rue Chollet, au même lieu*

2° *Magnin, Ellen, sans profession* _____

de *Bleray* _____ domiciliée à *Chailly* _____

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *Chailly, le vingt Avril* _____ mil huit cent

soixante-cinq — fille de *Jean Pierre Cesar Magnin, décédé* _____

et de *Suzanne Marie rue Cochard, démitié à Chailly*

Les publications ont eu lieu à *Rougemont le vingt-sept Février, à*

Bleray le vingt-six Février & au Chatelard le vingt-cinq Février

mil huit cent soixante-huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des deux époux
et certificats de publication, et de non-
opposition _____

Communiqué: à *Rougemont & à*

A. Seguer _____

Signatures des époux:

Vincent Yersin
Ellen Yersin née Magnin

Signatures des témoins:

D. 1502 à Rougemont
J. Byroc à Rougemont

L'officier de l'état civil:

Lilayer

N° 8
Cochard-Mury

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le quatorze
février mil huit cent quatre-
vingt dix sept, déclaré exécutoire
le Tribunal civil du District
de Nory a débarrassé par le
divorce le mariage des époux
Cochard-Mury, dont l'acte
est ci-joint.

Le divorce a été prononcé
contre l'époux en vertu de
l'article 46, lettre b. g. c. de la
loi fédérale du 24 décembre 1874.
Depuis le dix-huit février mil
huit cent quatre-vingt dix sept
par ordre du Département de
Justice et Police (Office du 16 février
1897, n° 1094) et sur le vu d'un
certificat de jugement.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui vingt trois Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cochard, Ami, agriculteur _____

de Châtelard, _____ domicilié à ux Juarennes _____

célibataire _____

né à ux Juarennes, le neuf Avril _____ mil huit cent

soixante-sept _____ fils de Abram Frédéric Cochard, cultivateur

domicilié aux Juarennes et de Susanne Marie ne' Talon, décédée _____

2° Mury, Ida, sans profession _____

de Châtelard _____ domiciliée à Brest _____

célibataire _____

née à Brest, le dix-sept Mars _____ mil huit cent

soixante cinq _____ fille de Jean Emile Mury, décédé _____

et de Marie Louise ne' Chevalley, domiciliée à Brest _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le vingt trois Février mil huit

cent huitante huit. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux
et certificats de publications et de non
opposition. _____

Signatures des époux :

Ami Cochard

Ida Cochard ne' Mury

Signatures des témoins :

Gustave Blam

Gustave Mury

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 9
Hubert Dorvas

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt six* mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
huit, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Hubert, Marc François, cultivateur* _____
 de *Manches* _____ domicilié à *Glion* _____
célibataire _____

né à *Glion, le onze Décembre* _____ mil huit cent
soixante-trois — fils de *Pierre Louis e Hubert, cultivateur* —
domicilié à Glion et de *Suzanne Marie née Turrian, à Glion*

2° *Dorvas, Marie e Apolline, domestique* _____
 de *Crisières, Palais*, _____ domiciliée à *Glion* _____
célibataire _____

née à *Crisières, le trente Janvier*, _____ mil huit cent
soixante six fille de *Marie Eugénie Dorvas, Secrétaire*
 et de _____

Les publications ont eu lieu aux *Manches le vingt sept Janvier* et à
Crisières le vingt huit Janvier mil huit cent *soixante huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certificats de publications, et actes de naissance des deux époux.

Communiqué : *a l'officier.*

Signatures des époux :

Marc Hubert
Marie Dorvas

Signatures des témoins :

M. Monod, e. P. Monod
P. Dubuis Jr

L'officier de l'état civil :

Lellayer

N° 10

Cermesoni Moglia

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt six Mars* — mil huit cent quatre-vingt-

huit — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Cermesoni, Etienne François, agriculteur* —

de *Caronno Corbellaro, Italie*, — domicilié à *Glion, Montevue*.

célibataire —

né à *Caronno Corbellaro, le vingt six Décembre* — mil huit cent

cinquante six fils de *Louis Cermesoni, cultivateur* —

et de *Marina née Mellinuzzi, domiciliée à Castellina Olona*

2° *Moglia, Emma Victoria Lina, domestique* —

de *Genève* — domiciliée à *Glion* —

célibataire & mineure légalement autorisée —

née à *Glion, le douze Septembre* — mil huit cent

soixante huit fille de *Jean Moglia, menuisier, domicilié* —

à *Glion* — et de *Mari Louise née Aubert, domiciliée à Glion*

Les publications ont eu lieu au *Consulat d'Italie, à Genève le premier Février*

& aux Planches le treize Janvier mil huit cent huitante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, —

certificats de publications, —

Permis du Département d'Intr. & Cult. pour la célébration en date du 23 Mars 1888

Communiqué : *à Genève, & à la*

Municipalité

Signatures des époux :

Cermesoni Stefano

Lina Moglia

Signatures des témoins :

M. Moud

Debecis Jo

L'officier de l'état civil :

Lilayer

Par arrêté du Conseil Fédéral du 24 juin 1905 et par arrêté du Conseil d'Etat de Genève du 4 juillet 1905 dame Emma Victoria Lina Cermesoni née Moglia veuve de Etienne François Cermesoni de le 6 juillet 1898, désignée ci-contre, a été reconnue dans la qualité de citoyenne genevoise ressortissante à la commune de Genève.

Intéret le 4 novembre 1921.
L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL

A. Dubois
Genève le 4 novembre 1921

N° 11.
Turrian Golas

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui trois Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

huit, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Turrian, Henri Charles Adolph, journalier _____

de Chateaud'Or, _____ domicilié à Grandchamp, Veytaux

_____ célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Grandchamp, rive Veytaux, le seize Mars _____ mil huit cent

cinquante six fils de Firmin David Turrian, décédé, _____

_____ et de Jeanne Françoise Louise Laure née Terrey, décédée

Golas, Sophie Louise Henriette Anna, domestique _____

de l'Abbaye, Vallée de Joux domiciliée aux Planches _____

veuve de Henri François Golas, dès le dix-huit Juin mil

huit cent cinquante six _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

née à Cien, rive le Chateauré, le onze Septembre _____ mil huit cent

soixante quatre fille de Jean Auguste Aellen, marquillier

domicilié aux Planches et de Marie Louise Julie née Steiner, aux Planches

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chateaud'Or le onze Février, à

l'Abbaye le même jour, à Veytaux & aux Planches le neuf Février

mil huit cent cinquante huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des deux époux
certificat de décès du premier mari de l'épouse
certificats de publications, & de non opposition

Signatures des époux:

Turrian Charles
Louise Turrian ni Aellen

Signatures des témoins:

A. Moreland
A. Golas

Communiqué: à Chateaud'Or

& à l'Abbaye

L'officier de l'état civil:

Lullayan

N° 12
Carrel-Brand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Seize Août* _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ *huit*, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Carrel Gottlieb, tapissier* _____
de *Leimbigen, Berne*, _____ domicilié à *Clarens* _____
célibataire _____né à *Melephau, le dix-huit Novembre* _____ mil huit cent
soixante deux fils de feu *Jacob Carrel*, _____
_____ et de *Verina née Allemann, à Langenthal* _____2° *Brand Louisa, fille de chambre* _____
de *Sumiswald, Berne*, _____ domiciliée à *Berne* _____
célibataire _____née à *Thun, le vingt-trois Janvier* _____ mil huit cent
soixante six fille de feu *Ulrich Brand* _____
_____ et de *Anna Barbara na Pfister, à Kirchdorf* _____Les publications ont eu lieu à *Châtard, Montreux, à Léesse, à Sumis-*
wald & à Berne, les vingt-sept, vingt-huit, vingt-neuf & trente Mars
cette année _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
les quatre certificats de publications
& de son opposition _____

_____Communiqué : à *Léesse* _____*Sumiswald & à Berne* _____

Signatures des époux :

Gottlieb Carrel
Louise Carrel

Signatures des témoins :

Hugues E. Jorner
J. Pim Coufat, Amman

L'officier de l'état civil :

R. Mayor sub.

N° 13.
Christinger-Frei

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *ix-sept Avril* _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ *huit*, — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Christinger, Jacob, charpentier* _____
de *Engwang, Thurgovie*, _____ domicilié à *Chêne Montreux*
célibataire _____

né à *Engwang, le vingt-cinq Février* _____ mil huit cent
soixante trois fils de *Ether Christinger, couturier, domicilié à*
Achen, Thurgovie, et de _____

2° *Frei, Ursula, cuisinière*, _____
de *Lüttern, Lucerne*, _____ domiciliée à *Basset-Montreux*
célibataire _____

née à *Lüttern, le dix-sept Avril* _____ mil huit cent
soixante _____ fille de *Ursula Frei, domiciliée à Lucerne*
et de _____

Les publications ont eu lieu à *Engwang le vingt-cinq Mars, à Lüttern*
le même jour & au Châtelain-Montreux le vingt-cinq Mars mil huit cent
soixante huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux

Communiqué : à *Högoltingen*
à *Lüttern*.

Signatures des époux :

Jacob Christinger
Ursula Christinger

Signatures des témoins :

Alois Teyfel Sausanne
Burhard Burkhart, Montreux

L'officier de l'état civil :

J. Mayor sub.

N° 14

Morandi Egloff

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ huit, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Morandi, Constantin Sébastien Paul, menuisier _____

de Isola San Giulio, Novare, Italie domicilié à Ferritel _____

célibataire _____

né à Isola San Giulio, le quinze Février _____ mil huit cent

soixante deux _____ fils de Joseph Morandi, agriculteur, domicilié à

Isola San Giulio _____ et de Angèle Morandi, cœlièci _____

2° Egloff, Marie Féra, blanchisseuse, _____

de Wettingen, Argovie _____ domiciliée aux Planches _____

célibataire _____

née à Wettingen, le trois Octobre _____ mil huit cent

soixante six _____ fille de Bernard Ambros Egloff, domicilié à

Wettingen _____ et de Anna Maria née Gerets, commun lieu _____

Les publications ont eu lieu à Isola San Giulio, au Consulat d'Italie à
Genève, à Wettingen le huit mars à aux Planches le six mars mil
huit cent huitante huit _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux,
certificats de publications et de non opposition,
autorisation de célébration accordée par le
Département de Justice & Police le deux
contenant déclaration de volonté. _____

Communiqué : à la Chamellerie,

à Wettingen.

Signatures des époux :

Morandi Costantino
Morandi Morandi

Signatures des témoins :

Isidore Moriggia Ferritel
Albert Studer au Trait

L'officier de l'état civil :

P. Mayor sub.

N^o 15
Meylan Würsten

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui vingt-huit Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Meylan, Félix-Napoléon, viticulteur _____
de Lieu, Vallée de Joux — domicilié à Serres-Montaux
_____ célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Belmont, le huit Septembre _____ mil huit cent
Sixante _____ fils de François Meylan, entrepreneur _____
domicilié à Joux et de Marie Anne Marguerite née Ruchet, décédée.

2^o Würsten, Rosina, domestique, _____
de Jessenay, Berne, _____ domiciliée à Baugy, Châtelard
_____ célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Jessenay, le six Février _____ mil huit cent
Sixante six, fille de Emanuel Würsten, décédé, _____
_____ et de Louise née Melli, domiciliée à Jessenay

Les publications ont eu lieu au Lieu le huit Mars, à Jessenay le sept
ellars & au Châtelard le six Mars mil huit cent huitante huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux &
certificats de publications & ce non opposées.

Communiqué: au lieu et à
Jessenay.

Signatures des époux :

Félix Meylan
Rosina Würsten

Signatures des témoins :

A. Ansd
Eusèbe Bartholomi
à Joux

L'officier de l'état civil :

Lilayer

N° 16
Perrochon-Blaser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 30 novembre 1912
le Tribunal de première instance de la
République et Canton de Genève a dissous
par le divorce le mariage ci-contre des
époux :

Perrochon-Blaser

Le divorce a été prononcé contre Dame
Perrochon, en vertu de l'article 142 du
Code civil.

Inscrit le vingt-neuf mai 1913
production d'un extrait du jugement
du 24 mai 1913.

L'officier de l'état civil :

G. Ronch

Aujourd'hui *trois Mai* _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ *huit*, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Perrochon, Georges Fritz, Ernest, cuisinier*, _____
de *Cheseaux* _____ domicilié à *la Collonge* _____
célibataire _____

né à *Begnins*, le *trois Novembre* _____ mil huit cent
soixante cinq _____ fils de *Georges Perrochon, Hôteur* _____
_____ et de *Jeune Louise née Dériéaz, domiciliés à Monton*

2° *Blaser, Rosina, femme de chambre* _____
de *Sargnan, Berne* _____ domiciliée à *la Ruesaz, Monton* _____
célibataire _____

née à *Berne*, le *trois Avril* _____ mil huit cent
soixante cinq _____ fille de *Jean Blaser, cultivateur, domicilié à*
Berne _____ et de *Elvira née Tschun, veuve* _____

Les publications ont eu lieu à *Cheseaux*, le *vingt Avril*, à *Sargnan* le
vingt-neuf Avril, aux *Stanchas* & aux *Frattères* le *vingt-neuf Avril* mil
huit cent huitante huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux &
certificats de publications & de non opposition

Signatures des époux :

Ernest Perrochon
Rosina Perrochon née Blaser

Signatures des témoins :

J. Blam
J. Straub

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

Communiqué : à *Cheseaux* & à
Sargnan.

N° 17.

Epiney Heintzen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *Seize Mai* _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ *huit* _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Epiney, Emile François, Serrurier* _____

de *Ayer, Talais,* _____ domicilié à *Aigle* _____

célibataire, _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Mainpalais, Genève, le huit Octobre* mil huit cent

soixante-quatre fils de *Joseph Epiney, démineur* _____

à *Genève* _____ et de *Julie Métairie née Magnat,* _____

2° *Heintzen, Caroline Eugénie, Blanchisseuse* _____

de *Ried, Brigen & Thurmen, Talais* domiciliée à *Clarens* _____

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *St Maurice, le dix neuf Février* _____ mil huit cent

soixante-quatre fille de *Alphonse Heintzen, agriculteur à* _____

St Maurice _____ et de *Touline sa veuve,* _____

Les publications ont eu lieu à *Châtillard, à Kissaye, à Aigle & à*

Ried, Brigen, les vingt quatre, vingt six, vingt cinq & vingt six

Avril dernier _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de célébration délivrée par l'officier de l'état civil d'Aigle

Signatures des époux :

Epiney Emile

Epiney Caroline

Signatures des témoins :

V. Raubert à Tavel.

D. Isoz à Clarens.

L'officier de l'état civil :

P. Mayorsut

Communiqué: à *Villoray, à Aigle,*

à Glérol.

Le jugement rendu le vingt-sept Septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze, - déboute exécutoire le tribunal civil du District de Lausanne a été soulevé, par le directeur, le mariage au nom de l'époux, Epiney Heintzen. Le directeur a été condamné contre le mari en vertu de l'art. 46, lettres b & c de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Indiqué le dix huit Décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze par ordre du Département de Justice & Police (off. du 18 Janvier 1895-1896) et sur production d'un extrait du jugement en dire.

L'officier d'état civil, Sig. B. J. J. J.

N° 18
Binder Aubert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Ensuite de jugement rendu le quatorze Février mil huit cent quatre vingt dix par le Tribunal civil du District de Vevey, le mariage a été déclaré des époux Binder Aubert a été dissous par le divorce prononcé contre le mari en vertu de l'art. 46, litt. b, de la loi fédérale du 24 Décembre 1874 depuis le onze Mars mil huit cent quatre vingt dix
L'officier de l'état civil
Lillayer

Aujourd'hui dix huit Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Binder, Alfred Jacques, tailleur _____
de Bollingen, Berne; _____ domicilié au Chenellustier
célibataire _____

né à Crin, Commune du Châtelard, le dix Février _____ mil huit cent
soixante six _____ fils de Jacques Binder, tailleur, domicilié
au Chenellustier _____ et de Anne Marie née Seiler, au même lieu

2° Aubert, Elise Caroline, blanchisseuse _____
de Planches _____ domiciliée aux Planches _____
célibataire _____

née aux Planches, le six Mars _____ mil huit cent
soixante six _____ fille de Jean David Finet Aubert, décédé
_____ et de Olympie Marianne née Cornoley, sœur

Les publications ont eu lieu à Bollingen le vingt-un Avril, aux
Planches & au Châtelard le vingt Avril mil huit cent huitante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux & certificats
de publications & de non opposition.

Signatures des époux :

Alfred Binder
Elise Caroline Binder née Aubert

Signatures des témoins :

M. Monod
Eug. Jaqueroz

Communiqué : a Bollingen.

L'officier de l'état civil :

Lillayer

N° 19
Chablain Baumgartner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui vingt-quatre Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ huit, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° Chablain, Alfred, Agriculteur _____
de Crémont-les-Éveux, _____ domicilié à Paugy _____
célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Crémont-les-Éveux, le quinze Décembre _____ mil huit cent
soixante-un fils de Jean David Chablain, cultivateur
domicilié à Crémont-les-Éveux et de Julie Marie née Mottier, décédée.
2° Baumgartner, Rosine Elisabeth, domestique, _____
de Trub, Berne, _____ domiciliée à Paugy _____
célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Berne, le vingt-sept Mars _____ mil huit cent
soixante _____ fille de Elisabeth Baumgartner, décédée.
et de _____

Les publications ont eu lieu à Crémont-les-Éveux le vingt-un Avril, à
Trub le vingt-trois et au Châtelard le vingt-trois Avril mil huit
cent huitante huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux &
certificats de publications & de non opposition

Signatures des époux :

Alfred Chablain
Rosine Baumgartner

Signatures des témoins :

D. 3502
A. Golar.

Communiqué : à Crémont-les-Éveux
& à Trub.

L'officier de l'état civil :

Mayeur

N^o 20
Pleuter-Tythoué

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt six Mai* — mil huit cent quatre-vingt-
huit, — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Pleuter: Edouard, restaurateur*
 de *Küssnacht, — Lucerne, — domicilié à Ferenx-Montreux*
célibataire

né à *Rorschach, St Gall, le dix sept Février* mil huit cent
soixante deux fils de *Jean Heinrich Pleuter, domicilié à*
Kreuzlingen — et de *Johanne Leupoldine née Decker, au même lieu*
 2^o *Tythoué, Marie Céline, gouvernante,*
 de *Noréaz — Fribourg, — domiciliée à Ferenx-Montreux*
célibataire

née à *Noran, Commune de Corninbourg, le trente Avril* mil huit cent
soixante six — fille de *Jean Joseph Tythoué, décédé.*
 — et de *Marie Philomène née Anseret, aussi décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Küssnacht le six Mai, à Noréaz le même*
jour & au Spitalard le neuf Mai mil huit cent huitante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux
certificats de publications et de
non opposition

Signatures des époux :

Edouard Pleuter
Marie Tythoué

Signatures des témoins :

C. Glatf
Eug. Dörny

Communiqué : à *Küssnacht &*
à Fribourg.

L'officier de l'état civil :

Mayer

N° 21
Käuber Steiger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Mai — mil huit cent quatre-vingt-huit — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Käuber, Jacob Frédéric, Cordonnier —
de Hausen, Grand Duché de Bavière domicilié à Chêne-Montreux
célibataire

né à Hausen, le vingt deux Décembre — mil huit cent cinquante neuf fils de Jacob Frédéric Käuber, décédé —
— et de Anna Maria née Robzler, aussi décédée.

2° Steiger, Marianne, Cuisinière, —
de Niederbipp, — Berne — domiciliée à Chêne-Montreux
célibataire

née à Niederbipp, le premier Juillet — mil huit cent soixante — fille de Conrad Steiger, décédé —
— et de Elisabeth née Leist, aussi décédée.

Les publications ont eu lieu à Hausen, à Niederbipp & au
Château le premier & le deux Mai mil huit huitante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux,
certificats de publications et permis
de célébration du Département de
Justice & Police du 23 Mai 1888

Communiqué : a la Mairie
à Niederbipp.

Signatures des époux :

J. Fréd. Käuber.
Marie Käuber.

Signatures des témoins :

D. Isoz
P. St. Chabloy

L'officier de l'état civil :

L. Mayor

Il ressort d'une lettre de bourgeoisie notariée
E. Clerc, à Chêne-Montreux
le 13 Janvier 1906, et
visée par le conseil
d'état dans le délai
légal, que Jacob -
Frédéric Käuber, dont
l'acte de mariage
est ci-contre, a été reçu
au nombre des bourgeois
de la Commune de
Chavannes-le-Chêne.
Inscrit le quatre
février mil neuf cent
six, suivant commu-
nication du Département
de Justice et Police, la
quelle a été déposée
aux archives.

L'officier de l'état civil
L. Mayor

N° 22.

Chesser-Klett

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ huit, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chesser, David, cultivateur _____

des Planches, _____ domicilié à ux Planches _____

_____ célibataire _____

né à Baumes, près les Planches le sept Novembre mil huit cent

cinquante quatre fils de Jean David Chesser, cultivateur, domicilié

aux Planches et de Sophie Françoise née Aubert, au même lieu.

2° Klett, Lina, sans profession _____

de Düstlingen Wurtemberg _____ domiciliée à Stuttgart _____

_____ célibataire _____

née à Anxer, Saub, le sept Mai _____ mil huit cent

soixante sept — fille de Sébastien Klett, Maréchal domicilié à

Cocelles le Pratz et de Marguerite née Jelfer, au même lieu

Les publications ont eu lieu à ux Planches le premier Mai, à Düstlingen le

quatre Mai & à Stuttgart le sept Mai mil huit cent cinquante huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux & certificat
de publications & de non opposition

Signatures des époux :

David Chesser

Lina Chesser née Klett

Signatures des témoins :

et Montandon

A. Zürcher

Communiqué : à la Chancelier

L'officier de l'état civil :

Lillayer

N° 23.

Dubochet Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui deux Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

huit, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Dubochet, Auguste Louis, boulanger _____

de Châtelard _____ domicilié à Chailly _____

_____ célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Sales, le dix-neuf Mai _____ mil huit cent

soixante quatre fils de Auguste Louis Dubochet, _____

domicilié à Chailly et de Rosalie née Jenton, domiciliée au même lieu

2^o Regamey, Jeanne née Herzog, sans profession _____

de Lausanne _____ domiciliée à Vevey _____

divorcée de Charles Louis Regamey dès le dix sept Avril mil huit

cent huitante cinq _____

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Vevey, le deux Août _____ mil huit cent

soixante six fille de François Samuel César Herzog _____

domicilié à Vevey et de Sophie Louise née Ellyer, au même lieu

Les publications ont eu lieu au Châtelard le dix sept Mai, à Lausanne

le dix neuf Mai & à Vevey le dix neuf Mai mil huit cent

huitante huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, certificats de publications & de non opposition et déclaration de Jugement en divorce de l'époux.

Signatures des époux :

Aug. Dubochet
Jeanne Dubochet née Herzog

Signatures des témoins :

Jules Luyet agent
F. Dufour.

L'officier de l'état civil :

Lillayer

Communiqué: à Vevey & à Lausanne

En suite de jugement rendu le deux Décembre mil huit cent quatre vingt neuf le mariage ci dessus des époux Dubochet Regamey a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé par défaut contre l'épouse en vertu du Tribunal civil du District de Vevey, en application de l'art. 46, litt. a, p. 1. de la loi fédérale du 24 Décembre 1874. Invoqué le deux Mars mil huit cent quatre vingt dix l'officier de l'état civil Lillayer

N° 24

Schira-Gailloud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schira, Remégo, gypseur _____

de Loco, Tessin, _____ domicilié à Crin-Montreux

célibataire _____

né à Loco, le vingt-six Novembre _____ mil huit cent

cinquante-cinq fils de Pierre Schira, décédé _____

et de Marianne née Morgantini, à Loco.

2° Gailloud, Clise Adèle, sans profession _____

de Noville & Rennaz, _____ domiciliée à Estombes-Montreux

célibataire _____

née à Noville, le vingt-quatre Mars _____ mil huit cent

soixante-cinq, _____ fille de François Louis Gailloud, décédé _____

et de Julie Sylvie née Crosset, à Noville

Les publications ont eu lieu à Loco, le dix-huit Mai, à Noville &
à Rennaz le même jour & au Châtelard le dix-sept Mai mil
huit cent huitante huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux et
certificats de publications et de non
opposition, _____

Signatures des époux :

Schira Remégo

Adèle Schira née Gailloud

Signatures des témoins :

D. 1592

A. 1592.

L'officier de l'état civil :

Lillayon

Communiqué : à Loco, à
Villeneuve

N° 25.
Oguy. Bussy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Anjourd'hui deux Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

huit _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Oguy, Eugène Victor, journalier _____

de Ormont-ès-sous, _____ domicilié à Clarens, _____

_____ célibataire _____

né aux Mosses Ormont-ès-sous, le vingt-huit Octobre mil huit cent

soixante-six fils de Théodore Vincent Oguy, absent

du pays _____ et de Julie Marie née Monod, à Leyzin

2° Bussy, Emma, sans profession _____

de Crissier _____ domiciliée à Clarens _____

_____ célibataire & mineure dûment autorisée _____

née à Bussigny sur Morges, le onze Avril _____ mil huit cent

septante _____ fille de Jean Louis Bussy, menuisier _____

_____ et de Louise née Favre, domiciliés à Bussigny

Les publications ont eu lieu à Ormont-ès-sous le dix-neuf Mai, à Crissier le dix-huit Mai & au Châtelard le dix-sept Mai mil huit cent huitante huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
autorisation du père de l'épouse
et certificats de publications et ce
non opposé _____

Communiqué : à Ormont-ès-sous
& à Romanel _____

Signatures des époux :

Eugène Oguy.

Emma Guignée Bussy.

Signatures des témoins :

A. Marbasso
Pierre Barman

L'officier de l'état civil :

Lullayor

N^o 26.
Gaud Tabore

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Datè des publications :

Aujourd'hui quinze Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ huit, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Gaud, Marc, serurier, _____
de Chêne-Bourg, Genève, domicilié à Ferret-Montreal
célibataire _____

né à Carouge, le vingt six Avril _____ mil huit cent
soixante cinq, fils de Jacques Gaud, ^{decedé} _____
_____ et de Josephine ^{née} ^{decedée} ^{decedée} ^{decedée} _____

2^o Tabore, Sophie, domestique _____
de Yverne, _____ domiciliée à Aigle _____
célibataire _____

née à Aigle, le vingt-un Septembre _____ mil huit cent
soixante sept fille de Jean Daniel Tabore, vigneron _____
domicilié à Aigle et de Henriette ^{née} ^{decedée} ^{decedée} ^{decedée} _____

Les publications ont eu lieu à Chêne-Bourg le vingt six Avril, à
Yverne le même jour, à Aigle le même jour et aux Flanches le vingt cinq
Avril mil huit cent huitante huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux époux
certificats de publications & de non
opposition. _____

Signatures des époux :

Gaud, Marc.
Sophie Gaud née Tabore

Signatures des témoins :

D. J. S. 17
G. Byroe

Communiqué : au Bureau cantonal

de Genève, à Aigle.

L'officier de l'état civil :

Lillayor

Le volume se trouve par le N^o 26 des inscriptions de l'année 1888
la suite de l'acte de mariage enregistré par le N^o 27. Lequel nous
certifions être exact, le 10 Juin 1888



L'Officier de l'état civil:
Lillayor

<u>Epoux.</u>	<u>Epouse.</u>	<u>folios. Numéros.</u>	
	1884.		
Aeschbacher	Bätini	2.	115.
	1886.		
Aeschbacher	Greda	75	7.
Hubert	Waldenmayer	76	115.
	1887.		
Ammer	Wieder	128.	7.
	1888.		
Andrey	Saramarocz	180	6.
Aubert	Dorsay	118	9.

Fol

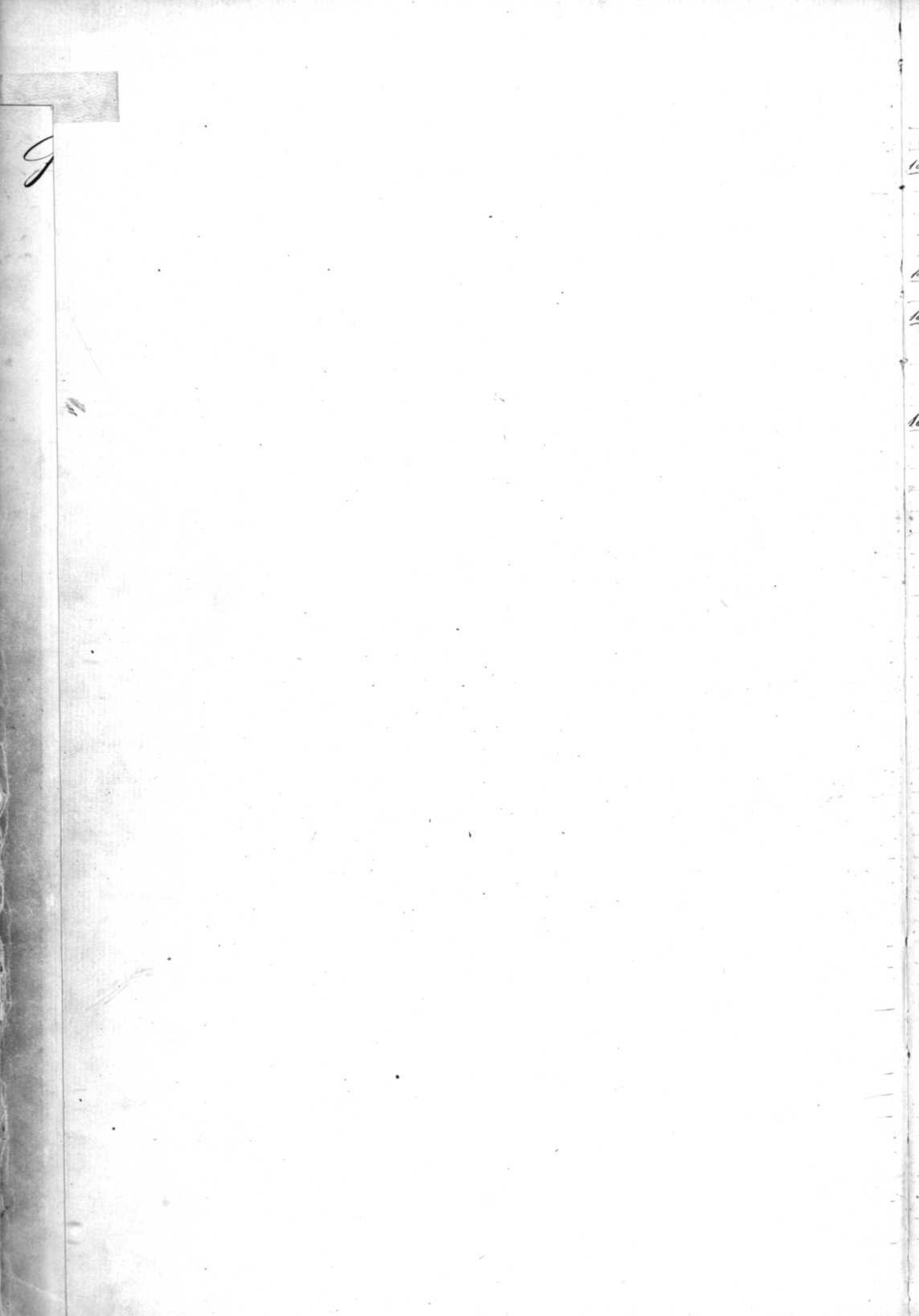
G

Thomas des Epoux.

feuille. Année

1885			
Baronne	Stoll	14.	6.
Bren	Tiana	29	21.
Borloz	Rubio	31	23.
Bland	Lenqui	36	28.
Bühlmann	Fuchs	43	35.
Bajot	Rothfels	47	39.
Besson	Hubert	50.	42.
Blanc	Monnet	54.	46.
Borcard	Tarissot	58.	50.
1886			
Blanc	Nové	71	7.
Borloz	Rehulay	79.	15.
Baltiger	Wahlen	91	27.
Bickel	Locher	98	34.
Brandier	Fonjallaz	108	44.
Burnier	Bouge	117	53.
1887			
1887 Böhlen	Borloz	126	6.
Brown	Nathan	132	11.
Bosse	Zurcher	137	16.
Brouty	Claret	139	38.
Burckinger	Haugmann	164	46.
Badatti	Tarissot	170.	49.
1888			
Binder	Aubert	192	18.
Blauber	Lythou	194	20.

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
F
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Tombs des Epoux.

			<u>folies</u>	<u>funer.</u>
1880	Chabloy	Grosben	20.	12.
	Coubin	Chapuis.	24	16
	Cochard	Deluz	38	30
	Cometta	Bethly	40.	52.
		18 26		
1886	Cochard	Hilfeger	99	30
	Carr	Mcillani	101	37
1887	Cardinaux	Gues	133	12
	Christen	Dubois	152.	31.
	Chessex	Leulin	161	40.
	Collet	Brunnet	164.	48
	Cochard	Dini	165	44
1888	Cochard	Kury	182	8.
	Cornetgny	Abglia	184	10.
	Cayol	Brian	186	12
	Christinger	Frey	187.	13.
	Chapuis	Pfeumgartner	193	19
	Chessex	Wlett	196	52

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Noms des époux.

folios. Numéros.

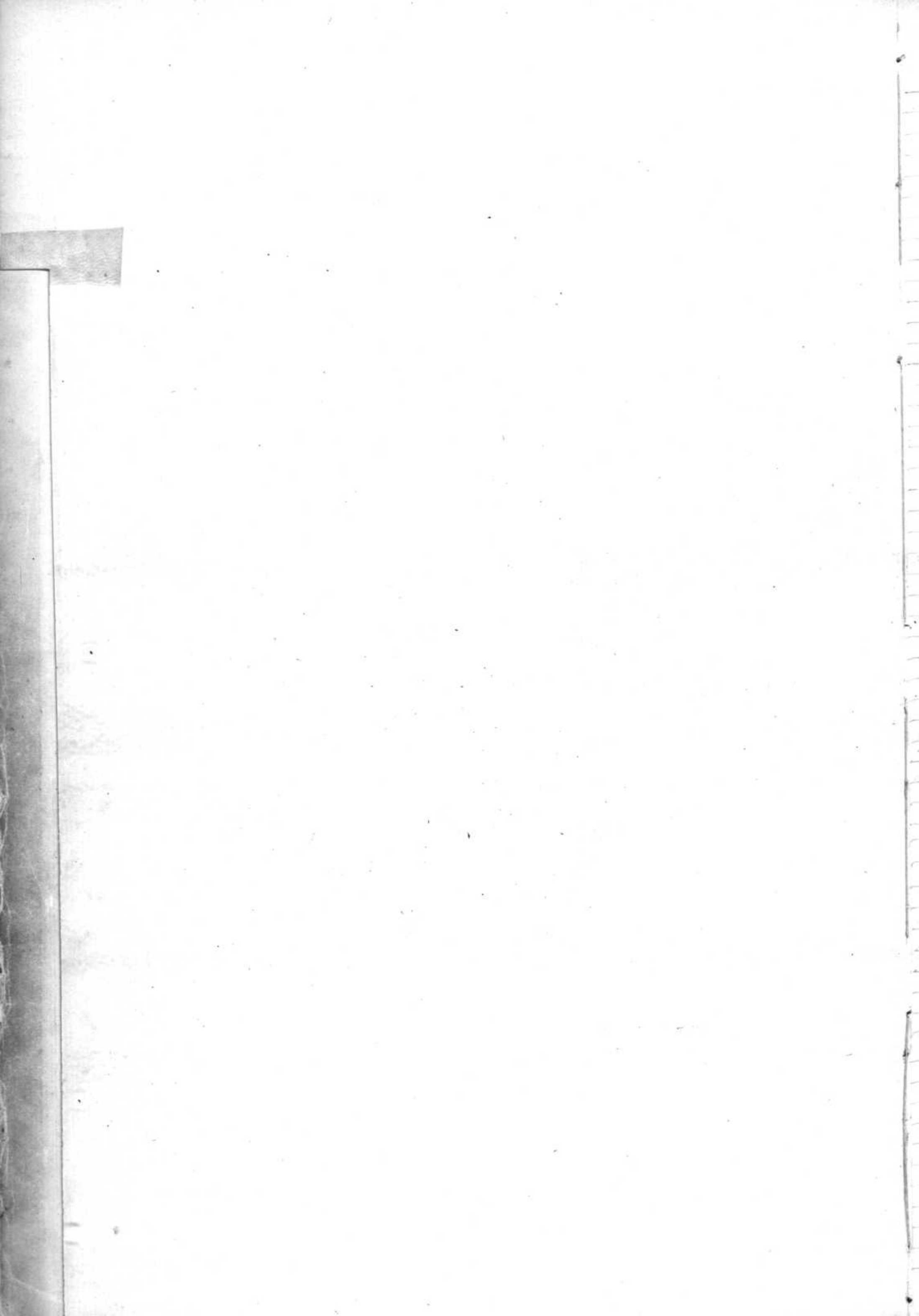
		folios.	Numéros.
Duffour	1814. Bücher	7	50.
Dormeni	1815. Horn	33	25.
Diener	Stuit	40	31.
Duperleuis	Kiedemmann	42.	34
Delavis	Aubert	57.	49.
Dupont	1816. Zimbhoff	10	11
Dizerand	Tascheur	100	36.
Dressel	Stückler	108	39.
Dufresne	Girou	106	41.
Dubuis	1817. Frank	130	14.
Dellarossa	Ainisson	141	20.
Della bada	Baumann	149	28
Delmarco	Fuchs	150	29.
de Glogowsky	Dall	156.	33.
de Groot	Bargot	172	51
Dufour	1818. Deluz	177	3.
Ducoudray	Schire	178	4.
Durovichy	Lucet	179	5.
Dubochet	Regamey	197	23.

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Comptes de l'Espoux. Folio Do

¹¹¹¹ Engelmann	Schmidt	44	50
¹¹¹¹ Spiny	Heintzen	191	17

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Noms des époux.

Folios Pages.

1814			
Favrod	Richard.	3	46.
1816			
Janus	Neiel	61	41.
Javre	Murrel	10	16.
Forestier	Chollé	98	34.
Jugine	Hoffmann	100	41.
Heilag	Hermoué	114	50.
Frank	Hochmuth	116	52.
1817			
Frey	Musy	125	2.
Friederich	Krähenbühl	166	40.

F
G
H
J
K
L
M
N
O
F
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Found and Spoux.

foliot. pages

Guillemin	1825. Collet	22	14.
Gillet	Maquelin	21	13.
Gyger	Krummenacker	62.	54.
Gellari	1816. Huguet	66	2.
Guet	Junbunnen	17	13.
Golas	Freymond	71.	111.
Graber	1818. Heuzer	152.	22.
Gaud	1818. Sabon	200.	26.

G
H
J
K
L
M
N
O
F
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Womd des Epoux .

folios. No?

¹⁸⁸⁵ Hattügel - Höhle	311.	26.
¹⁸⁸ Henneberg Philippin	23	19
Henschel Rubin	24	20
Hirschbrenner Erdmann	118	49
Hodler Hodler	119	55
¹⁸⁸⁷ Henschel Ananias	163	47

H
J
K
L
M
N
O
F
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Womb des Epoux.

folios no^o

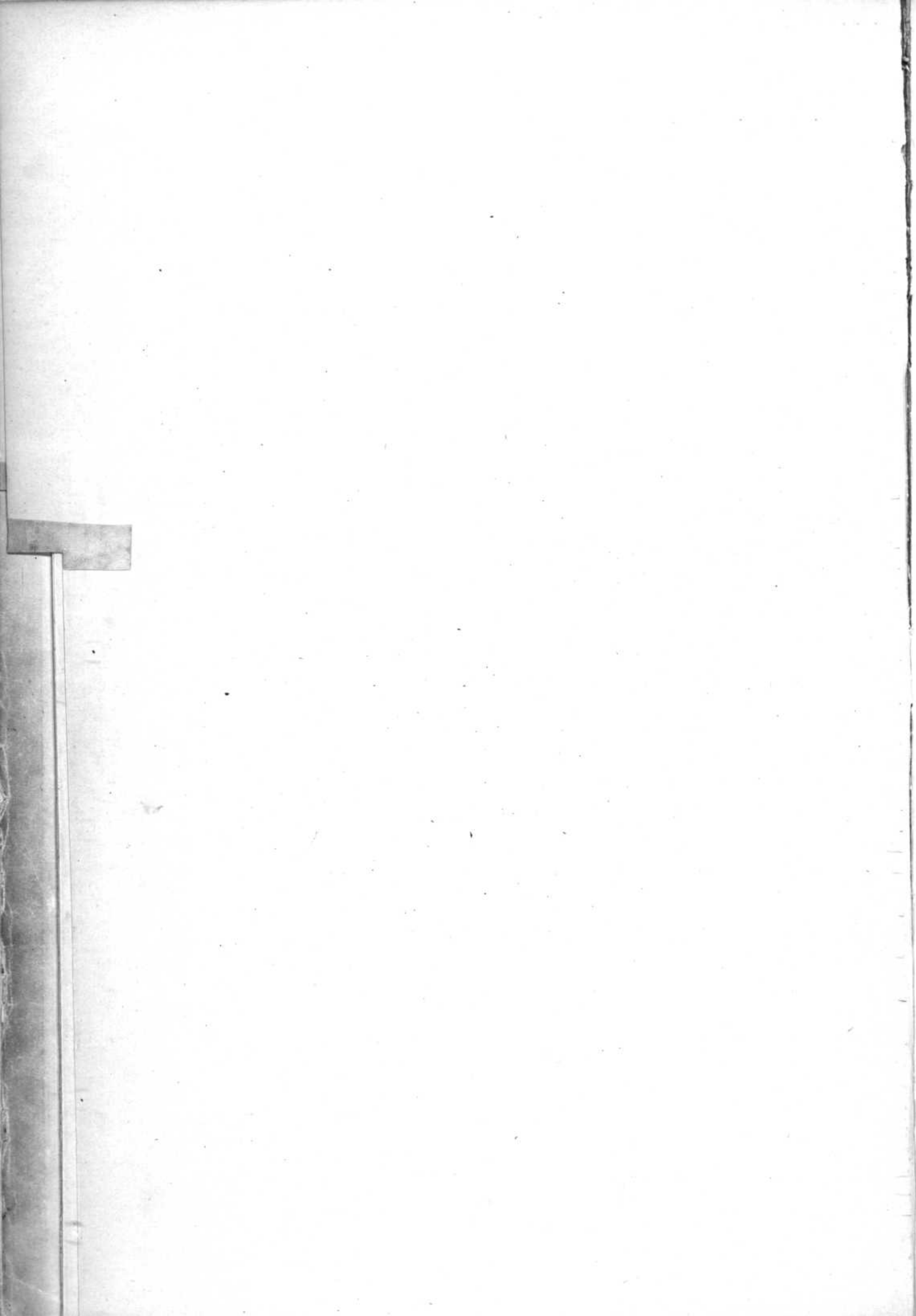
	1885.		
Jalluri	huillet	21.	20.
Jaccou	Vage	51.	43.
Jaccard	Hollion	52.	44.
Jacot	- 1886 Blanc	115	51
	1887		
Jaur	Rieder	124	3
Jeannot	Clement	125	4

J
K
L
M
N
O
F
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Commodore Spence.

		value paid.	
Krebs	18 25	175	9.
Hucklerk	18 26	11.	10.
Hung	18 27	21.	17.
Hung	18 28	148	27.

K
L
M
N
O
F
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Compte des Epoux.

		1825	1826
Lucy	Caillani	18	17
Leuenberger	Kaldi	30	22
1826			
Lehmann	Hess	22	11
Lardy	de Hiltzschdt	55	21
Lewy	Sisse	70	26
Lecoultr	Piquet	90	31
Lautenschach	Piche	102	38
Lurdet	Menistrey	109	45
1827			
Lerati	Perreten	129	18
Licht	Henni	162	41

L
M
N
O
F
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Thomas Desépoux.

folios. Numeros.

		folios.	Numeros.
1884.			
Maillard	Depallens	6.	49.
1885.			
Morette	Billolla	12.	4.
Mayer	Golay	13.	5.
Muller	Had. Balmaj	28.	18.
Mullaston	Saudan	44.	36.
Mury	Chevalley	45.	37.
Mercanton	Hicks	55.	47.
Mermoud	Bocion	59.	51.
1886.			
Morover	Crath	71.	1.
Muyhin	Dubochet	74.	10.
Murgol	Celied	79.	15.
Mullinger	Centulz	86.	22.
Michelin	Riedt	117.	23.
Moutin	Quoil	98.	26.
Mayer	Wardmüller	117.	48.
1887.			
Muntzler	Woru	129.	8.
Mamin	Borcari	130.	9.
Meier	Chesser	131.	10.
Mayer	Mayer	134.	13.
Menny	Heubi	142.	21.
Mottler	Bobrbach	148.	24.
Moroni	Delus	146.	25.
Mullaston	Walshy	157.	36.
Mikli	Hambren	158.	37.
Moroni	Amstutz	168.	47.
Maggi	Mottler	171.	50.
1888.			
Morandi	Egloff	188.	14.
Meylan	Hurben	189.	15.

M
N
O
F
O
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Ἐπωνια

Ἐπωνιας.

Ἰολιος

Ἰουνος

1816
Luchani

Seymann

67

2

N

O

F

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Donna des Epoux.

Folios.

Numéros

1887
1888

¹⁸⁸⁷
Olloz, Charles Rubin, Anna Barbara
Ogney, Eugene Peter Bussy, Emma

169
199

48
20

O
F
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

	Epoux.	Epouse.	Folios	Parimiers
		1874.		
	Torchet	Deleysin	1.	114.
	Liquet	Pelloue & Houdou	11.	3.
	Fernet	Quignat	16.	6.
	Saubey	Abillet	19.	11.
	Pillet	Hamin	26.	18.
	Varisot	Gebay	32.	24.
	Touret	S. Bonnet	39.	31.
	Tortier	Bonvallat	41.	33.
	Touret	Gilleoz	41.	40.
	Telles / Bonnet	Vignat	49.	41.
1886	Varisot	Gebay	50.	47.
	Piot	Petter	120.	56.
1887	Varachuzi	Cuvinay	143.	32.
1888	Penochon	Blasert	190.	16.

F
O
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Noms des époux.

Folios Numéros.

	1884.		
Rieder	Schürch	11.	11 ¹
Rosset	Imhoff	9	1.
Rambert	H. Weber	10.	1.
Ramsey	Fischer	116	28
Reolte	Hauert	61	53
	1886.		
Rouge	M. Assard	104	40
Rachin	1887 H. Orsi	144	25
Begarnay	Bachelard	156	36
	1888		
River	Maucci	175	1
Rauber	Huger	195	21

R
S
T
U
V
X
Y
Z

Noms des Epoux.

Folios No^s

1885.			
Simon	Rengli	37	29
11 11			
Steffen	Das	11	24
Schmidt	Chambay	97	33
Sailer	Verdier	107	45
Schira	Baster	110	46
Schroff	Hertig	118	54
18 27			
Schoub	M	122	1
Saudan	Bowley	127	6
Sulliger	Durgnat	136	15
Schneider	Steiner	147	26
Stolle	Hartmann	173	52
18 18			
Scharen	Chablay	176	9
Schira	Galloni	198	24

S
T
U
V
X
Y
Z

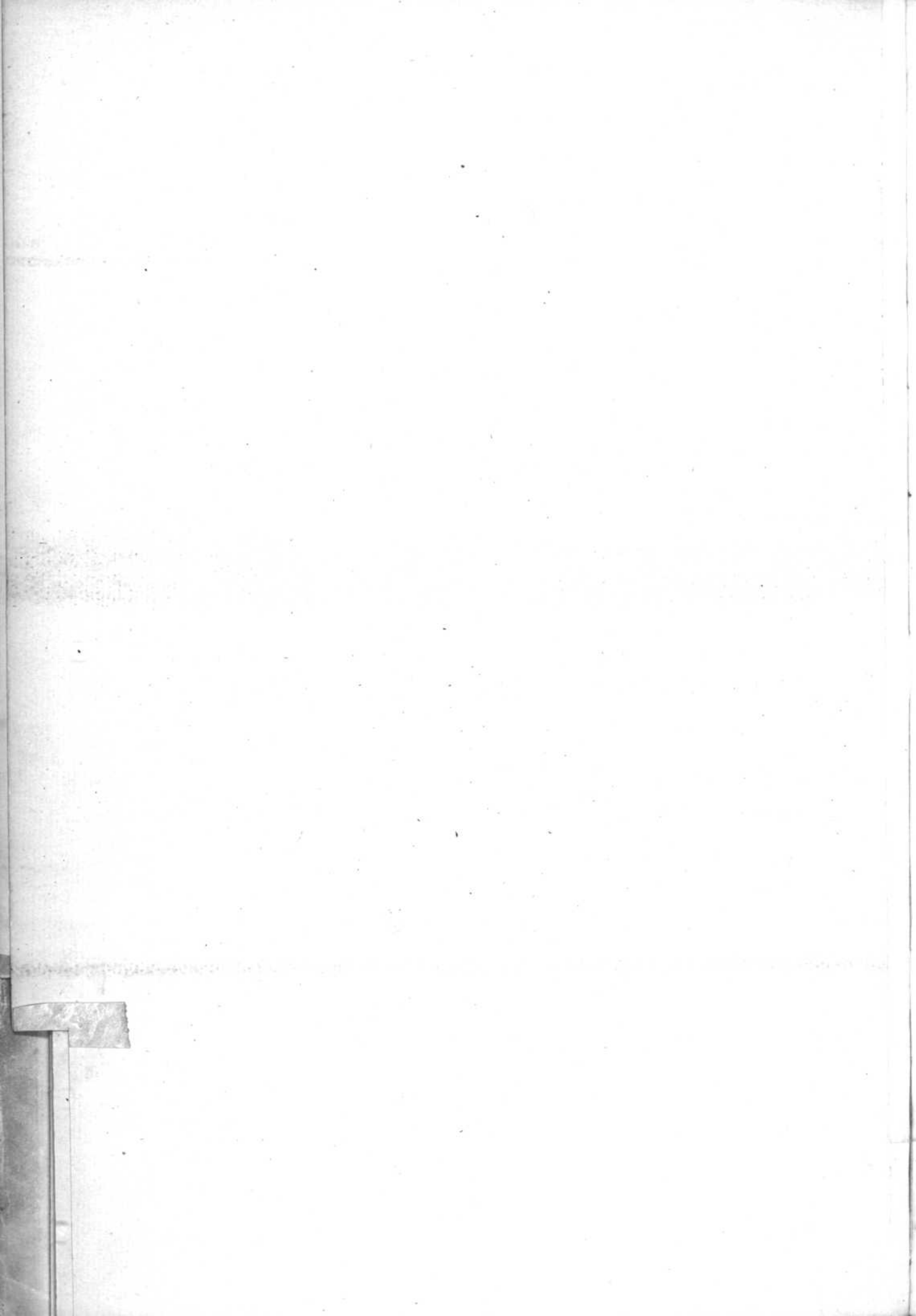
Noms des époux.

Folios. Numéros

	1884.		
Fricer	Quinche	6.	112.
Srombella	1882 Gruncisen	35.	27.
Tschaboli	Wombriuel	56.	48.
	1886		
Saler	Sellier	70	6
	1888		
Lurrian	Golaz	185	11.

mir
der
il s
mar
épo

T
U
V
X
Y
Z



Noms des Epoux

Folios.

Numéros.

Ambete ¹⁰⁸⁷ Schurch

160

39

U
V
X
Y
Z

Womd des Epoux.

Folios - Num^{os}

		1815	
Wellen	Wrahten	28.	17.
Veitari	Wagnenat	27.	19.
Veuchous	Warguis	53.	45.
Veillard	Wallaix	63.	55.
		1816	
von Juel	von der Groden	62.	1.
Heber	Wschallo	138.	17.
Kinz	Landberg	140.	19.
Wetlich	Dubochet	151.	30.
Willoz	Chapeluy	154.	34.

V
X
Y
Z

X

Y

Z



Spoux.
Aerin

1811
Spoude.
Magnin

Folios.
181

Numéros.
7.

Y
Z

Thomas des Epoux

Folios 20^o

Zemp

100.
Bucher

96.

21.

